LA JUSTICE

ET

LA MONARCHIE POPULAIRE

PAR LE COMTE R. R.

Première Partie.

LA GUERRE D'ORIENT

PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, EDITEURS,

RUE VIVIENNE, 2.

1855

LA JUSTICE

ET

LA MONARCHIE POPULAIRE

LA JUSTICE

ET

LA MONARCHIE POPULAIRE

PAR LE COMTE R. R.

Première Partie.

LA GUERRE D'ORIENT

PARIS
MICHEL LÉVY FRÈRES, ÉDITEURS,
RUE VIVIENNE, 2.

1855

Paris.— Imprimé chez Bonaventure et Ducessois,
55, quai des Grands-Augustins.

I

La diplomatie russe a méconnu la portée et le caractère du retour de la dynastie des Napoléon en France, et ce malentendu a été l'écueil des longues prospérités de l'empereur Nicolas. L'ambassade violente du prince Menschikoff a été la première imprudence commise par le cabinet de Saint-Pétersbourg. Le moment était mal choisi, puisque l'Occident y a immédiatement répondu par l'alliance de la France et de l'Angleterre.

La coalition avait fondé *une paix* lourde, pleine d'inquiétudes et de troubles. Pour conserver cette paix mal affermie, on a préparé la guerre pendant quarante années, et ce qu'il y a de plus étrange, c'est que la guerre d'Orient elle-même n'a enfin éclaté que parce

que chacun voulait assurer les appoints de son droit. La position du tsar était hors de ligne, il s'en est servi dans son intérêt, et il est heureux pour le monde qu'il en ait bien plus encore abusé pour son orgueil. Nous ne croyons pas que l'empereur Nicolas ait voulu se jeter dans les aventures, dans un transport de convoitise.—Il est probable qu'en réclamant le protectorat des chrétiens il croyait simplement user de sa prérogative impériale dans un sens magnifique et éminent. Le passage du Pruth ressemble à une exécution que l'héritier implicitement reconnu des Césars, le protecteur de la confédération germanique, se croyait le droit d'envoyer en faveur de ses coréligionnaires.

Il est vrai de dire que rien n'est absolument stationnaire et qu'arrivé à un certain point, on éprouve un besoin irrésistible de développer les grandes positions. C'est alors qu'un simple incident suffit pour que les intérêts contradictoires soient mis en branle et que l'on ne puisse plus éluder le choc dès longtemps prévu.

Si après cette guerre les choses pouvaient rentrer dans leur ancienne ornière, les diplomates eussent mieux fait en forçant la Turquie à accepter la note de Vienne pure et simple, avec les commentaires que le comte de Nesselrode y avait annexés, en guise de post-scriptum officiel.

Malheureusement les grandes fautes se commettent souvent en sens inverse de celles que précédemment

on avait commises. Les erreurs s'enchaînent alors par des excès contraires aux excès précédents. C'est ainsi que l'empereur Napoléon Ier se préoccupait des retards de Charles XII, qui courait les aventures au lieu de marcher à l'ennemi, et il se perdit à son tour, en voulant tout finir d'un seul coup. On a dépassé le but, et on peut le manquer encore en visant trop bas; il n'est pas à dire pourtant que ce que l'on appelle le juste-milieu se trouve nécessairement dans le vrai, parce que l'empire des fautes possibles est sans bornes. L'épée doit frapper à l'articulation des choses, là où elle est une raison et un remède, là où elle tue et où elle vivifie en même temps. La guerre pour notre société est un acte de dévouement, et il faut qu'elle devienne une œuvre de la plus haute utilité publique et humaine, si l'on ne veut pas que les principes féconds du courage et du sacrifice se trouvent discrédités.

Nous sommes dans un de ces moments où les oscillations de l'âme de quelques hommes peuvent statuer d'un long avenir. Car il y a un instant unique qui, selon l'empereur Napoléon, a toujours décidé du sort des grandes choses.

Peut-être aurait-on pu arrêter le conflit, en posant dès l'abord le cas de guerre; et la question d'Orient, qui est en même temps pour les Russes la question de la suzeraineté sur l'Europe, eût pu être ajournée. D'un

autre côté, il n'y a point de doute que cet ajournement ne fût favorable aux ambitions de la Russie; la faire échapper aux complications amenées par le prince Menschikoff eût été certainement le plus grand service que l'on pût lui rendre.

Cependant, la prudence, et nous dirions presque, la ruse héroïque avec laquelle les premières négociations ont été menées, peuvent rassurer quant à l'avenir. Le génie de la patience fait mûrir les affaires et décide des solutions avec le moins d'efforts et le moins de temps perdu; ce que l'on appelle par excellence le caractère, nous semble fait à l'instar d'un levier, où la grandeur de la patience multiplie la force du courage. Cet élément des grandes choses, qui a fait la fortune de l'Angleterre, est le seul qui ait manqué au génie de la France; l'empereur Napoléon III aura eu l'honneur de l'apporter dans les destinées de son pays.

C'est, en effet, ce que l'empereur a exprimé dans le discours du 2 mars 1854, adressé au Sénat et au Corps législatif, en disant qu'il espérait arriver à une paix qu'il ne serait plus au pouvoir de personne de troubler impunément.

Le retour de la monarchie populaire en France, la seule forte dans un pays de droits égaux, doit virtuellement détruire le privilége fantastique dont la Russie a été investie par la crainte des idées révolutionnaires. Cependant, la suprématie russe était une question per-

due dans un fouillis d'intrigues et de préjugés, et elle était comme un détritus que les mauvaises passions de tous les partis auraient laissé sur le sol de l'Europe. C'était une véritable immunité de rapine protégée par les lieux communs de la lâcheté, fantômes de la peur. Il y avait là une nuée de préjugés, de ceux que Bacon aurait placés parmi les idoles du Forum; on croyait la Russie inviolable, sa puissance devait être le palladium de l'ordre. On abdiquait la garantie des droits et l'honneur de la responsabilité dans la civilisation, entre les mains de l'autocrate étranger. La Russie n'était pour ainsi dire étrangère nulle part; son or entrait là où ses armes ne pouvaient atteindre, et là où l'or se trouvait impuissant, c'était le sophisme et l'anarchie qui faisaient ses affaires.

Cette prépondérance excessive force les nations occidentales à prévoir ce qui doit arriver alors que, par le cours naturel des choses, la coalition actuelle se trouvera dissoute. C'est à ce point de vue que l'on doit juger la question des garanties nécessaires en Orient pour donner la sécurité à l'Europe et lui permettre d'employer toutes ses forces aux travaux de la paix.

On a semblé croire que la Turquie, délivrée du joug des traités, rattachée au système diplomatique de l'Europe, et protégée par la destruction de la marine de Sébastopol, pourrait se relever et vivre, jusqu'à un certain point, par sa propre force. La défense des Turcs

sur le Danube a pu faire illusion pour quelque temps et elle a rendu cette opinion plausible. Cependant, pour se convaincre combien elle est erronée, on n'a qu'à se rappeler ce que l'on sait de plus positif en dehors des préoccupations du moment. Il suffit d'une restitution du bon sens à cet égard pour se convaincre que la régénération de la Turquie n'a rien de sérieux et qu'il est impossible de s'appuyer sur la vitalité de sa puissance.

II

IMPUISSANCE DE LA TURQUIE.

Après le traité d'Andrinople, la sujétion de la Porte était si bien établie, que la Russie, emportée d'ailleurs par sa passion anti-française, a cru devoir contribuer à la ruine de l'établissement égyptien, en s'imaginant de gagner pour elle-même tout ce que sa vassale allait recouvrer. Depuis lors, la Turquie a pu respirer, et ses hommes d'Etat en ont profité pour se jeter entre les bras des puissances maritimes, tandis que la position du tsar dans le conseil de la tutelle ottomane allait en s'amoindrissant. Mahmoud, le destructeur des janissaires, avait été un imitateur malheureux de Pierre le Grand : ses réformes avaient été toutes dirigées vers l'augmentation de la puissance de l'État, et elles avaient

avorté, puisqu'il laissait son pays plus humilié et bien moins indépendant qu'il ne l'avait pris. Pourtant c'était un homme d'un grand courage et d'une persévérance rare. Le sultan Abdul-Medjid n'a peut-être point la rude trempe de son père, mais il est noble et bon, et il a poursuivi sa tâche ingrate avec une fermeté douce, mais que rien ne lassait; il s'est efforcé de rendre la réforme aussi humaine que les circonstances le comportaient. Sa conduite vis-à-vis des réfugiés de la Hongrie et de la Pologne a été d'une générosité digne des temps arabes. Le sultan a compris combien le pays était pauvre, et il a voulu vivre avec une simplicité qui fait honte à la plupart de ses officiers. Il a congédié les trois quarts de sa cour, et il a attaqué résolûment la grande plaie orientale du luxe dans la misère. Il a plus que des qualités, il a des vertus, et celles-ci n'ont certainement pas été sans influence sur le prompt secours que l'Europe lui a apporté.

Voilà donc deux princes éminents qui se suivent, et cependant la réforme n'a servi qu'aux chrétiens, et la régénération de la puissance turque n'a existé que sur le papier des journaux; c'est que la loi de l'Islam oppose des obstacles invincibles à l'adoption de la civilisation véritable.

Le fait sans contredit le plus grave c'est la constitution de la famille musulmane, qui fait régner la loi fataliste et brutale du plus fort jusque dans les entrail-

les de la société. On a affecté de croire, il est vrài, que la polygamie n'existait plus que de nom ; ce qui a toujours été vrai pour les pauvres, tandis que les classes supérieures et moyennes ont été incessamment dégradées par le déréglement de la loi. Quelquefois le décorum européen de Constantinople va jusqu'à faire remplacer la seconde femme par une servante maîtresse, établie dans le domicile conjugal et dont les enfants seront légitimes, si toutefois les liens de parenté existent réellement, dans l'Orient turc, là où la tribu a été dissoute.

D'après les récits récents et exacts de la princesse de Belgiojoso, on voit que dans les familles riches les enfants trop nombreux sont jetés dans le monde à l'âge de douze ou quinze ans, pour ne plus jamais connaître ni leur père, ni leur mère. Grâces à ces mœurs, il n'y a jamais eu ni stabilité, ni tradition politique dans toutes les prospérités de l'Orient. Jamais les caractères ne se sont redressés dans la pratique journalière et intime de l'équité. Ni le droit, qui est la protection des faibles, ni la sécurité féconde, ne peuvent s'établir là où les femmes sont avilies. Si l'on veut pourtant que cette société entre dans notre civilisation de travail et de liberté, il faudrait que la cognée de la réforme fût mise à la racine de l'arbre, et que le coup d'État contre les janissaires fût suivi d'une longue suite de coups d'État contre tout ce qu'il y a d'immoral dans l'Is-

lam. Malheureusement, les influences européennes du XIXe siècle ne sont pas de nature à s'allier synthétiquement à la foi antique, de manière à produire un protestantisme musulman, croyant, intègre et pur, tel qu'il le faudrait pour renouveler le vieil Orient. C'est une chose impossible, et pourtant on ne saurait rien attendre de l'avenir, à moins que le sultan de la réforme n'agisse comme un Luther couronné, ou plutôt comme un Henri VIII chaste, et qui ne garderait qu'une seule femme. Le sultan, il est vrai, réunit les deux pouvoirs spirituel et temporel, mais il y a un talisman et un mystère auquel les puissances sont attachées et dont le rayonnement circonscrit les limites de toute leur action possible. L'autorité de la Porte est dogmatique, et elle ne peut ni aller contre la foi, ni limiter sa propre toute-puissance qui est de dogme; et le sultan, malgré les intentions les plus pures, se trouve enchaîné à l'énormité d'une grandeur dérisoire.

L'éducation européenne produit peut-être quelques grands dignitaires intelligents; mais, en général, les pachas ineptes et obèses de la réforme ne sont que des intrigants méprisables.—Dans un pays où la sobriété, du moins, est une vertu populaire, on trouve les kaïmakans et les gouverneurs ivres d'eau-de-vie dès le matin. Peut-être qu'on les détestait autrefois, mais on les méprise aujourd'hui. En somme, tout le système de l'honneur et de la moralité nationale va en s'effondrant. Les

institutions féodales et les liens des tribus, qui protégeaient les Musulmans des provinces contre les dernières exactions, viennent de disparaître; tous sont devenus égaux devant la concussion, et les populations les plus dévouées sont poussées à des révoltes de désespoir.—C'est en vain que le sultan se débat contre l'organisation de la vaste clique des concussionnaires ; et si un mouvement national était à craindre, il serait indubitablement dirigé contre les nouveaux janissaires de la bureaucratie.

Enfin, les Turcs ne sont pas un véritable peuple, même en Asie où les races Arabes, Kurdes et une infinité de tribus, prêtent un appui constant aux révoltes. Quant aux provinces européennes, les Turcs proprement dits se trouvent vis-à-vis des races indigènes dans la proportion numérique de un à douze.— Naguère c'étaient des conquérants campés, — aujourd'hui ils forment la caste des administrateurs et de leurs trop nombreux valets. Les rajahs forment la population active. Les Slaves cultivent assez bien, et les Grecs trafiquent encore mieux. Toute la véritable production a lieu par des mains chrétiennes. C'est donc à leur avantage que doit tourner l'amélioration dans le régime de la propriété territoriale, dans la justice, et dans l'impôt. La paresse des Turcs les fait succomber dans toutes les luttes de la concurrence. Le comte de Carlyle rapporte, en 1853, que l'on préfé-

rait payer 10 livres par an à un laboureur grec que de prendre un ouvrier turc, bien que celui-ci se contentât de trois livres; les anciennes industries des villes turques ne sont plus que des souvenirs romanesques et désolés. — Tout ce que l'on appelle le progrès, ne peut donc s'accomplir que par l'accroissement des chrétiens.

Le despotisme ottoman a été indolent autant qu'avide, et c'est là ce qui a protégé la nationalité des rajahs; mais il n'en a pas moins étouffé leurs facultés; les héros de la révolte sont les seuls hommes que les chrétiens de l'Orient aient produits depuis des siècles. Il ne faut pas oublier qu'en Orient la société religieuse et la société politique ne font qu'un : la religion c'est l'État, c'est l'unité nationale, c'est la patrie. Ajoutez que ni la géographie, ni la langue, ni les mœurs ne rattachent les chrétiens au maintien de l'unité turque. Les enfants des deux races ont été bercés par les chansons de la haine, et il est absurde de s'imaginer qu'ils ne se serviront pas de toutes leurs forces pour déchirer cet empire, dont tous les souvenirs leur sont odieux.

On avait donc raison de croire que les bases de l'État turc sont tellement vicieuses qu'elles en sont pour ainsi dire incorrigibles. Le sentiment national se révolte contre les réformes les plus inévitables, parce que ces réformes sont une transition naturelle et pro-

gressive vers la dissolution; l'abaissement des Osmanli en est la conséquence nécessaire.

Il est de fait que, depuis la bataille de Navarin, la paix d'Andrinople et les affaires de Syrie, l'Europe exerce dans l'empire turc une sorte de suzeraineté anarchique. Les ambassadeurs et les consuls partagent hautement les droits de la souveraineté avec la Porte; semblables à ces légats du moyen âge, qui au besoin déliaient les sujets de leurs serments de fidélité. Cette protection s'exerce pour le plus grand bien des chrétiens et pour la plus grande gloire de l'humanité turque. Mais elle désorganise le pouvoir et elle tue l'empire tout en étant devenue la condition de son existence.

Les Turcs sont un peuple brave, et leur courage fait illusion sur leur décadence. D'ailleurs une partie influente de la presse radicale aime à prophétiser les gloires futures des Osmanlis. Certains publicistes trouvent que c'est une belle chose qu'un pays où il n'y a point de famille, où il n'y a point de christianisme, où bientôt peut-être il n'y aura plus de religion d'aucune sorte, un pays sans nationalité, et où la propriété existe si peu que ce n'est pas la peine d'en parler. A lire certains articles, on aurait dit que le sultan Abdul-Medjid est appelé à jouer le rôle du fameux millionnaire que Fourier allait attendre sur le pont des Arts.

On a donc exagéré les ressources turques, et quant aux réformes, on a vanté l'impossible, c'est-à-dire moins que rien. Les journalistes ont traité le public comme Potemkin traitait Catherine la Grande, en élevant sur sa route en Crimée des villages en décors d'opéra et en planches badigeonnées.

Il faut bien se dire que la seule raison d'être de la Turquie sur le sol chrétien de l'Europe, c'est que son existence fait obstacle à l'agrandissement de la Russie. L'histoire de la domination ottomane ne peut manquer de produire sur tout esprit impartial l'impression d'une décadence irrémédiable. L'expansion de la force intellectuelle et industrielle de l'Occident, depuis un siècle, jette la Turquie dans une infériorité sans cesse croissante. L'influence active et même prépondérante qu'elle avait exercée sur la formation et la conservation de l'équilibre européen est passée tout entière à la Russie. Aujourd'hui toute son importance ne tient plus qu'à son excessive faiblesse.

Il n'y a pas jusqu'à l'esprit de l'antique antagonisme entre l'Orient et l'Occident qui n'ait passé à l'Église grecque. Aujourd'hui la Turquie appelle les occidentaux à son secours, et c'est la Russie qui représente le génie de l'Orient; il n'y a pas de doute qu'elle n'en soit l'expression la plus énergique et qu'elle ne lui ait donné une force et une efficacité toutes nouvelles. Pierre le Grand est, avec Mahomet, le seul oriental qui

ait fait refluer la marche de l'histoire de l'Occident à l'Orient, et qui ait été prendre des idées et des lumières en Occident pour les assimiler à la nature de son peuple. Il a fait entrer son Orient à lui, l'Orient russe, dans les grandes voies des synthèses de l'histoire; aussi à ne considérer la lutte entre les Russes et les Turcs que comme un débat asiatique, la Russie est en tout point supérieure à sa rivale. Premièrement, elle est à peu près chrétienne, et ensuite elle possède à la base de l'empire une nation homogène. Ce n'est même que grâce à cette supériorité qu'elle tente de reconstituer une de ces grandes unités monarchiques et colossales que les prophètes ont maudites, et au moyen desquelles l'Orient avait jadis pesé sur le monde entier. Il ne faut rien moins qu'une haine aveugle pour ne pas voir l'importance des progrès amenés par les conquêtes de la Russie sur les Turcs. L'importance moderne du commerce de la mer Noire ne date que de là.

Ceci nous amène à la question des détroits, qui résume jusqu'à un certain point toute la question orientale. Ces détroits fameux, bien qu'ils ne représentent aux yeux des marchands de Marseille et de Londres qu'un mouvement d'affaires d'une centaine de millions d'écus, n'en sont pas moins, pour des pays vastes et pauvres, la condition de l'affranchissement et de la vie. C'est la clef d'or et de fer de l'Orient, et c'est en même temps la dernière des fatalités de la Turquie;

car il y a un malheur providentiel à posséder la porte commerciale et stratégique de plusieurs peuples et de toute une grande race d'hommes. Avec ces défilés de la mer, il n'y a point de milieu entre l'empire et la ruine; —leur possession doit susciter des luttes implacables, et lorsque la part du lion est échue au faible, elle ne peut que le perdre. L'Autriche, il est vrai, a des intérêts dans la mer Noire, mais le cours du Danube s'éloigne du centre des affaires. D'ailleurs l'Allemagne s'est effacée dans ce débat. La Russie seule a l'audace nécessaire pour risquer périodiquement le scandale de l'inconciliable conflit. Tant que la Russie reste constituée dans ses limites actuelles, son gouvernement quel qu'il soit, ne saurait souffrir qu'une puissance sérieuse possède les Dardanelles. Il ne s'agit pas seulement d'ambition, mais le développement intérieur, et les plus hautes questions constitutionnelles et administratives y sont attachées.

Le nord de ce vaste empire est naturellement très-pauvre, tandis que ses provinces méridionales, longtemps désertes, possèdent, sur des espaces deux ou trois fois grands comme la France, un sol de la plus glorieuse fécondité; tout l'avenir économique est dans ces provinces, qui ne respirent que par les détroits. C'est parce qu'elle ne possède pas ce passage que la Russie dépense, d'une façon stérile, tout son luxe dans les marais de Saint-Pétersbourg, tandis que, si la capitale

pouvait être transportée à Kief ou à Kharkof, et si les encouragements gouvernementaux étaient jetés sur les bords du Don et du Dniéper, ils y fructifieraient au centuple, et dans une progression indéfinie. Il faut donc que la Russie soit sûre pour le moins de la suzeraineté de Constantinople, sous peine de ne pouvoir se mouvoir ni dans la guerre ni dans la paix.

On n'a qu'à se rendre compte des rapports de la géographie à l'empire, pour comprendre que la coexistence, réellement indépendante de deux grands États dans de tels rapports est radicalement impossible, et la nature des lieux doit suffire à démontrer que la question des détroits est essentiellement insoluble dans les termes où jusqu'à présent on l'a posée. Tant que la Russie possède la Pologne et ses annexes, et qu'elle conserve ses dimensions démesurées; tant qu'elle est seule riveraine de cette mer, face à face avec sa proie, la lutte sera inextinguible, et elle ne pourra être terminée que par la fusion des deux empires en une seule domination, qui saura réunir encore une fois les splendeurs de l'héritage de Byzance avec les réalités de la force.

Veut-on empêcher que ces deux empires oppressifs ne se fondent dans un seul État, il faut se résoudre au démembrement ou plutôt à la désarticulation de la Russie et à la reconstitution de la Pologne. Par là même, il n'y aurait plus de difficultés en Orient, en ce

sens que les peuples chrétiens devraient, de l'aveu sympathique de tous, échapper peu à peu à leur joug asiatique, soit que l'Autriche s'étende jusqu'aux Balkans, soit que toutes leurs provinces arrivent à l'indépendance de la Servie et des principautés danubiennes, Constantinople devenant une ville libre et hanséatique. Alors, la presqu'île de Thrace se couvrirait de ces fédérations auxquelles elle paraît prédestinée par l'ethnographie et la nature. Dans tous les cas, quatre ou cinq États arriveraient jusqu'aux rivages de la mer Noire, tandis que les détroits de Constantinople, ces Thermopyles du monde gréco-slave, pourraient être attribués à une confédération de peuples réunis autour de cet intérêt commun, et formant une amphictyonie de la mer fermée.

Cependant, la civilisation européenne en est réduite à faire détester le nom de son alliance par la plupart des chrétiens opprimés de l'Orient. Il est clair que cela est déplorable, et que les relations naturelles des États et des peuples doivent être corrompues pour que cela puisse avoir lieu : c'est ainsi qu'après des iniquités gratuitement commises ou souffertes, viennent les iniquités amères et forcées, et dont la fatalité vicieuse ne peut être extirpée qu'au prix des plus grands efforts et du sang.

Une fois que ceci est établi, premièrement qu'il est impossible de compter sur la réforme de la Turquie,

et, en second lieu, que la Russie, en marchant sur Constantinople, ne fait que poursuivre les nécessités organiques de son existence, nous pouvons passer outre, et la conduite de l'empereur Nicolas devra nous apparaître dans un jour calme.

et, en second lieu, que la Russie, en marchant sur Constantinople, ne fait que poursuivre les nécessités organiques de son existence, nous pouvons passer outre, et la conduite de l'empereur Nicolas devra nous apparaître dans un jour calme.

III

LA RUSSIE.

Le cabinet de Saint-Pétersbourg vient de démentir une bien longue réputation d'habileté, en engageant une grande guerre contre la France et contre l'Angleterre unies, sans s'y être préparé ni par la diplomatie, ni par les armes. L'inintelligence des changements survenus en France, a été aggravée par une morgue excessive pour tout ce qui tenait aux formes de la supériorité ; pourtant le fond de cette politique était naturel : nous dirions même que si l'on admet la donnée de l'Empire russe, ses tendances pourraient être considérées comme légitimes. C'est ce que M. de Nesselrode a parfaitement établi dans sa note de 1828, où il dit que la Russie ne peut souffrir une Turquie indépen-

dante et dont l'action serait différente de la sienne ; elle ne peut souffrir non plus que l'émancipation des Chrétiens soit conduite contre elle, et dans des idées qui lui sont hostiles. Cependant, la Russie exerce une mission de destruction contre l'Empire turc. L'anéantissement progressif de la puissance ottomane, saute aux yeux, et la guerre actuelle, entreprise pour la sauver, ne pourra empêcher son autorité de s'amoindrir aux yeux de ses sujets. C'est là que l'on a vu intervenir l'influence libérale et prévoyante de la politique française, puisque c'est à elle que l'on doit attribuer l'affranchissement de la Grèce, de même que les hatti-shérifs organiques qui forment peu à peu une grande charte d'affranchissement pour les rajahs. Cette politique est non-seulement humaine, mais elle est la seule qui puisse avoir un véritable avenir, et si la persévérante énergie du gouvernement français sait la faire aboutir à sa fin, la Russie n'aurait accompli sa mission destructive que pour préparer un avenir qui devrait lui échapper. Cependant, tant qu'il n'y aura qu'un seul empire dans les vastes contrées habitées par les Slaves, aucun arrangement ne sera définitif et les traités de paix ne seront que des armistices. Il n'y a que la Russie qui puisse résoudre la question orientale à Constantinople, tandis que la solution poursuivie par les puissances occidentales ne peut être trouvée que dans les plaines de la Pologne. Les avantages de la Russie en Orient tiennent d'abord

à la nature. L'empire des tsars possède ces énormes blocs de plaines de l'orient de l'Europe et du nord de l'Asie, qui offrent des lignes de retraite indéfinies et qui ont toujours pesé d'un énorme poids agressif sur le Midi. Les conquérants qui avaient commencé par s'établir dans ces steppes ont fini par dominer de tout temps en Asie. L'influence de cette position se fait sentir sur toute la ligne de l'Orient, depuis le Pirée jusqu'aux mers de la Chine. Dans l'Asie centrale, la possession de la mer Caspienne pèse sur le Turkestan, de même que sur la Perse, et les vieilles haines de Thur et d'Iran y mettent entre les mains du tsar de grandes influences. Enfin, le midi de la Sibérie est un pays sain et fertile, le seul peut-être qui, dans toute l'Asie, soit propre à la colonisation européenne et où un peuple énergique puisse prospérer. Deux millions de colons russes y sont déjà établis. Il est vrai que les fleuves sibériens se jettent dans la mer Glaciale, mais un système de canaux que l'on dit facile et la domination du fleuve Amour qui se jette dans la mer de Chine peuvent remédier à ces inconvénients. Ainsi la position de la Russie est agressive jusque dans l'extrême Orient, et elle possède dans toute l'Asie les leviers naturels d'une domination croissante.

Cependant, vis-à-vis de la Turquie, ce sont les moyens d'action moraux qui ont le plus d'importance, et cette ambition russe, déjà si fortement assise, se trouve inces-

samment sollicitée par les griefs et les sympathies des populations chrétiennes du rite grec.

Les dissidences des diverses communions orientales sont si faibles et les traditions de l'Église d'Orient sont tellement courtisanesques, que l'extension du primat impérial sur tous les patriarcats du Levant peut être considérée comme accomplie. La croix grecque est devenue le levier politique de l'ambition. Les Grecs, les Slaves et les Arméniens ne sont pas éloignés d'assimiler les généraux russes aux héros des croisades, et de regarder le prince Menschikoff, et l'amiral qui commandait à Sinope, comme les émules des Godefroi et des Tancrède. Les branches de l'Église d'Orient ont le sentiment parfaitement fondé de l'unité de leur Église, et de son antagonisme vis-à-vis de la religion occidentale prise dans son ensemble ? Au temps de la Réforme on se faisait illusion sur ce point, mais en se mettant au point de vue de l'histoire il faut embrasser la chrétienté de l'Occident dans son ensemble, et on doit tenir compte à l'Église latine des mouvements féconds qu'elle a soulevés. Le catholicisme aussi bien que ses antagonistes ont été indépendants et progressifs, tandis que l'Église grecque restait dans la communion de la stérilité et que toutes ses branches ont été fidèles à la tradition d'une servilité immémoriale.

Au point de vue de la nationalité, l'influence du panslavisme russe est d'autant plus péremptoire, qu'à

l'exception de la Pologne, la Russie est encore le seul pays slave qui ait un passé historique et une individualité nationale; de sorte que, la Pologne une fois ramenée ou détruite, rien n'empêcherait plus les peuples slaves de se fondre dans la Russie. Il faut ajouter que la politique de la race ne peut que se prêter admirablement à la forme despotique du gouvernement, parce-que les diverses peuplades sont assez divisées pour faciliter l'empire, et se trouvent néanmoins assez sympathiques pour ne pas vouloir rompre les liens de leur unité.

Les avantages que la Russie possède sur les champs de bataille de l'Orient, au point de vue de la géographie, de la nationalité et de la religion, sont suffisants pour qu'il faille une force double et triple afin de lui résister avec succès. Nous dirions même que c'est, parmi tous les théâtres et toutes les questions possibles, celle où l'action de cette puissance est la plus plausible, où elle est le plus éloignée d'avoir tort et le plus près d'avoir raison.

L'état social de la Russie est propre à favoriser tous les efforts de la conquête. C'est une société mi-partie de barbarie et de civilisation, rude, obéissante, agricole et toujours prête à combattre. Une civilisation purement administrative assure la prépondérance du gouvernement sur le mouvement spontané des peuples; elle fournit les armes, la tactique, l'ordre, le développe-

ment des ressources matérielles. Sous ce rapport les Russes ressemblent aux Germains barbares, qui, tantôt combattant Rome, et tantôt la servant, surprenaient l'ordre de bataille de la légion; tandis que l'Occident n'ayant en vue que la prospérité industrielle et à moitié ivre de paix comme on l'est de sommeil, ne supporte qu'impatiemment les armements militaires. On dirait les populations amollies du Bas-Empire, lorsqu'elles s'ameutaient pour rejeter les vieilles armes romaines qu'elles trouvaient trop lourdes, ce qui les mit hors d'état de résister aux barbares de l'invasion.

Quant aux finances, la Russie est certainement bien moins riche que l'Europe, mais elle n'a point à craindre les crises industrielles et elle peut beaucoup sacrifier à l'intérêt de la puissance. Point important, et sur lequel on s'est, croyons-nous, mépris, lorsqu'on a voulu apprécier les ressources de la guerre. Le trouble de la circulation a peu d'importance dans un pays agricole, où la production a lieu presque sans capital, sans engrais, par la force de l'homme et la richesse native du sol; et lorsque l'on se décide à tout prendre, on n'a besoin que de payer fort peu de choses, telles que des armes de choix, ou quelques objets d'équipement. Si Gengis-Khan avait pu lire le savant travail publié par M. Léon Faucher, sur les finances de son successeur impérial, il aurait été étonné de ces naïvetés honnêtes, complétement inconnues en Tar-

tarie. Et pourtant l'illustre khan de la Horde d'Or possédait, selon Marco-Polo, un papier-monnaie en cuir dont les coups de plat de sabre maintenaient le crédit. La révolution française elle-même n'a fait la guerre avec les assignats qu'en apparence, et elle l'a faite au fond avec des réquisitions. En temps de guerre, le gouvernement russe prend de fait tout le revenu de la noblesse; celle-ci ne vend plus rien, mais elle n'est pas ruinée pour cela; elle cesse d'acheter des objets de luxe et de voyager, et elle vit littéralement de rien dans ses terres. Il faut songer que le commerce n'entretient jusqu'à présent dans ce pays qu'une consommation improductive, et que cette consommation, même réduite, suffit pour entretenir le petit nombre de manufactures nationales.

D'autre part, sitôt que l'on persiste à mettre de côté la question polonaise, il n'y a pas de moyen d'action que la Russie ne puisse employer sans être arrêtée par les scrupules prudents que les difficultés intérieures suscitent aux puissances européennes. C'est le seul État qui puisse sacrifier à la longue les intérêts sociaux et humains à celui de sa prépondérance. Les tsars se sont servi de la légitimité, mais leur politique est loin d'être nécessairement enfermée dans le cercle étroit des sympathies à l'ancien régime.

C'est à la faveur de la tourmente révolutionnaire que la Russie a achevé de conquérir la Pologne, qu'elle a

pris la Finlande et le Danube ; c'est à la révolution qu'elle doit d'avoir pénétré dans toutes les affaires du continent ; et, si ses ennemis rouges l'on souvent servie, elle leur a rendu en revanche le service de patrôner tout ce qui s'écroule. Elle appuie un ordre oppressif, et elle éternise les crises par une réaction, que l'on peut réellement appeler incendiaire.—L'appui qu'elle prête aux princes est un encouragement et une tentation incessante pour toutes les passions de leur absolutisme ; en même temps, cet appui réel ou supposé, reçu ou seulement offert, est une source intarissable de violences ; car, lorsque l'appui de la Russie peut toujours faire casser les accords entre le gouvernement et la nation, il est tout simple que les hommes exaltés du parti national se préparent de leur côté au recours suprême des insurrections. Le continent européen se trouve ainsi maintenu dans un état de nature factice, où la force décide de tout et où le droit n'est qu'un armistice entre des ennemis. C'est à ce point de vue de la désorganisation du continent, que la Russie a eu raison de se faire le champion du droit divin, parce que ses théories équivalent à la négation de la justice en elle-même. L'absolu, en effet, ne peut point contracter ; l'émanation, la grâce ou le bon plaisir sont les seuls rapports possibles entre lui et les choses profanes. C'est une superstition qui, étant entretenue et savamment exploitée, peut, comme toute superstition,

aboutir à la destruction des derniers vestiges de moralité dans la sphère où elle règne. — Il est naturel, d'ailleurs, qu'il lui soit répondu par un fanatisme contraire, et le droit divin du peuple achève de déchirer la conscience politique qui est l'âme de la cité.

La complication de la politique russe avec la grande question révolutionnaire du monde moderne est vaguement, bien que vivement sentie par l'opinion de tous les partis; c'est elle qui donne à l'influence russe le prestige d'un mystère fatal, parce que toutes les fautes et que tous les excès lui profitent, et que la crainte et la haine réciproques des factions la protégent contre les armes et même contre l'intelligence des occidentaux. — Les révolutionnaires en la haïssant la servent, et les cabinets lui cèdent, parce qu'ils ont peur des révolutions. Les crimes et les lâchetés de tous, servent à élever sa position, ce qui nous paraît prouver qu'elle est le véritable et naturel ennemi de l'Europe.

Cependant la politique maladive de la fin du mois, a tellement restreint les horizons de l'opinion dans l'Occident, qu'elle se contente de vouloir briser les conséquences qui lui mettent le couteau sur la gorge, sans avoir la force d'âme ni d'esprit nécessaire pour remonter jusqu'au principe. — L'indignation un peu béotienne de la bourgeoisie occidentale, n'éclate d'ordi-

naire que lorsque ses intérêts directs sont compromis; car il est à remarquer que la masse des intérêts d'argent est aussi inintelligente dans sa quiétude que dans ses emportements. C'est à ce point de vue étroit que l'on a soulevé la question du véritable caractère de l'empereur Nicolas, et, lorsque celui-ci a étendu la main du côté de Constantinople, on a dit qu'il avait enfin dévoilé toute la perfidie de sa conduite. Comme si le tsar de toutes les Russies, roi de Pologne et grand-duc de Finlande, avait jamais pu répudier une part aussi essentielle de son héritage de l'avenir!

Nous croyons que la postérité, en Russie et en Europe, jugera autrement le caractère de l'empereur qui vient de mourir. En effet, celui-ci a d'abord engagé le conflit oriental pour faire reconnaître la lettre d'un protectorat qui existait de fait, et qui ne pouvait cesser d'exister; et il s'est engagé dans une guerre sans issue, lorsqu'il suffisait de céder et d'attendre pour faire bientôt peut-être expier à la Porte ses suprêmes velléités d'indépendance. Cette conduite, loin de démontrer un grand fond de duplicité ou de ruse, ne nous semble prouver au contraire que l'opiniâtreté d'un orgueil inintelligent. La chancellerie de Saint-Pétersbourg a peut-être rusé pour la forme, en jouant sur les mots et en dénaturant des faits secondaires, tandis que, pour le fond, l'empereur abandonnait la grande tradition byzantine de sa maison, et

qu'il était infidèle à cette religion du succès qui en a fait la grandeur.

On a dit de l'empereur Alexandre que c'était un Grec du Bas-Empire. On devrait dire de l'empereur Nicolas que c'est un patriarche russe, greffé sur un dynaste du Holstein. Il ne voyait pas qu'il y a un abaissement et une déchéance à subir les faiblesses de l'orgueil blessé lorsque l'on est la providence vivante d'une nation; il a voulu appliquer à une position, pour ainsi dire surhumaine, la notion étroite, pleine de raideur et de morgue, du privilége de l'ancien régime.—Son intelligence s'est perdue dans les fraudes superstitieuses qui sont une des nécessités de son pouvoir, il a été la dupe de son propre prestige, et il s'est enivré de ce philtre préparé pour les peuples jusqu'à croire que la position était l'homme, et que le rôle était le droit. C'est ainsi qu'il a été absolu et impitoyable avec une superstition froide et sous laquelle jamais personne n'a senti le frémissement d'une conscience émue.—Cette raideur a donné à ce caractère, en 1848, un de ces moments de grandeur décevante qui entourent quelquefois les victimes des systèmes les plus faux. Mais c'est elle aussi qui lui a fait sacrifier les intérêts de l'empire à cette légitimité des rois de l'Occident que la Russie ne peut adopter que comme une créature et un moyen d'action de sa politique. Les anciens empereurs, depuis Pierre le Grand, suivaient une tout autre route.

Ils tentaient tous les moyens et ils épuisaient toutes les voies du succès. Ils ne craignaient pas de reculer par dix fois devant des résistances imprévues. Ils sacrifiaient aux opinions et surtout aux préjugés de leur temps, et ils comprenaient évidemment bien mieux ce grand rôle de tsar, que Pierre le Grand a créé comme un intermédiaire entre la barbarie et la civilisation; rôle à double face, dont l'une était tournée vers les moujiks, tandis que l'autre souriait gracieusement à tous les coryphées de l'intelligence. Mais l'empereur Nicolas a été infidèle à la politique ascendante et progressive de tous les Romanoff ; on peut dire qu'il a été le premier tsar réactionnaire dans les temps modernes, en même temps qu'il sacrifiait aux dieux étrangers et qu'il adoptait les superstitions de ceux qui étaient les vaincus de l'Occident.

Nous croyons que M. de Maistre n'a pas habité en vain la capitale de la Russie moderne. L'influence de ses idées s'est déjà fait sentir vers le milieu du règne de l'empereur Alexandre. C'était en 1813 et 1814; l'empire de Napoléon se trouvait réduit aux dernières extrémités; c'était peut-être le moment suprême pour la fortune de la Russie, si elle avait voulu revenir aux projets d'Erfurth, au lieu de poursuivre jusqu'au bout les intérêts fantastiques de la Sainte-Alliance. C'est alors qu'on pouvait obtenir Constantinople, et le retour d'une semblable situation est probablement destiné à

être le rêve irréalisable de la Russie. Les obsessions de ce mysticisme politique ont plongé les derniers jours de l'empereur Alexandre dans une sombre misanthropie, et elles l'ont aveuglé jusqu'au point de lui faire abandonner les insurgés de la Grèce, qui étaient les clients naturels de sa puissance.

La manière hautaine et systématique dont l'empereur Nicolas a repris ses idées, a fait illusion sur les germes de décadence et de ruine qui s'y trouvent nécessairement contenus. Cependant, les tsars ne sont devenus les empereurs européens de toutes les Russies qu'en soumettant une Eglise barbare à un gouvernement civilisé, et toute la marche de l'empire ne pouvait manquer de se trouver radicalement dévoyée, lorsque le tsar défunt a voulu subordonner la raison d'Etat à la rêverie théocratique et qu'il a sacrifié l'empereur au patriarche. M. de Maistre a trouvé un rival dans l'autocrate; il lui a fourni des armes fort précises au point de vue logique, mais qui, à notre sens, n'en sont pas moins devenues déjà bien fatales à la Russie. Les docteurs de la théocratie catholique avaient confondu la liberté de la vie et de la pensée avec la liberté des révolutions, et ils condamnaient la séparation du spirituel et du temporel, par où le coin destructeur de l'individualisme avait pénétré dans l'histoire et par où le mal, disaient-ils, était rentré dans le monde. Les théocrates russes on été plus loin en fait de spécula-

tions historiques, et ils ont trouvé que la révolution commence à l'indépendance de la papauté. Selon l'opinion qu'ils partagent avec certains philosophes, Grégoire et même saint Athanase sont les ancêtres de la démagogie ; la papauté a forniqué avec le démon de la science et de la révolte, et elle en doit récolter les fruits, de jour en jour plus amers. C'est ainsi qu'à la pensée de Pierre le Grand qui voulait la Russie instruite, industrieuse et disciplinée, l'empereur Nicolas a substitué un autre type officiel. Selon les paroles d'un écrit célèbre, cet idéal de la sainte Russie a été montré au monde en mil huit cent quarante et quelques, dans la personne du tsar orthodoxe, lorsque après quatorze siècles d'absence, il est revenu prier au tombeau des saints Apôtres à Saint-Pierre. C'était l'image du bon pasteur qui vient chercher la brebis égarée, puisque le catholicisme romain est basé sur la révolte de l'orgueil, qu'il est une hérésie contre la discipline et qu'il faut que Rome rende enfin à César ce qui est à César, afin que la foi triomphe de l'incrédulité. — Il n'y a point de doute que si le pape était expulsé de son siége séculaire, la Russie ne lui proposât un asile, ainsi qu'elle l'a déjà fait pour les branches mortes du grand trône occidental, telles que l'ordre de Malte et les Jésuites. La Sainte-Alliance, la persécution des catholiques, le rôle de vengeur du Christ contre les tendances du jacobinisme, nous

paraissent suffisants pour indiquer le projet d'amener la papauté à l'apostasie; non pas, peut-être, à l'apostasie de la lettre, mais à celle de l'histoire et de l'esprit. Nous croyons enfin que la reconstitution d'un catholicisme byzantin, où toutes les lettres mortes, toutes les cérémonies, tous les formalismes se trouveraient réunis et consacrés, était pour l'empereur Nicolas un projet, ou du moins un de ces rêves qui décident des actions.

Pour se rendre compte des conséquences particulièrement désastreuses que la subordination de l'État à l'Église a dû avoir en Russie, il faut songer que le sein de l'Église grecque semble maudit, tant elle a été stérile en vertu et en force; elle a abandonné la liberté de conscience des enfants de Dieu; elle a abandonné la prédication de la vérité, et elle a livré à César cet empire des consciences qui ne devait jamais être à lui. On pourrait dire que c'est un *caput mortuum* du christianisme et que sa branche orientale a succombé à la tentation d'une apostasie asiatique; et il en résulte que les distinctions fondamentales de droit humain se trouvent effacées, et que jamais ni la conscience, ni l'énergie personnelle, ni l'honneur n'ont pu surgir du sol d'un pareil régime. C'est parce que l'ancien État russe était purement grec, qu'on ne rencontre dans sa vieille histoire que le despotisme, quelques nobles qui étaient les serviteurs du despote, et le communisme patriarcal parmi les esclaves.

Cependant l'empereur Nicolas n'a pas laissé de trace de la sage tolérance d'Alexandre; il a commencé par faire la guerre aux traductions de la Bible et par arrêter le mouvement des lumières protestantes. L'Église russe ne peut pas, il est vrai, se rapprocher du catholicisme, qui a toujours dit « tout ou rien » mais l'imitation de certaines formes protestantes ne répugnait point à la nature de l'institution, et l'Église anglicane offrait un modèle dont le haut clergé tendait à se rapprocher. Lorsqu'on sait combien la conscience est peu éclairée en Russie, depuis les plus grands jusqu'aux plus obscurs, on ne peut regarder la réaction de l'empereur Nicolas vers les anciens errements de l'Église grecque que comme une calamité nationale.

Pour en convaincre nos lecteurs, nous n'avons qu'à passer en revue les principales mesures du règne.

Pour les affaires religieuses : La vieille loi qui condamne à la prison perpétuelle toute personne qui a abandonné la religion grecque a été renouvelée et appliquée, nous le disons formellement. Quatre millions de catholiques du rite uni en Lithuanie, et les paysans des provinces allemandes, ont été convertis par la force. Enfin, la loi sur les mariages mixtes, en imposant des conditions déshonorantes aux conjoints hétérodoxes, a arrêté le mouvement de fusion qui s'opérait entre les peuples de l'empire. On eût dit que le gouvernement ne songeait qu'à attiser toutes les haines.

Pour l'éducation : L'imitation servile de la réaction étrangère a fait penser que la Russie avait déjà trop d'instruction : l'éducation a été interdite aux classes inférieures, et le nombre des élèves que les écoles supérieures pouvaient admettre a été limité et réduit de moitié dans beaucoup de cas.

Pour la législation civile : Le travail du code, entrepris par les ordres de Catherine et abandonné pendant les grandes guerres, a été radicalement vicié par l'idée de l'infaillibilité papale du tsarisme; on a donné force de loi à tous les ukases accumulés depuis deux cents ans, et ce digeste informe, vide de l'idée du droit personnel, a été surchargé d'une procédure inextricable, parce que l'empereur a voulu être le juge suprême de l'empire, et qu'un procès peut être jugé treize fois pour arriver jusqu'à lui. Ce code équivaut à l'absence de toute loi, et les transactions ne se basent plus que sur la confiance personnelle. La portée de ces vices est incalculable, et néanmoins ils ne peuvent être attribués qu'à l'autolâtrie dogmatique de l'empereur, qui ne se contentait pas d'être la source suprême du droit, mais qui voulait en être le sujet unique et le seul juge définitif.

Pour l'état civil des serfs : Les intentions de l'empereur vis-à-vis de ces masses qui l'appellent leur père ne pouvaient être mauvaises, et ses tentatives de législation ont fait quelque bruit; cependant, il n'a délié

aucun des liens de la servitude, il n'a fait que la compléter en appliquant le système administratif à sa régularisation. La seule protectrice des esclaves, la coutume, n'a pu être déracinée sans détruire les dernières garanties de leur bien-être. Une nuée d'employés prévaricateurs est venue s'abattre sur leurs affaires. La législation de l'empereur Nicolas a superposé l'une à l'autre toutes les servitudes de la science et de la tradition, elle a accumulé toutes les rigueurs des systèmes préventif et répressif, en enfantant cette union monstrueuse entre la bureaucratie et le servage. A ce propos, le prince Menschikoff s'est permis de dire : « Il n'y a plus que quelques villages à détruire au Caucase; envoyez-y le ministre des domaines, comte Kisseleff, et ce sera fait dans deux ans. » Ajoutez que l'on voulait forcer l'industrie par la prohibition, sans vouloir souffrir ni liberté ni justice. Le serf de la glèbe a donc été converti en esclave prolétaire du moulin à coton. Mais le tsar préférait être volé de 300 p. °/o par ses ponts et chaussées, plutôt que de garantir un droit ou d'autoriser une association.

Pour la diplomatie : C'est l'idée fixe de la réaction, la tyrannie en Pologne et la manie d'humilier la France, ces trois points fixes chez le tsar défunt, qui ont fait commettre toutes les fautes fameuses de son règne. D'abord vient la coalition de 1840; puis, les conséquences du système le forcent à prévenir le démem-

brement de l'Autriche en 1849, et à intervenir entre les puissances allemandes lorsqu'elles allaient se battre en 1850. Le passage du Pruth n'a été que la dernière expression de cette politique d'aveuglement.

Jamais encore l'infériorité industrielle de la Russie n'a été aussi grave qu'elle l'est devenue sous le tsar défunt ; il n'y a pas jusqu'à la force des armes russes qui n'en ait été gravement atteinte. L'inintelligence de tout ce qui touche au développement individuel a été porté jusque dans le système militaire de l'armée du tsar : le soldat sert vingt-cinq ans, dont quinze dans l'armée active et dix dans la réserve. Il manœuvre trop bien, mais il n'a point d'instruction individuelle, on lui a laissé de vieilles armes détestables, et on ne lui a point appris à s'en servir. Aussi cette troupe marche à la mort et non point au combat; elle croit que c'est la fatalité qui dirige les balles, et elle tombe en longues files devant l'ennemi.

La campagne de Turquie vient de prouver cet abais sement relatif des armes russes, et la défense opiniâtre de Sébastopol ne peut infirmer cette appréciation. N'est-il point profondément humiliant pour une grande puissance militaire de voir une armée de 80,000 hommes qui débarque sur son territoire et qui, sans diversion aucune, s'y maintient victorieuse pendant plus de six mois? Une pareille armée, jetée sur la côte de France, serait détruite en quinze jours. La

longueur des distances est une grande cause de faiblesse pour la Russie ; cependant ses rivières ne sont point navigables ; elle ne possède ni chemins de fer, ni machines à vapeur, ni armes de précision, ni ateliers montés pour en produire. S'il y avait eu des chemins de fer dans la Russie méridionale, les alliés auraient dû infailliblement être précipités dans la mer. Les opiniâtres travaux du soldat russe ne peuvent parvenir à pallier une aussi honteuse infériorité industrielle à tous les points de vue de la puissance. Mais on est tellement resté en arrière, que l'empereur Nicolas aurait pu être comparé à un second Montezuma, et que les chevaux de force de la vapeur ont remplacé les chevaux de bataille de Cortèz vis-à-vis de la Russie.

Si quelque ombre de civisme russe avait existé dans l'âme de l'empereur, il aurait sacrifié sa consistance personnelle aux plus pressants intérêts de son empire, ne fût-ce qu'au moment où il a été forcé de voir un piège sans issue, là où il s'imaginait marcher à un triomphe non contesté. Il est vrai que l'usage absolu du pouvoir aveugle, surtout lorsque l'âge vient à rétrécir le cercle des relations personnelles du souverain; pourtant il y a des événements qui devraient déchirer cette cataracte impériale.

S'il y avait eu un Cincinnatus dans le conseil de l'empire, s'il pouvait y en avoir dans un sénat de courtisans, nous ne doutons point qu'il n'eût proposé

d'interdire le tsar défunt, et de proclamer la régence du grand-duc héritier. Mais la mort est venue accomplir ses destinées avant qu'il n'ait épuisé la lie de la coupe, avant qu'il n'ait pu mener son empire jusqu'à la ruine.

Le tsar Pierre a tracé la route dont la Russie ne peut point s'écarter sans se perdre. Ce prince a surtout été grand par le parti qu'il a su tirer de ses défaites; il y a cent quarante ans que, lui aussi, s'est vu entouré et coupé pour avoir passé le Pruth avec imprudence. Il est inutile de se demander ce que serait devenue la puissance russe s'il s'était laissé ou détruire ou prendre. Le tsar Pierre a été probablement le plus grand homme politique parmi les peuples slaves. Il avait les passions atroces d'un barbare héroïque, mais il les contenait avec une force d'âme indomptable dans toutes les choses essentielles. Le mépris de la mollesse et de la vaine ostentation, joint au sentiment énergique de ce qui lui manquait, à lui et à son empire, en ont fait le héros industriel de l'autocratie. On ne se l'imagine point, au milieu des brumes du Nord, avec la hache du charpentier à la main, sans se rappeler le Siegfried des vieux chants scandinaves lorsqu'il allait se forger lui-même son épée de bataille dans la forge de l'ennemi. Au point de vue politique, l'originalité du tsar, sa grandeur et sa force, consistent dans la synthèse de l'industrie et de la conquête, dont il a été l'ex-

pression vivante, et que l'on doit considérer comme le principe de tous les progrès que la Russie a réalisés et qu'elle réalisera dans l'avenir, si on lui laisse le temps de rentrer dans ses véritables voies.

Cependant les mesures qui peuvent faire arriver la Russie au comble de la puissance sont si simples, et son action deviendrait alors tellement redoutable, que nous ne comprenons pas que l'Europe s'avise de lui donner des leçons. Pour juger un ennemi il ne faut avoir ni colère ni passion, si les hasards de la personnalité ne doivent pas nuire à l'appréciation, et il faut se mettre vaillamment à son point de vue. Nous sommes donc bien loin de croire qu'il faille juger les ressources et les forces futures de la Russie d'après ce qu'elle est devenue sous l'empereur Nicolas.

Un grand souverain, une impératrice intelligente, ou un bon ministre, suffiraient pour mûrir l'œuvre de Pierre le Grand à la lumière du XIXe siècle. Il s'agit seulement de comprendre que la puissance et l'honneur de l'État exigent aussi impérieusement la liberté du travail et de l'industrie, que l'ordre administratif et militaire importait au XVIIIe siècle. — La position de l'Autriche est certainement plus mauvaise, et pourtant elle a cherché et trouvé des forces dans la liberté du travail. — C'est évidemment une concurrence que la Russie ne peut plus recuser, à cause de la consanguinité des populations limitro-

phes et de l'identité des principes du gouvernement.

La réforme de l'état civil, et celle du code judiciaire, suffiraient pour transformer le tsarisme en une monarchie absolue, il est vrai, mais légale.—Il est difficile de se figurer le degré de richesse et de population auquel cet empire pourrait atteindre, avec son immense territoire fertile, s'il donnait des garanties positives aux intérêts. La Russie deviendrait par là même une seconde Amérique monarchique, offrant un asile et un emploi ouvert aux capitaux et aux talents. D'ailleurs le ver rongeur de l'empire des tsars c'est la corruption et la bassesse de ses instruments. Mal honteux, et auquel on ne peut trouver de remède que dans l'indépendance de la dignité personnelle et de l'honneur. C'est ainsi que la persécution de Nicolas Ier contre les duels a rendu l'administration mille fois plus harassante. L'inviolabilité s'est trouvée déléguée par là même à tous les agents du gouvernement. Il n'y avait pas de si mince employé, qui ne fût devenu un autocrate au petit pied. Il y avait comme une chaîne électrique qui répercutait la rudesse du tsar dans la brutalité du gouverneur, du lieutenant, de l'agent de police. La liberté du duel, qui entraîne la nécessité d'être poli, vaudrait seule en Russie toute une constitution.

Le servage entasse la population dans quelques cantons, et il laisse tout à côté de grands espaces vides. La colonisation intérieure suffirait pour doubler l'empire

dans l'espace de trente ans. La vie moyenne doublerait, et l'on trouverait au besoin quatre fois plus d'hommes en état d'être soldats.—Mais ces hommes seront libres, et c'est alors que la terre russe deviendra une grande nourrice de peuples, et que la tache originaire de l'histoire des slaves sera ôtée de leur front. L'Europe ne pourra faire une faute sans être écrasée, et elle sera néanmoins forcée d'honorer la puissance du progrès véritable.

Il ne faut pas croire non plus que la liberté de l'état civil ou du commerce puisse être à craindre pour le gouvernement absolu. Il est clair que le despotisme sera pour longtemps la seule ancre sur laquelle la société russe puisse porter.

Le petit nombre des révolutionnaires que la Russie a produits n'a pas songé à prendre pour levier la liberté ou le droit, qui sont étrangers à leur peuple. Leur point d'appui est dans l'organisation communiste de l'esclavage. Ces messieurs prétendent que les mœurs du peuple russe, l'ont prédestiné à apporter au socialisme savant de l'humanité la séve du communisme primitif. Selon eux, la domination russe serait pour l'histoire sociale de l'avenir ce que l'invasion des Germains a été pour l'époque individualiste. Nous avons entendu des radicaux russes nous dire qu'ils avaient appris des Tatares à couper les têtes et à prendre les fortunes avec une véritable simplicité de cœur,

sans s'encombrer de ces nuées de sophismes et de phrases par lesquelles M. de Robespierre lui-même, disaient-ils, s'était amoindri.

Si la Russie parvient à sortir de la crise actuelle sans perdre la Pologne, où réside le nerf de ses aspirations, et dont la conquête excentrique est le ferment de son accroissement démesuré, alors il est évident que le tsar Alexandre II n'aurait qu'à prendre les trois ou quatre mesures suivantes pour rendre son empire inattaquable, et lui donner une prépondérance inouïe. Ces quatre mesures, qui se tiennent, sont : 1° la liberté du travail par l'affranchissement des serfs; 2° la rédaction d'un code civil ; 3° la liberté religieuse; 4° la réconciliation avec la Pologne.

La secousse imprimée par un échec à l'imagination orgueilleuse de la Russie, pourrait parfaitement servir à enrayer la marche de ce grand défrichement. On pourrait déclarer que la sûreté et l'honneur de l'empire ne permettent plus que les réformes de l'état civil soient retardées, que le travail doit être libre de tout produire et de tout acquérir.

La première des réformes cardinales est, sans contredit, l'*abolition du servage*. La chose est moins difficile que l'on ne pense. L'exemple de ce qui a été fait en Prusse, après 1807, est décisif dans cette question, et il prouve que la liberté de la personne et de la terre du paysan, peut être obtenue sans entraîner, soit la ruine,

soit l'appauvrissement du propriétaire. Au bout de quarante ans, ceux-ci se sont trouvés quatre fois plus riches, par l'effet du progrès agricole et par la cessation du gaspillage. Il ne s'agit, en effet, que de fixer les redevances du paysan en argent, pour que le progrès de la société moderne amortisse en fort peu de temps le prix de la liberté de la terre et de l'homme. D'ailleurs, la valeur vénale du serf se trouve sensiblement diminuée, même en Russie, par le vice inhérent à ce genre de propriété. Il est donc équitable de rattacher l'une à l'autre ces deux tendances naturelles, dont l'une contribue à l'amortissement du prix de l'esclave, tandis que l'autre élève la valeur nominale de tous les produits. (Voyez la note sur l'affranchissement des serfs.)

La réforme du code. Cette seconde mesure est le corollaire nécessaire de l'abolition de l'esclavage. La chose importante c'est que la rédaction soit simple et brève, car le perfectionnement systématique de la théorie du droit, ne peut être l'affaire d'une société, dont les rapports sont assez simples, et qui doit commencer par imiter ; d'ailleurs, il est impossible dans la pratique, avec des employés dont la moralité doit être plus que suspecte. Il faut restreindre le nombre des juges, et avoir recours à une procédure d'une simplicité impitoyable, pour faire ressortir directement la responsabilité personnelle. Cela peut avoir des inconvénients

pour les plaideurs, mais ceux qui ne veillent pas à leur droit, ne pourraient s'en prendre qu'à eux-mêmes. Le législateur qui veut faire fonctionner la justice en dépit des habitudes invétérées de la corruption, se trouve dans la position du génie militaire, qui élève des ouvrages sous le feu incessant de l'ennemi. L'essentiel c'est de se rendre nettement compte de la position, et alors,—s'adresser droit à la responsabilité personnelle, la concentrer pour la mettre en évidence, est le seul moyen d'éveiller ce qu'il peut y avoir de conscience dans les hommes dont on dispose; tandis que les précautions savantes de la procédure deviennent, dans un tel milieu, les retraites d'une vénalité inextricable. Le code Napoléon a fonctionné avec succès dans le royaume de Pologne jusqu'à son abolition par Nicolas Ier, en 1843. Cependant le code autrichien, tel qu'il a été récemment révisé, offre plus de facilités, et on pourrait, avec quelques modifications locales, l'appliquer à la totalité de l'empire. Il est bien entendu que la procédure doit être établie en vue de la corruption, et que l'élection des juges, qui est déjà usitée en Russie, en certains cas, pourrait rendre de bons services pour les instances inférieures aussi bien que pour les tribunaux de commerce.

Quant à *la liberté religieuse,* nous en avons suffisamment exposé la nécessité. Il n'est pas probable qu'il soit possible de l'étendre jusqu'à la complète liberté

des cultes, comme en Angleterre, mais du moins la conscience doit être libre, et les peines afflictives qui frappent le changement de religion pourraient être abolies.—Quant à l'Église grecque, il est urgent d'élever la condition de ses popes, qui ne sont que des paysans ignares, pour en faire au moins des ecclésiastiques, si ce n'est des prêtres. Pour relever le moral de ce corps, dont l'importance ne saurait être évaluée trop haut, il faudrait : 1° améliorer leur position matérielle en réduisant le nombre des cures, qui sont aujourd'hui de 500 à 600 âmes, et qui devraient être de 1,500 à 2,000 ; 2° établir des séminaires où les aspirants à la prêtrise recevraient une éducation convenable ; 3° permettre au clergé régulier d'arriver aux dignités de l'Église et aux évêchés, qui ne sont réservés, jusqu'à présent, qu'aux seuls moines des couvents ; 4° réformer les couvents eux-mêmes, ce qui ne peut se faire que si on les force à s'occuper d'œuvres de charité et d'utilité publique. Notez bien qu'il y a 50,000 religieuses en Russie, et qu'il n'y a ni une sœur de charité, ni une maison d'éducation sur ce nombre.

La *quatrième mesure* était relative à la Pologne, que le gouvernement russe pourrait tenter de ramener, si dans la guerre de l'Occident contre la Russie le nom même de ce pays n'était pas prononcé, et si l'on évitait de le prononcer jusqu'à la fin ; car ce serait un désillusionnement cruel, et il est à craindre que le

découragement ne se glisse dans beaucoup d'âmes.

Le parti pris de la tolérance religieuse rendrait bien des choses plus faciles pour le gouvernement russe. Quant à l'administration politique, il faudrait, pour réussir, faire plus et moins que l'empereur Alexandre n'a fait en 1815. On devrait faire moins, car la Russie ne pourrait accorder à son antique rivale ni un gouvernement constitutionnel, ni une armée nationale séparée. D'un autre côté, on pourrait faire plus, en réunissant la plus grande partie des provinces polonaises, telles que la Lithuanie et la Volhynie, à l'administration du royaume de Varsovie. D'ailleurs, on devrait rendre ou donner à tout ce pays le code Napoléon, de même que l'emploi de la langue nationale dans l'éducation et dans le gouvernement. On pourrait y joindre le privilége de l'indigénat pour l'obtention des fonctions civiles; et tout cela, sans nuire ni à l'unité active ni à la sécurité de l'empire, tant que les Polonais et les Russes viendraient se confondre, dans la confraternité des armes, sous le même drapeau. En un mot, en dehors de l'indépendance militaire et politique, il faudrait traiter la Pologne avec une égale équité, comme si elle était un pays réuni et non point conquis.

Le contraste avec les gouvernements allemands, qui visent à la destruction de la nationalité polonaise sur son propre sol, ne pourrait manquer d'ajouter un grand prix à ces concessions civiles. Si une pareille

politique était poursuivie pendant longtemps, il ne faudrait pas s'étonner de voir un peuple opprimé et honni finir par se rattacher au seul gouvernement qui le ménagerait.

La réconciliation de la plus ancienne des nations slaves aurait une portée incalculable. Le prestige de la Russie parmi les Hongrois, les Bohêmes, les Serbes et les Grecs, n'aurait plus de limites ; les frontières de la Russie deviendraient réellement inattaquables, et sa politique, au dehors, y gagnerait une liberté d'action qui devrait faire tressaillir dans leurs tombes Machiavel et Richelieu.

NOTE SUR L'AFFRANCHISSEMENT DES SERFS.

La distinction établie par les légistes de l'Occident entre la féodalité *dominante* et la féodalité *contractante*, est inapplicable dans un pays où la législation a toujours été incomplète, et où la coutume primait la loi.

L'interprétation du droit positif n'a aucun terme fixe auquel elle pourrait se rattacher. Ainsi, c'est le *statu quo* de la coutume qui doit servir de point de départ unique, d'autant plus que la convenance de toutes les probabilités économiques se trouve réunie en sa faveur.

C'est ainsi que l'affranchissement pur et simple du paysan, en laissant toute la terre au maître, serait ruineuse pour l'un et pour l'autre ; comme on l'a vu

dans le grand-duché de Varsovie, où l'interprétation peu convenable des légistes français avait été adoptée. La propriété s'est trouvée ébranlée, sans grand profit pour les paysans, qui prétendaient qu'on leur avait donné la liberté de courir, après leur avoir ôté leurs bottes. D'un autre côté, l'attribution de la terre au paysan, sans aucun dédommagement pour le seigneur, est non-seulement injuste, mais elle pourrait aller dans les provinces intérieures de la Russie jusqu'à détruire l'existence des classes éclairées. D'ailleurs, la sécurité des fortunes est le grand mobile de l'activité libre, et la spoliation va droit contre les intentions d'un gouvernement qui veut fonder un état social régulier. Ajoutez que l'effort de sagesse nécessaire pour se racheter élève le moral de l'affranchi. L'accomplissement d'un effort modéré pour atteindre ce but est peut-être la seule garantie suffisante que le serf puisse donner à la société des hommes libres où il doit entrer.

Au point de vue du vasselage et de la tenure des terres, la Russie se divise en deux zones. La première, où le seigneur possède des fermes que ses vassaux cultivent gratis : les corvées y sont fournies par les paysans, d'après la proportion des terres qu'ils tiennent du maître et qu'ils cultivent pour leur propre compte. Dans cette zone, qui embrasse entre autres les provinces de l'ancienne Pologne et celles de la Baltique,

l'œuvre du législateur est facile. Le paysan est déclaré propriétaire de la terre qu'il cultive, la prestation est convertie en argent et déclarée rachetable ; le droit, de personnel et réel en même temps qu'il était, devient purement réel ; les servitudes restent pour commencer *in statu quo*.

La seconde zone est celle où le seigneur n'a point de ferme à lui, et où la commune cultive toute la terre et paye au propriétaire une redevance en bloc, qu'elle divise ensuite entre ses membres, au *prorata* de leur richesse et de la terre que chacun d'eux a obtenue. C'est la zone communiste de la Russie ; car la commune procède tous les cinq ou tous les dix ans à un nouveau partage de terres et des prestations entre les chefs des familles. C'est le communisme primitif et barbare, c'est le communisme de l'Inde anglaise et des aborigènes de l'Amérique. Il est incompatible avec l'industrie agricole et la liberté.—Le troupeau veut nécessairement des pasteurs et des maîtres ; car il faut qu'une société possède, pour le moins, quelques hommes qui puissent agir librement, penser, et prévoir.

Ici, les difficultés sont plus grandes, puisqu'il faut du même coup donner le liberté, et constituer la propriété rurale. Néanmoins, cette difficulté n'est pas invincible ; et c'est encore l'état naturel et présent des choses qui peut seul donner une règle et une norme au gouvernement.

Le pouvoir qui doit introduire la vie civile dans une société barbare, ressemble au législateur antique qui fondait la cité sur la délimitation de ses champs, ou plutôt sur la consécration de leurs limites, car jamais le législateur n'a créé une société, et il ne peut que donner la stabilité légale à l'ordre naissant de l'usage.

C'est ainsi que les rôles des communes, tels qu'ils existent actuellement, devraient recevoir une autorité fixe. Le dernier rôle de répartition peut et doit devenir la table hypothécaire du village. Dès lors, chaque paysan serait un propriétaire chargé d'une redevance, fixe. Il est vrai que pour commencer, cette redevance pourrait, dans certaines provinces où il y a beaucoup de terre et peu d'hommes, dépasser la valeur de la terre en location. Le paysan libéré pourrait donc l'abandonner, et l'ancien seigneur ne se trouverait plus être que le propriétaire endetté d'un désert. A cela on obvierait facilement par un régime de transition pour vingt-cinq ans, par lequel :

1° On ne permettrait aux membres d'une famille d'aller s'établir hors du village qu'en laissant un ou deux hommes valides dans leur propriété;

2° On conserverait pendant vingt-cinq ans la solidarité de la commune pour le payement des redevances arriérées.

Le terme des vingt-cinq ans serait suffisant, parce que la valeur des métaux précieux s'abaisse, et que le

progrès de la culture et de l'industrie doublerait la valeur vénale des produits agricoles. Au bout de vingt-cinq ans, les lots de terres abandonnées, s'il y en avait toutefois, ce dont nous doutons, resteraient la propriété pure et simple du seigneur.

Pour ne rien négliger il faut encore parler d'une troisième catégorie de serfs, qui ont obtenu de leurs maîtres la permission de quitter le village pour s'adonner à l'industrie et au commerce. Il y a parmi ces gens des marchands riches et millionnaires, qui payent à leurs maîtres un droit arbitrairement fixé. On pourrait attribuer à cette catégorie la faculté de se racheter en payant à 6 p. 0/0, le capital de la redevance qu'elle servait à ses maîtres lors de la promulgation de la loi. En tous cas, le droit du seigneur sur ces familles doit être converti en créances privilégiées sur la personne et la fortune de ses anciens serfs. Ces hommes sont généralement industrieux, et dans les neuf dixièmes des cas, le propriétaire n'éprouverait aucune perte.

IV-V

LA POLOGNE.

On a dit, non sans raison, que la Pologne était devenue impopulaire, ce qui doit arriver à toutes les causes sur lesquelles on déclame parfois et qu'on n'étudie jamais. Procédé infaillible pour tout user et pour donner à un public agacé l'envie de contester les vérités où le lieu commun vient se carrer. La Pologne a eu le malheur d'avoir des amis terribles et des protecteurs impuissants. Les révolutionnaires l'ont compromise, et les chefs des conservateurs l'ont abandonnée avec cette étroitesse de vues qui a fini par annuler leur parti. Les optimistes de toutes sortes se sont irrités de la persistance que le sang mettait à couler de cette plaie ouverte. La bourgeoisie souveraine de notre temps

s'imaginait être le peuple élu de la terre, elle se croyait destinée à élever une nouvelle Jérusalem raisonnable et grasse, au pays de Cocagne de l'avenir; ce n'était donc pas sans une sorte de satisfaction honteuse qu'elle voyait succomber les Zélotes qui venaient crier malheur autour des murailles de sa cité.

Les bouleversements et surtout les injustices de notre temps ont renouvelé la grande plaie antique de l'exil; il y a eu des amnisties illusoires qui ont jeté de 8 à 10 mille exilés sur tous les chemins du monde. La proscription a fini par former des armées flottantes et désespérées, qui ne pouvaient être que désagréables et suspectes aux gouvernements. Malheureusement la Pologne a été frappée de tant de coups, que voilà 60 ans que des générations successives d'exilés quittent sa terre saignante; c'est par eux qu'elle communique avec l'Occident, lassé de cette fécondité de misères. On eût dit la patrie des proscrits, et on a été jusqu'à faire un paradoxe peu noble pour soutenir qu'il n'y avait plus de Polonais en Pologne. Cependant ces exilés sont nécessiteux, leur jugement est faussé par la déception perpétuelle, qui est une mauvaise conseillère; d'ailleurs c'est le sort commun des longues fidélités que d'être confondues, par une certaine classe d'indifférents, avec les idées fixes de la folie. Il est impossible qu'à la longue, les exilés ne deviennent point une charge insupportable pour ceux qui ont eu la charité de les recueil-

lir. Le cœur humain est capable de grands efforts dans un intérêt noble, mais il est au-dessus de sa vertu de supporter une sorte de scie continue. Nous croyons que les amis sages des proscrits feront bien de les aider en ne parlant d'eux que le moins possible, à moins de ces moments décisifs où leur cause semblerait pouvoir être sauvée.

Il n'y a jamais eu de révolutions en Pologne, il n'y a eu que des insurrections, rendues inévitables par la position odieuse que les conquêtes et surtout les partages lui ont faite. Ces insurrections sont d'autant plus fréquentes, que ce malheureux pays a une importance pour ainsi dire organique dans le système européen, et qu'il se trouve placé au confluent stratégique où les questions passionnées de la domination des principes et des races doivent se décider. Il ne faut pas se dissimuler que cette importance fatale entraîne la masse des difficultés qui s'opposent au rétablissement de la Pologne. Le partage de ce pays en 93 a été la colonne sur laquelle la coalition et la Sainte-Alliance ont porté en entier; il a créé une complicité entre les trois cours du Nord en même temps qu'il formait une masse compacte de tout leur système territorial. On croyait à la vertu du crime politique, et les monarchies répondaient par la destruction d'un peuple à l'abolition de la royauté en France. Ce qui donne à cet attentat commis au nom du droit divin un caractère spécial

dans l'histoire, c'est que c'était une sorte de crime dogmatique et qui pourrait être comparé au meurtre également théorique de Louis XVI. Ce qui paraît incontestable c'est que la mort de Louis XVI a entraîné la destruction immédiate de la Pologne. L'ambassadeur d'Angleterre à Varsovie mandait à sa cour qu'il fallait sacrifier ce pays, de peur que la France n'y trouvât un allié ou du moins pour que sa neutralité ne paralysât point la coalition. Il est vrai que le premier démembrement date de 1772, mais ce partage pouvait être considéré, de la part de la Prusse et de la Russie comme une rectification des frontières litigieuses aux dépens du plus faible, tandis que Marie-Thérèse n'acceptait qu'à contre-cœur une province inutile à ses intérêts. En 1788, la Prusse inquiète du formidable voisinage de la Russie avait prêté son appui à la diète de Quatre ans pour secouer le vasselage de Catherine. Mais après 93, la Russie était devenue l'espoir et le grand-prêtre de la monarchie, et la Pologne était condamnée par la coalition, comme suspecte de révolution.

Cependant la Pologne venait de s'arracher à l'affreux anachronisme de son anarchie de gentilshommes pour rendre la couronne héréditaire, tandis que cette même Russie venait de jouer haut la main, en Suède et en Pologne, le rôle de la protectrice suzeraine de l'anarchie. Ce n'est pas la révolution, c'est la routine qui a perdu la Pologne. Et les réformes essentielles que l'on

avait accomplies de l'année 1764 à 1792 venaient d'en haut, par les mains de la monarchie et des classes privilégiées, que la menace des derniers malheurs avait enfin décidées au sacrifice de leurs vieux priviléges iniques. La constitution réformée du 3 mai 1792 se rattachait à la méthode des développements qui ont créé les institutions de l'Angleterre. La couronne devenait héréditaire, sa puissance était étendue, la liberté personnelle, opiniâtre et immémoriale de la noblesse devenait l'apanage de tous; enfin les institutions historiques étaient agrandies et purifiées de manière à devenir la représentation de l'intérêt de toutes les classes. Les deux plus grands publicistes conservateurs de ces temps, Niebuhr et Burke, approuvaient cette réorganisation réparatrice.

Les anciennes institutions de la Pologne paraissent inexplicables; nous tâcherons de les éclaircir en quelques mots. La première partie du moyen âge en Pologne ressemble aux commencements de beaucoup d'autres pays. Le fait saillant, et qui a décidé de tout l'avenir, c'est la manière dont l'unité nationale a été fondée au XIVe siècle. En effet, la royauté n'a pas détruit la féodalité qui déchirait l'État avec l'aide des communes, mais avec les forces réunies des simples gentilshommes du ban féodal qu'elle gagna à sa cause, en leur octroyant en retour l'égalité des droits politiques et civils dans tout le pays. Les gentilshommes

formèrent une immense corporation organisée en districts, et dont les représentants siégeaient aux diètes, tandis que les grands dignitaires, nommés à vie par le roi, formaient une chambre haute. La constitution, telle que le moyen âge la comprenait, se trouvait complète.

Ce fut malheureusement cette liberté civile, établie dans son sein, qui rendit la noblesse maîtresse de l'État. Lors de la Renaissance et de la Réforme, qui constituèrent définitivement les pays européens, ce ne fut pas le type de l'empire des légistes, mais celui de la république de Tite-Live, sur lequel les institutions se transformèrent. Les députés furent assimilés aux tribuns, et la nation prit le pli d'un désordre systématique. Cela paraît bien étrange, et pourtant nous croyons que la plupart des gentilshommes savants du XVI[e] siècle n'étaient pas sans rêver ce grand état du citoyen romain, en y ajoutant leur christianisme et leur culte des femmes. D'ailleurs, un peuple de gentilshommes, ce qui est bien différent d'une aristocratie proprement dite, échappe trop facilement aux nécessités réelles de la vie pour conserver dans le gouvernement le sentiment robuste des nécessités sociales. Malheureusement la race royale des Jagellons s'éteignit, et la couronne resta élective. Alors le civisme nobiliaire déborda toutes les digues, tandis que les paysans et les bourgeois perdaient la pro-

tection naturelle de la royauté héréditaire. C'etait le temps de la Réforme, et on peut croire que le pays ne resta catholique que parce que les principes de la théologie protestante se déversèrent en entier dans la politique, et que, par une méprise bien néfaste, ils furent appliqués au gouvernement de l'État. Le fameux droit du *liberum veto* peut être considéré comme la suprême expression que l'individualisme ait encore atteinte. Tout citoyen pouvait dire avec Louis XIV : l'État c'est moi, et sa conscience législative se trouvait armée d'un droit absolu. Enfin, tout le principe religieux des indépendants protestants se trouvait réalisé dans un État catholique. Il eût fallu un peuple composé de grands hommes et de saints, pour qu'un pareil état de choses n'amenât point le désordre, la misère et la corruption.

La liberté personnelle est une liberté sobre, qui se trouve immédiatement dénaturée par l'absence des limites précises où se place la garantie du droit des faibles, et c'est ainsi que les excès logiques et l'oppression se sont trouvés enchaînés de tout temps. Cependant l'utopie des gentilshommes a duré près de deux siècles, parce que cet État était forcé de s'appuyer sur des principes héréditaires, et que l'interprétation continue de la tradition historique lui avait donné naissance.

C'est une malheureuse et triste histoire, et qui

néanmoins nous paraît contenir une partie essentielle et trop peu connue de l'expérience politique des temps modernes. On y voit l'unité de l'État réalisée par un individualisme absolu, au lieu de l'être par l'autorité : ce qui est la contre-partie exacte du grand développement de la civilisation politique de l'Occident. On y voit encore ce que la logique d'un principe unique peut faire des idées les plus nobles et les plus vivaces.

Et pourtant, malgré tant de malheurs, ce principe de la liberté personnelle est essentiellement vrai ; c'est le spiritualisme social, c'est l'âme de la civilisation, c'est l'énergie productive et créatrice. C'est par-dessus toute chose, le ressort de l'honnêteté et de l'honneur, sans lesquels rien ne peut mûrir. Et quant à la vieille formule nationale de la république avec un roi à sa tête, elle ne peut que rappeler le glorieux exergue des médailles de l'empire, où on lisait : « République française » et « Napoléon empereur. »

La Pologne a été détruite au moment où elle se rattachait au mouvement de la civilisation universelle. Elle avait exagéré la routine de sa vieille liberté pendant près de deux siècles, tandis que la monarchie centralisée régnait sans conteste sur le continent. Elle fut détruite lorsqu'elle rentrait dans le progrès par la bonne et grande porte, par la liberté personnelle de tous, et par l'autorité libérale du gouvernement. La noblesse avait eu son règne de Louis XV; et cependant

la réforme s'accomplissait d'une manière pure, par le dévouement équitable de toutes les classes au bien commun, parce que la liberté, malgré tous ses excès, avait consacré dans les âmes l'union indissoluble du citoyen et de la patrie. C'est ainsi que,du temps de Kosciuszko, l'ancienne atrophie a déjà disparu, on ne voit plus de privilégiés, on n'aperçoit qu'un peuple qui combat pour la défense de ses droits. Si le servage existe encore dans les anciennes provinces polonaises, c'est à la Russie que ce malheur honteux est exclusivement dû. Du temps du grand-duché de Varsovie, on a vu que le Code Napoléon et l'administration régulière ont pu immédiatement fonctionner dans ce pays. De 1807 à 1830, la justice était intègre et l'administration parfaitement honorable, tandis que la corruption continuait de ronger le gouvernement de la Russie.

Aujourd'hui la conscience réellement humaine, la conscience indomptable du droit personnel, n'est plus enfermée dans les chartes privées de la noblesse, et depuis que le fils du serf a combattu pour la patrie, il se sent noble, d'après l'ancien droit aussi bien que d'après l'idée nouvelle. Il n'y a point de Polonais qui ne sente que c'est la conscience qui est la partie indestructible et glorieuse de l'héritage de ses ancêtres. C'est enfin cette énergie profondément occidentale de la personnalité qui fait la force de la Pologne au milieu de Slaves, et c'est grâce à elle que son influence est

nécessaire et indispensable dans la vie de cette grande race d'hommes.

Il est notoire que la plus grande partie des Slaves est exclusivement dominée par l'idée de la race ou par les rêveries de la commune. Il en est résulté une sorte de débat intérieur, qui n'est aujourd'hui ni sans intérêt, ni sans importance. Les représentants de l'intérêt exclusif et spécial de la race slave ont reproché à la Pologne de trahir, dans un intérêt relativement individuel, les grandes destinées auxquelles leurs peuplades arriveraient, en se serrant autour des aigles de la Russie.

Nous croyons, au contraire, que le dévouement opiniâtre du pays de Kosciuszko au maintien du droit libéral a rendu des services essentiels à la cause de ces peuples, car il a empêché que toutes les âmes ne se courbassent devant les utopies moscovites. Cet empire panslaviste dont on parle, devrait aller de Dantzig jusqu'à Trieste, ce qui équivaut à la monarchie universelle en Europe, car aucune indépendance nationale ne pourrait résister à la longue à une telle masse. Il est donc impossible de croire à sa réalisation, à moins que les grandes idées de la liberté et de l'individualisation qui, depuis Marathon et Salamine, ont repoussé toutes les invasions de l'Orient, ne fussent éteintes; à moins que tous les mobiles de la noblesse humaine dont l'Occident a été la glorieuse patrie n'eussent dit leur der-

nier mot dans un monde décrépit. Il faudrait que l'Europe eût succombé aux antiques et énervantes tentations du naturalisme, et que la civilisation, entrant dans un cercle vicieux et fatal, revînt s'abîmer dans les idées incohérentes de ses origines. L'empire panslaviste ne deviendra réellement probable que lorsque la corruption sentimentale des âmes, semblable à la prostitution religieuse de l'Orient, et la décomposition de la conscience, auront détruit les racines éthiques de la force vive; lorsque l'industrie savante, grandissant sans cesse dans une civilisation sans vertu, aura produit la dégénération physique de l'espèce humaine, et qu'elle aura, pour ainsi dire, reconstitué les castes par les rachitismes divers des différentes classes d'ouvriers. C'est alors, en effet, que le naturalisme robuste et sain, de même que le communisme primitif des peuples barbares, pourra l'emporter sur le radicalisme sophistiqué et bouffi de luxure des nations savamment corrompues.—Nous paraissons encore bien loin d'un pareil état de choses, et pourtant on a vu les plus ardents et les plus intelligents d'entre les panslavistes établir leurs spéculations d'avenir sur cette utopie de la corruption universelle; on pourrait dire qu'ils ont écrit les chapitres d'une apocalypse de l'avilissement, et qu'ils espèrent dans un *millenium* de bassesse.

Il est honteux et profondément corrupteur en même

temps d'attacher notre amour et notre gloire et la destinée de ce qui nous est le plus cher au monde, à la démoralisation et à la ruine universelle. Il en résulte la tentation irrésistible de contribuer aux désastres, et le cœur se détourne de ces fortes vertus qui donnent directement la puissance et dont le manque seul pourrait amener la chute de l'Occident. Quant à l'ambition des Slaves, nous croyons qu'elle aurait dû être amplement satisfaite, s'ils entraient d'une manière assurée dans la société des hommes honorables et libres et s'ils pouvaient enfin prendre une place dans l'histoire classique de l'humanité. D'ailleurs si l'un des grands peuples du monde était encore réservé à la prépondérance, à l'hégémonie, ce ne pourrait être que celui qui saurait dans l'ordre moral faire servir les accroissements de l'intelligence à l'ennoblissement intégral des sentiments. — Ce sera à celui qui dans l'ordre physique saura étendre ses forces productives, tout en élevant les conditions de la vie physiologique, car ce n'est ni aux plus riches, ni aux plus forts, mais aux plus nobles d'entre les hommes, que doit nécessairement revenir l'empire. Indépendamment de tous les signes historiques qui parlent en faveur du renouvellement de l'idée morale dans le sein de la civilisation, il est encore évident que l'expansion de la science et de l'industrie ainsi que la médiocrité des derniers tsars assurent pour longtemps la prépondérance de l'Occident, et les

races slaves opprimées ne peuvent que se perdre en s'enivrant de l'orgueil de la Russie.

Ce qu'il y a de positif, c'est que ce sont les protestations de la Pologne qui depuis vingt-cinq ans minent le prestige des tsars; elles ont rouillé leurs armes et leur ont attiré une réprobation que l'on ne prévoyait guère du temps de Voltaire et de Diderot, et qui est peut-être aujourd'hui le véritable ciment de l'alliance anglo-française. Le tsar-pontife a jeté l'anathème sur ses victimes, au lieu d'expier la fatalité de leur sort par une clémence qui n'eût été qu'équitable. Il y avait à Saint-Pétersbourg des augures peu sensés, qui se sont persuadé que de grands sacrifices humains étaient encore nécessaires de notre temps, et ils ont cru appuyer l'édifice de la Russie sur la destruction de la Pologne, ainsi que le Capitole de la Rome païenne s'était élevé sur la tête atroce d'un géant gaulois qu'on venait d'immoler. Mais cette superstition tyrannique n'a su ni distinguer les temps, ni scruter les esprits, et l'on a vu sortir du sein des victimes cette source intarissable de larmes et de sang qui ne cesse d'effondrer le colossal édifice.

Cependant, si l'on veut que l'idée envahissante du tsarisme soit finalement ruinée dans les esprits, il faut que les idées humaines du progrès et du droit pénètrent d'une manière positive dans l'esprit des Slaves. Il faut des faits pour détourner le courant des idées; il faut

des actes pour chercher la source dans le rocher brut et vif; il faut enfin que l'immensité du colosse moscovite soit rompue, et que la Pologne, reconstituée comme un grand État politique, fasse pénétrer la concurrence et l'émulation dans le sein inorganisé de la race slave. En effet, la Pologne rétablie et la Russie ne pourraient coexister dans l'hostilité stérile de leur moyen âge, alors que tout était exclusif hormis l'idée religieuse, qui seule rapprochait les nations. La Russie a emprunté à l'Occident la technologie de la puissance, c'est-à-dire qu'elle a imité tous les procédés qui peuvent rendre l'État fort. La Pologne de son côté ne pourrait se contenter de la simple imitation matérielle, parce que le principe de son histoire, redressé à la lumière de l'expérience civilisatrice, la rattache au principe du droit personnel, d'où l'industrie intelligente et libre a surgi. Il y aurait donc par la force des choses, entre ces deux pays, qui se touchent sur une frontière de trois cents lieues, une rivalité incessante, d'autant plus âcre et d'autant plus féconde, qu'elle serait pour ainsi dire intestine.

Ce qui est clair, c'est que les Slaves ne peuvent plus rester inertes et neutres : il faut qu'ils soient pour ou contre le progrès, il faut qu'ils soient pour ou contre la civilisation et le droit. D'ailleurs, on ne saurait nier que l'Europe ne puisse être exposée à des périls graves, par l'inimitié systématique d'une race de quatre-vingt

millions d'hommes répandue sur un vaste territoire, si elle venait à discipliner une passion populaire immense sous les auspices aveuglants du tsarisme. Celui-ci profite des déchirements et des défaillances qui accompagnent le renouvellement social et politique de la chrétienté ; ce sont les suggestions russes qui ont établi une vendetta régulière entre les rois et les peuples ; et cette influence envenime les blessures et exaspère les irritations, tandis que chaque nouvelle révolution infructueuse tend à créer une tradition à l'anarchie. En attendant, dès que l'on désespère de l'idée du droit, c'est le panslavisme et la Russie qui grandissent et qui étendent leurs envahissements. Ce n'est donc ni la révolution excessive qui tombe dans l'absurde, ni l'ordre bureaucratique qui vieillit les peuples, mais c'est le droit personnel des hommes et l'individualité organique des nations ; c'est, en un mot, le principe éthique de l'Occident qui est le véritable ennemi de la Russie.

Quant à la Pologne, il suffit d'exposer les faits pour prouver que ses traditions et tous ses besoins sociaux la rattachent invinciblement à la cause de la grande harmonie sociale, à la cause de l'ordre vrai, où la liberté est organisée par la famille.

Ce pays agricole, où les influences du voisinage et les habitudes de la parenté sont tout puissantes, n'a été jeté dans une position révolutionnaire que par la

violence la plus manifeste. C'est le dévouement aux mœurs et à la loi des ancêtres, qui impose à l'honneur de nouvelles générations la haine des trois gouvernements usurpateurs. Cependant la nation se trouvait dans la position de naufragés jetés sur quelque écueil perdu dans l'immensité des mers et qui ne peuvent espérer de salut que si la tempête nouvelle entraîne des navires secourables jusqu'à leur portée.

Ce que l'on pourrait appeler la démocratie en Pologne est né des récriminations qui ont suivi les malheurs de 1830. La défense victorieuse du territoire par la république française était opposée à la modération un peu molle du gouvernement insurrectionnel de la Pologne. Quelques groupes d'hommes ardents ont pu s'imaginer que la fatalité de la victoire était attachée à la forme gouvernementale des républiques. D'ailleurs cette démocratie s'appuyait sur deux choses justes : l'abolition du restant des droits féodaux, et l'emploi de toutes les ressources du pays en cas de guerre. On pourrait en citer une preuve extrêmement caractéristique : c'est que les prédications républicaines ont surtout pénétré dans le pays sous la forme des petits traités relatifs au recrutement de l'insurrection et à l'organisation des guérillas. C'était chose étrange que de voir les règlements d'infanterie et de cavalerie qui contenaient dans leurs entrefilets les premières déclarations de principes de la politique.

Pour voir combien ces idées étaient peu sérieuses, il suffit de la moindre connaissance de la société polonaise. En effet, les institutions du moyen âge maintenues jusqu'à ce qu'elles tombassent en pourriture, et plus tard, les soulèvements, l'oppression et la permanence d'une insurrection latente, ont fait de la Pologne un des pays les plus pauvres et les plus arriérés au point de vue économique. La production est presque exclusivement agricole ; les paysans, petits propriétaires, possèdent à peu près la moitié des terres; l'autre moitié appartient à des propriétaires moyens, gentilshommes bourgeois, qui forment un tiers-état agricole; les grandes existences seigneuriales ont, pour ainsi dire, disparu ; les villes sont insignifiantes et peuplées par des juifs talmudistes, que des superstitions excusables, il est vrai, mais non moins excessives, isolent de la vie publique. Ces juifs deviendraient des citoyens utiles, si un concordat péremptoire et la constitution civile des synagogues les forçaient à rentrer dans la société commune. C'est une chose d'avenir, mais pour le présent ils ne peuvent servir à aucune combinaison politique. Avec une pareille société, ne faut-il point une inexpérience extrême pour songer à l'établissement de la république radicale qui emporte la dictature directe du grand nombre. Les prêtres et les fauteurs de la loi agraire seraient seuls à se disputer la popularité et le pouvoir ; ajoutez que le communisme

traditionnel du village russe n'existe point en Pologne ; ce que le prolétaire veut, c'est l'indépendance, il veut son lambeau de terre et la fière royauté de chez soi.— Il faudrait une folie étrange pour croire à la république dans ce milieu; il faudrait admettre que l'esprit du miracle présidera aux conciliabules des paysans harangués par des écoliers échappés. La démocratie ne pourrait que sonner la fanfare de la spoliation, elle ne pourrait que détruire les éléments de la prospérité industrielle, de la propriété, du capital, et du progrès. Mais, après la curée achevée, tous ces paysans braves et bons rentreraient dans leurs chaumières souveraines, et le gouvernement se trouverait vis-à-vis de vingt millions de gentillâtres, absolument ignorants et ingouvernables.

Les pays arriérés ont un besoin absolu des garanties que le pouvoir héréditaire donne à la stabilité du progrès. Il faut une autorité continue pour diriger le grand acte critique par lequel un peuple s'inocule la civilisation. Les idées, de même que les applications de la science, sont encore étrangères à l'économie traditionnelle du pays. Les individus les emportent au hasard, et sont le plus souvent frappés par leur expression utopique et criante; tandis que les passions s'enorgueillissent au contact des négations. Il faut donc, qu'elles soient réfrénées d'une main ferme, pour que toute leur ardeur se porte sans égarement et sans défail-

lance vers les travaux immenses et ardus qui doivent s'accomplir dans tous les sens. Le principe de la famille doit être élevé au-dessus de toute contestation, pour parer à ce relâchement fatal qui accompagne tous les grands changements de mœurs. Le travail dans une telle société est trois fois saint, et l'inviolabilité de ses fruits ne doit pas même pouvoir être suspectée.

Il faut, pour une nation nouvellement ennoblie par le travail libre, qu'elle sache prendre sa part dans la grande division du travail dans l'humanité, sous peine d'une déchéance nouvelle et irrémédiable. Il faut traverser, dans un court espace de temps les transformations d'un progrès séculaire; et les importations nécessaires de l'étranger doivent être accordées avec les phases du développement individuel.

La supériorité et la concurrence de l'étranger forcent le pays nouveau à modifier progressivement les lois organiques de l'économie et de l'administration. Il faut donc que le gouvernement ait une existence assez fortement assurée pour suffire à cette œuvre de législation constitutive continue, tout en évitant les fluctuations désastreuses du préjugé et de l'engouement. Les révolutions de l'étranger doivent fournir les éléments de la vaccine et non ceux de la contagion. L'imitation vaniteuse amène bien des peuples à des agitations stériles, à des luttes absurdes.

Il ne faut pas se donner une fièvre typhoïde et adynamique parce que l'on a des voisins qui font leurs dents.

Les démocrates ne peuvent se refuser à voir les nombreuses impossibilités de la république légale en Pologne; quelques-uns veulent échapper à la force des choses en proposant et en exaltant la dictature, projet qui rentre dans la dialectique ordinaire d'un parti qui aime à chercher le bien dans les excès du mal. Mais tout homme doué du sens droit de la politique doit repousser un expédient qui prétend faire sortir la liberté légale du sein de la tyrannie arbitraire. La dictature, c'est la suspension des lois, c'est un pouvoir abstrait et dépourvu de solidarité avec le principe du droit. Quiconque a l'âme assez forte pour ne pas être ébloui par la violence n'hésitera jamais pour le gouvernement de son choix entre le pouvoir sans bornes et l'autorité. D'ailleurs l'homme simplement individuel est essentiellement incomplet. Il n'y a qu'une famille dont les interêts et les sentiments puissent se confondre avec l'intérêt collectif et perpétuel du corps politique. Enfin nous croyons fermement, au point de vue de la société, que la conscience humaine doit se trouver placée dans le cercle naturel de la famille, pour que ses jugements se trouvent pleinement éclairés et autorisés; c'est ainsi qu'à un autre point de vue et dans une société différente, le pontife romain n'était reçu à dogmatiser que

lorsqu'il parlait du haut de sa chaire avec toute la solennité qui s'y rattache.

Le danger qu'une concurrence envahissante fait courir aux retardataires, suffit pour que les stimulants ne manquent point à la monarchie. Une administration nationale et régulière suffira d'ailleurs pour longtemps à satisfaire les aspirations démocratiques réalisables et pratiques de la nation ; elle seule peut effacer les inégalités profondes que les partages ont amenées entre les différentes provinces, et assurer le développement des classes bourgeoises et du capital industriel. L'administration monarchique, appuyée par l'action légale du code, exercera sur cette société une action de nivellement aussi forte et plus durable au fond que tout ce qu'elle pourrait supporter d'aucune part ; les instincts démocratiques ne peuvent que se mettre à la suite de l'égalité civile et de l'ordre administratif.

On voit bien que la Pologne n'a jamais pu avoir aucune solidarité réelle avec la démocratie ; l'immixtion des idées républicaines dans les affaires de ce pays n'y a créé que des déchirements oiseux. La protection du parti l'a fait mettre au ban des affaires ; les hommes de 1848 l'ont abandonnée ; enfin, si un grand mouvement de la démocratie pouvait expulser les gouvernements usurpateurs, nous croyons encore que ce pays ne pourrait durer et vivre qu'en répudiant les idées et les formes gouvernementales de ses libérateurs, si on

ne veut pas que la nation rappelée à l'existence ne succombe au virus mêlé à cette vie que l'on viendrait de lui rendre.

Il suffit d'ailleurs de la souveraineté abstraite du peuple pour rendre la constitution des peuples politiques à peu près impossible dans l'Orient de l'Europe, où l'action cristallisatrice de l'histoire a été moins puissamment empreinte. La démocratie logique et pure n'arriverait dans les pays slaves qu'à la souveraineté incohérente des patois qui s'enchaînent par des dégradations insensibles, depuis les bords de l'Oder jusqu'au Kamtschatka, et des bords du Niémen jusqu'aux portes de Constantinople.

Le seul bien que l'influence démocratique ait pu avoir dans ce pays, c'est de forcer à détruire tout ce qui reste des odieuses corvées du servage et de faire trancher les liens féodaux en faveur de la propriété des paysans; car le feu est à la demeure, le squirre d'une société arriérée a été mûri par le souffle démocratique, l'atrophie est devenue de la gangrène, de sorte que les gouvernements ennemis eux-mêmes ont été forcés de tailler dans le vif.

Que serait-ce depuis 1848, depuis que l'idée démocratique s'est élevée à ce degré de radicalisme où l'idée même de la patrie paraît absurde? Un peuple que l'on n'a pas seulement conquis, mais que l'on travaille à exterminer, des gens qui ont ressenti person-

nellement, dans des injures et dans des humiliations sans nombre, tous les coups portés à leur pays, que peuvent-ils avoir de commun avec une révolution qui ne rêve qu'associations forcées, qui déchire tous les titres de l'histoire, qui méprise tous les liens du sang, et dont les coryphées ne voient, dans le désespoir de tout un peuple, qu'anachronisme et superstition?

La classification zoologique de la race et l'apothéose athée de l'humanité unitaire ont été également ennemies et funestes à la Pologne, parce que toutes ces idées, que l'on peut appeler babyloniennes, soit qu'elles s'inspirent de la cité de Nabuchodonosor dans les traditions du passé, ou de celle de la grande prostituée dans les prophéties de l'avenir, aspirent à écraser indifféremment, sous les roues de leurs chars, les bornes des héritages et les limites qui protègent la patrie des nations.

Cependant s'il existe des ambitieux subalternes qui traînent encore le nom de leurs pays dans les comités révolutionnaires de Londres, on doit les considérer comme des émules et des plagiaires d'Erostrate, qui s'acharnent, dans leur folie, à vouloir incendier les chaumières désolées de leur patrie. Il a fallu, pour former ces vanités incurables et cruelles, que les vices anciens et les paradoxes nouveaux se soient alliés par un accouplement semblable à celui de la mort et du

péché chez Milton. Mais leur nombre et leur importance sont minimes, car il n'y a point d'utopies qui puissent lutter en Pologne avec l'évidence de l'intérêt national, lequel se confond avec l'idée pure de la justice.

Nous avons éclairé, autant qu'il était en nous et d'après les meilleurs renseignements que l'on ait peut-être soumis au public de la France, l'état social et l'esprit de la Pologne ; il nous reste encore à expliquer sa situation présente, afin de montrer ce que l'on peut faire pour elle et ce que l'on peut en attendre.

La position de la Pologne de 1855 est entièrement identique à celle de 1806 et 1807, lors de la création du grand-duché de Varsovie par Napoléon Ier. C'est l'exemple de 1807 et non celui de 1830 qui est applicable en tout point à la circonstance. Ceux qui voudront bien tenir compte de ces précédents se trouveront tout naturellement dans le vrai, car ils seront également éloignés des exagérations de l'attente et de celles du découragement. Abandonner la Pologne parce qu'elle est incapable de prendre les armes dans sa propre cause, comme en 1830, c'est comme si l'on voulait effacer sur les rôles un prisonnier de guerre, couvert de blessures et garrotté, parce qu'il était hors d'état de franchir les murailles d'une prison. La guerre de 1830 n'a été possible que parce que la partie du pays constituée en royaume par le congrès de Vienne avait un

noyau d'armée, une administration nationale et des cadres, tandis qu'aujourd'hui il est entièrement désarmé, couvert d'une nuée de gendarmes qui empêchent tout concert, et que la fleur de ses jeunes forces est décimée par une conscription exceptionnelle. On a parlé des séductions et des promesses de la Russie; c'est une façon de parler qui ne supporte pas un instant d'examen. La Russie n'a jamais laissé échapper l'occasion de reprendre les concessions qu'elle avait faites. D'ailleurs, tant que son orgueil ne sera point brisé, elle ne saurait accorder l'indépendance. Cependant, dans le plus humble hameau, on espère les secours de l'Occident pour le jour de la délivrance, et les vieux paysans prudents disent, dans leur langage figuré : « Il n'y aura de liberté que lorsque les vents du printemps nous apporteront encore une fois des Français. » Il n'y a point de séduction russe qui puisse lutter avec une pareille influence, comme il n'y a point de parti dont les opinions particulières puissent la balancer un seul instant. Le bon sens de la nation tout entière est trop ferme sur ce point; mais si, aujourd'hui même, un affaissement du continent faisait disparaître le pays de France sous les flots de l'Océan, il n'y aurait plus personne en Pologne qui osât espérer et combattre, et qui ne se soumît pour lui-même, et pour l'avenir de tous les siens, à la domination de la Russie.

Cependant la Pologne est trop fortement contenue pour pouvoir se relever par ses propres forces. Lors de la création du grand-duché de Varsovie, le pays était moins désarmé, il était moins comprimé par des liens de toute sorte, et pourtant, malgré les triomphes d'Austerlitz et d'Iéna, l'effort national ne put commencer que lorsque le premier bataillon français fut enfin arrivé sur la terre polonaise. Il est vrai qu'alors ce petit pays de Varsovie, que la prudence de l'empereur a malheureusement négligé d'étendre, a fourni aux guerres de l'empire 80,000 hommes de troupes, animées du meilleur esprit, avec toutes les ressources nécessaires à leur entretien.

La première leçon que l'on doit tirer des précédents du grand-duché de Varsovie, c'est que le mouvement insurrectionnel de la Pologne ne peut avoir lieu que lorsqu'une armée alliée campera sur son territoire, et que les représentants de l'Occident seront là pour armer les bras et discipliner les forces.

La seconde leçon que l'on doit prendre dans l'histoire, pour ainsi dire typique de l'année 1807, se rapporte à la manière dont le pays pourrait être organisé. Cette seconde question n'est pas moins importante. Nous sommes encore convaincu que, sur ce point, on ne saurait suivre d'autre voie que celle qui a été tracée par l'immense bon sens organisateur de l'empereur Napoléon Ier. C'est ce bon sens robuste et

droit qui a empêché l'empereur de trouver aucune difficulté dans la reconstitution de ce pays.

Le principe fondamental, sous ce rapport, c'est de ne compter en rien avec les partis d'une émigration livrée depuis si longtemps aux conseils de l'exil. C'est ainsi que l'empereur Napoléon Ier a péremptoirement récusé toute compétence aux conseils, aux passions et aux insinuations de tous les partis de l'émigration polonaise de son temps, quels qu'ils fussent. Quant au pays lui-même, il faut voir clairement que la nation polonaise ne peut avoir aucun organe capable d'exprimer ce que l'on appelle une pensée, ou une volonté nationale. Cette nation ne peut avoir qu'une seule volonté commune et positive, c'est de voir reconstituer la patrie détruite, et de voir établir une égalité des droits qui fasse de tous ses fils des citoyens actifs. Hors de là, ce pays ne peut avoir de volonté, et il serait puéril de vouloir convoquer des organes destinés à statuer sur des principes. Car l'expérience politique y est nécessairement nulle. Et les trois gouvernements copartageants, de même que l'émigration, ont imprimé quatre types d'habitudes différentes à l'esprit de ces hommes déchirés entre leur devoir et leur position. Les hommes les plus éclairés et les plus intelligents ne peuvent être consultés utilement que pour obtenir des renseignements. Mais la grande organisation politique et même sociale ne doit être considérée que comme une science

dont il s'agit d'appliquer les principes positifs et le mieux éprouvés par l'expérience. La conduite de l'empereur Napoléon Ier offre en faveur de cette manière de voir, l'appui de son autorité, de même que celui des succès éclatants qui ont couronné ses essais dans le grand-duché de Varsovie.

Napoléon Ier a été jusqu'à écarter le concours de Kosciuszko, le plus grand homme et le plus grand citoyen parmi les Polonais de ce temps, et auquel malheureusement personne de nos jours ne peut être comparé, ni dans l'émigration, ni dans le pays. Nous dirons d'autre part que la conduite de la Pologne vis-à-vis de Kosciuszko a été la plus grande preuve de bon sens patriotique qu'il ait été possible de donner. En effet, le pays tout entier a continué d'entourer de son respect cet homme qui était plus que sa gloire, puisqu'il était la personnification de son honneur, mais il n'a point voulu partager ses dissentiments, ni bouder contre lui parce que l'on n'acceptait pas ses conditions; et il a saisi la main toute-puissante que lui tendait l'empereur. Celui-ci, en effet, pouvait tout faire pour la Pologne, et il devait tout faire pour elle. Le petit duché de Varsovie ne pouvait être à ses yeux, qui voyaient avant tout le grand côté des choses, qu'un commencement; mais il a tardé, il a remis la chose essentielle, à cause de quelques difficultés qu'elle eût peut-être apportées à ses combinaisons transitoires. C'est pour cela que le grand empire

est tombé. Il ne dépendait que de lui de doubler le grand-duché de Varsovie, en 1809, en lui donnant la Gallicie. Dans la fatale année de 1812, il pouvait reconstituer cet antique royaume de 20,000,000 d'habitants en son entier, ce qui lui assurait une base d'opérations pour ainsi dire indestructible, tandis que le grand-duché de Varsovie était trop petit pour ne pas être débordé par la poursuite des Russes, et la défection des Prussiens.

Ceci est la troisième leçon qu'il s'agit de tirer de l'histoire de Napoléon Ier en Pologne. Ce dernier exemple prouve que la Pologne doit être reconstituée sur les principes du droit historique, comme un grand pays qu'elle était, et non point comme un de ces pays diplomatiques qui portent sur eux l'empreinte de toutes les petitesses de l'âme des négociateurs, qui les ont délimités. On l'a bien vu pour la Grèce, dont le gouvernement sans dignité n'a ni indépendance, ni paix, ni force. Les nations qui se trouvent dans une position aussi fausse, ne peuvent manquer d'être une proie assurée pour les intrigues et les passions qui voudraient bouleverser le monde. La Pologne ne peut être paisible que si elle est forte, et si la restitution du droit est complète. Les frontières doivent s'étendre des Carpates jusqu'au Dnieper et jusqu'à la Dvina, comme en 1772. Alors ce pays, entouré de voisins puissants, sera le plus ferme appui de la paix et du droit des traités

Les anciennes frontières de la Pologne du côté de la Russie pourraient être rectifiées en suivant les lignes du Dnieper et de la Dvina. Du côté de l'Allemagne, la restitution de la Gallicie et du grand-duché de Posen est nécessaire, mais elle n'offre point de graves difficultés. Enfin, si la Pologne ne recouvrait point la Prusse occidentale et les cantons situés au delà du Dnieper, il y a au midi un dédommagement naturel, un complément forcé, qu'il faut bien qu'on lui donne si on veut qu'elle puisse vivre. Ce dédommagement, c'est le pays d'Odessa, qui forme le gouvernement de Kherson.

Cette contrée a été conquise par l'impératrice Catherine sur les Tartares et les Turcs, mais elle n'est autre chose que le littoral des anciennes provinces polonaises. Rendre ce pays à la Turquie ne lui servirait de rien, et ce serait étouffer la Pologne reconstituée en lui ôtant le bord des mers. Le port d'Odessa est exclusivement le port des blés de la Pologne méridionale. La contrée est un steppe à peu près désert, et dans Odessa même il n'y a ni population ni intérêt véritablement russes. C'est une échelle du Levant slave, et la ville est franque et cosmopolite, comme Alexandrie ou Smyrne.

Nous n'avons pas besoin de répéter que la Pologne ne peut être que monarchique. Nous avons déjà dit que l'administration et le Code, sont les institutions les plus avancées et les plus efficaces que cette société puisse comporter. Nous voyons aussi que la représen-

tation nationale doit être sensiblement restreinte ; elle n'est même essentiellement nécessaire que pour empêcher l'administration de se perdre dans les habitudes de la malversation russe. Peut-être devrait-on ramener la représentation proprement dite au cercle des affaires provinciales, puisque cette institution a suffi en Prusse pour assurer une irréprochable intégrité administrative. Ajoutons que les mœurs du pays favorisent le développement de toutes les institutions locales, et que les anciennes traditions prêteraient un concours remarquable à un sénat nommé à vie. L'importance et la gloire des familles, se comptaient autrefois par les places qu'elles avaient occupées dans le sénat des gentilshommes. Il n'y a plus aujourd'hui de patriciens ni de plébeïens ; mais il paraît que l'arrivée des familles nouvelles à cet honneur, qui, dans les idées du pays, consacre le nom et devient l'apanage de toute une race, pourrait servir admirablement à la fusion des classes. Dans tous les cas, il y a là un principe de patriotisme, d'honneur et de tenacité politique, dont on devrait tenir compte. Il est donc probable qu'un sénat avec des délibérations publiques suffirait pour longtemps aux besoins de la représentation centrale du pays.

Quant au gouvernement parlementaire, nous le croirions inutile et dangereux, parce que dans les circonstances spéciales où se trouve le Pologne, il porterait l'esprit à un diapason exclusivement politique, et qui

par là même serait essentiellement faux. La tribune aurait des enivrements irrésistibles pour des hommes dont la culture d'esprit ne peut être que littéraire et non point gouvernementale. Il n'y a point de choses que quelques individus éloquents ne puissent faire adopter par une assemblée inexpérimentée, qui se trouve dénuée tout à la fois de lumières spéciales et de consistance. Les supériorités intellectuelles et sociales se porteraient vers la poursuite d'une importance inutile. La vanité dévorerait en pure perte toute leur fougue vaillante, tandis que le travail socialement progressif de l'industrie, de l'agriculture et de la science serait délaissé.—Nous croyons que l'ancienne Pologne avait trop de discours et qu'elles avait trop peu de bonnes fermes, d'usines, de chemins, et de livres.

Enfin, si les gouvernements prenaient en main la cause de la nation polonaise, nous aurions encore une prière fervente à leur adresser.—C'est en notre qualité de partisan convaincu de la monarchie, que nous demanderions aux cabinets de l'Occident de donner à ce pays une dynastie qui ne soit pas incompatible avec la religion de ses souvenirs. Nous croyons que l'avenir du pays et de la nation serait compromis, si la couronne était donnée à un membre quelconque de l'une des trois maisons souveraines qui ont participé à l'attentat des partages. La position des hommes d'ordre deviendrait insoutenable, et tous les cœurs honnêtes

en seraient profondément attristés. La situation serait pire que ne l'était celle des Bourbons que l'on disait débarqués des fourgons de l'ennemi, et la pourpre royale semblerait teinte dans le sang de ceux qui ont succombé en défendant la patrie à l'époque héroïque de ses grands malheurs. Il est impossible que tout homme qui a le sentiment de l'ordre moral dans la politique, ne comprenne point des motifs d'exclusion aussi impérieux et aussi sanglants.

Avec toute autre dynastie, l'union indissoluble de la royauté et du pays s'accomplira par le dévouement unanime de la nation à cette couronne, qui sera la suprême garantie de l'indépendance. Et la couronne des Jagellons sera, nous n'en doutons pas, entourée d'un dévouement infatigable, et elle sera défendue par tous ceux qui ont un cœur et une conscience dans tout ce pays.

VI

LES INTÉRÊTS ALLEMANDS.

L'influence de la Russie dans les affaires de l'Europe était si considérable, que toutes les relations des Etats se sont trouvées bouleversées par la rupture de son alliance. Si la guerre se prolonge, et si elle devient continentale, elle aboutira à un remaniement des frontières, ne fût-ce que parce que les intérêts stratégiques se trouveront radicalement modifiés.

La chose la plus simple de prime abord, se trouverait être la reconstitution d'une Pologne. La difficulté ne gît point dans les forces de la Russie; au contraire, plus ses forces sont grandes et plus il est facile de s'entendre pour les limiter. La difficulté principale, et pour ainsi dire toute la difficulté, gît dans les rapports de la

Pologne avec l'Allemagne. La coopération des grandes puissances allemandes est indispensable, car il ne saurait être question aujourd'hui, ni de se passer d'elles, ni de les écraser.

C'est du partage de la Pologne que date la Sainte-Alliance, c'est depuis lors que le fantôme de la révolution maintient les puissances allemandes dans la dépendance du tsar. Celui-ci est devenu le véritable empereur, le chef-lige de tous ces petits princes de la Confédération germanique, dont le despotisme mesquin et criard est une cause de troubles et d'humiliations incessantes pour l'Allemagne. Celle-ci a donc payé fort cher l'acquisition de deux provinces d'une fidélité à peu près nulle. C'est en vain que l'Autriche et la Prusse consentaient, en 1815, à reconstituer la Pologne de 92; mais il est difficile de réparer le mal qu'on a fait soi-même. Le gouvernement de la Prusse ne peut pas se décider à rompre des attaches traditionnelles, tandis que l'Autriche semble craindre que la reconstitution d'une nationalité ne soit un précédent dangereux pour ses autres provinces.

Enfin, pour dire toute la vérité, il faut avouer que la force tout entière de la cause polonaise tient à son antagonisme avec la Russie, tandis que toute sa faiblesse vient des difficultés de sa position vis-à-vis de l'Allemagne.

L'opinion est fort peu éclairée sur ces rapports, et

elle se trouve aujourd'hui dans un mouvement chaotique de vues, d'intérêts, et d'antipathies contradictoires. Pourtant il est essentiel de se rendre compte de la question germano-polonaise, parce que c'est là que se trouve le confluent de toutes les difficultés. Les puissances de l'Occident doivent la résoudre, sous peine d'aboutir à un avortement inévitable. La force seule est inapte à la trancher, et elle exige de la part des cabinets une loyauté lucide, habile et inébranlable.

Selon nous, il y a trois points de vue principaux sous lesquels il faut considérer les rapports de l'Allemagne et de la Pologne.

La première question est de savoir quels sont les rapports de la Pologne à l'Allemagne prise en bloc; quels sont les rapports de la nation polonaise à la nation allemande. C'est la domination et la guerre des races qu'il s'agit d'écarter.

La seconde question est celle de l'influence que la reconstruction d'une Pologne exercerait sur les intérêts autrichiens.

La troisième question se rapporte aux intérêts de la Prusse.

LE GERMANISME ET L'IRLANDE SLAVE.

La haine et la crainte des Slaves est, pour ainsi dire, endémique chez les Allemands, et nous sommes fondés à croire que la solution la plus populaire parmi eux serait la conquête des anciennes provinces polonaises suivie de leur annexion à l'Allemagne, par le concours et par les armes de toute l'Europe unie. Le libéralisme savant, et pour ainsi dire archéologique de ce pays, s'est porté l'héritier des prétentions du saint-empire. Il prétend, en outre, que l'histoire du christianisme n'est, dans ce qu'elle a d'essentiel, que le développement du génie et de la culture des races germaniques. La civilisation et la liberté sont regardées par les hommes les plus populaires, de l'autre

côté du Rhin, comme le fidéi-commis de leur sang. Enfin, les Etats-Unis sont considérés comme le couronnement de cette histoire chrétienne, protestante et allemande. Notez cependant que ces imaginations sédentaires sont surtout frappées par ce qu'il y a de subversif et d'inhumain dans la marche de la grande démocratie du nouveau monde; l'espoir de traiter le Nord et l'Orient de l'Europe, comme les Américains traitent les populations inferieures des Indiens, des Nègres et des Espagnols, est dès lors devenu un de ces rêves immoraux auxquels aime à se livrer la mère-patrie vieillie des Germains. Si l'on veut suivre l'ordre chronologique des idées, on trouvera que c'est le germanisme judaïsant de MM. Arndt et Gervinus qui a suscité le panslavisme.

On préfère laisser la Russie debout avec ses menaces béantes plutôt que de voir un peuple slave arriver à l'honneur vrai et à la puissance de la civilisation. Le despotisme gigantesque de la Russie impose l'assujettissement, et il ne souffre, pour ainsi dire, point d'alliance honorable et égale. Les Allemands peuvent donc toujours espérer dans la nécessité d'une croisade de l'Occident, mais ils ne veulent pas que le colosse soit abattu sans qu'ils y trouvent pour eux-mêmes la curée d'une vaste proie. C'est le retour aux violences hypocrites du moyen âge, lorsque les armes généreuses des croisés servaient à réduire en

esclavage bien des peuples, depuis le Languedoc jusqu'aux bords de la Dvina. La conversion ne les faisait pas échapper à l'asservissement, car il est de l'intérêt du maître que la civilisation, qui fait sa force, reste étrangère et même odieuse à l'esclave. Qu'est-ce pourtant que les accusations panslavistes dirigées contre la Pologne, au nom des intérêts diplomatiques de la civilisation, si ce n'est le renouvellement de ces fantômes? La publicité de nos jours semble être une garantie, mais l'inextricable confusion des mots, la cohue des idées et des voix, l'ont souvent rendue vaine, et alors les mystifications et les escroqueries politiques, ont réussi haut la main. Bien folles, en tout cas, sont les âmes assez fières pour oser mépriser la calomnie.

En Occident, personne ne songe à déposséder son voisin ni à le traquer comme un peau-rouge; les questions de nationalités y sont réduites à peu de chose, et les peuples sont ancrés dans un sol profondément travaillé par l'histoire.

Mais il en est autrement dans l'Orient de l'Europe. Là, il y a toute une zône de peuples dépendants ou asservis, et dont les demeures séparent la véritable patrie des Russes, des pays allemands. Cette zône embrasse toute la Turquie d'Europe, les deux tiers de l'Autriche, la moitié de la Silésie, Kœnigsberg, Dantzig, Riga, toute la Pologne jusqu'à la Dvina et au Dniéper, le pays des Cosaques, et les bords du Don. C'est une masse de

soixante millions, indécise, opprimée, flottante, et qui ressemble à des matériaux préparés pour les suprêmes ambitions. C'est enfin l'action de la Russie sur ce chaos humain qui la rend aujourd'hui menaçante pour la paix et la dignité de tous.

Parmi ces peuplades, il y en a eu plusieurs, telles que les Bohêmes, les Slovaques et les Carinthiens, qui ont perdu les conditions d'une existence sérieusement indépendante; car ils sont isolés et divisés, ils sont confondus avec les Allemands, et, qui plus est, dépourvus d'une culture qui leur soit propre. Le long cours de la domination étrangère les a réduits à n'être plus que des patois slaves au sein de l'empire autrichien. Ces provinces, du reste, ont été réunies à l'Autriche par des successions et des dévolutions parfaitement légales selon le droit d'autrefois.

C'est à cette frontière des races que se trouve la Pologne, et bien qu'elle ait autrefois eu la gloire de mettre fin à leur lutte haïssable, elle n'en est pas moins aujourd'hui la victime de leur antagonisme renouvelé, car il y a des théories excessives, qui semblent créer de nos jours une sorte de renaissance perverse pour les passions violentes et injustes de tous les temps.

Il y a des fatalités résultant des malheurs ou des injustices du temps passé, et auxquelles il est pourtant impossible de remédier; il faut les laisser à leur libre cours, parce que les suprêmes douleurs sont, pour

ainsi dire, épuisées, et que l'avenir n'y doit plus apporter que des améliorations. C'est là, croyons-nous, la situation de l'Irlande, et peut-être aussi celle de ces peuplades désorganisées dont nous venons de parler. Il n'est pas question de revenir sur des outrages irréparables; mais s'il s'agissait de créer, de gaîté de cœur et par un acte diplomatique arbitraire, une nouvelle Irlande quatre fois plus grande que celle dont les douleurs ont pendant si longtemps troublé tous les cœurs honnêtes, que ne devrait-on pas dire et penser des chefs du monde officiel, de ces magistrats de la civilisation, s'ils étaient capables de se prêter à un tel méfait, et cela sans y trouver aucun intérêt direct, rien que par atonie et par lâcheté d'esprit? Telle est pourtant aujourd'hui la question nécessairement agitée entre la Russie et l'Allemagne, au sujet des anciennes provinces polonaises.

Car s'il y a une vérité incontestable à tous les yeux versés dans les questions de l'économie politique internationale, c'est que l'état social de l'Irlande n'est pas un fait exceptionnel amené par les sanglantes exécutions de Cromwell, mais que c'est un état de choses inévitable, et comme qui dirait le fruit du développement régulier de la conquête, dans certaines conditions particulières.

C'est ainsi que la grande vérité fondamentale qui domine et éclaire tous les rapports de l'Allemagne et

de la Pologne, c'est que la conquête allemande finit par amener pour les provinces polonaises un état social non moins avilissant que celui de la population irlandaise la plus infime ait jamais pu l'être.

Il est difficile de se rendre compte de l'excès d'abaissement auquel des races indigènes arrivent sous la pression d'un peuple qui, outre la supériorité de la conquête, possède encore toute celle de la civilisation et de la richesse. L'administration, le commerce, l'éducation, tombent entre les mains des vainqueurs ; il ne reste au peuple vaincu aucun organe pour communiquer avec le mouvement des lumières. La langue, les mœurs, tous les fruits du développement historique, deviennent les obstacles les plus sérieux du progrès, et l'esprit de routine y trouve des forts pour ainsi dire inexpugnables. Il faut abandonner son peuple et renier les traditions du foyer de ses pères pour arriver à quoi que ce soit, et encore cette ressource est-elle entravée par une infinité d'obstacles, et par toutes sortes de causes d'infériorité. La propriété est arrachée à ce peuple, soit par les confiscations, soit par l'infériorité absolue, où il se trouve placé. Peu à peu toute la race descend à l'état de prolétaire ; elle arrive même à former une classe inférieure au prolétariat ordinaire, car la difficulté de s'instruire, et la séparation absolue entre elle et les classes supérieures, en fait une espèce distincte parmi les ouvriers ; il est impossible que leur tenue

et leur conduite, que l'efficacité de leur travail, de même que le taux des salaires, ne se ressentent point des avilissants mépris de la race victorieuse.

Il n'est pas besoin d'ajouter que la position sociale du paria est bien plus fortement accentuée là où la différence de religion sépare le vainqueur et le vaincu; tous les exemples prouvent en outre qu'il n'y a point de plus triste sort que d'être l'esclave, ou le serf, ou le sujet de toute une nation d'hommes libres. C'est ce qui a lieu surtout là où les protestants sont les maîtres, car ils possèdent l'activité envahissante, fille du libre examen, jointe à cette absence de pitié pour les vaincus qui est propre au rationalisme et aux théories de la prédestination.

Si l'on veut voir une seconde Irlande en tout point, on n'a qu'à se rendre parmi les misérables restes des Slaves de la Silésie et de Koenigsberg. Là, plus la domination de la Prusse est ancienne, et plus la misère des aborigènes est intense. Ils ne forment plus une société, et pourtant ils ne sont nullement entrés dans la société dominatrice. Ce ne sont que des hordes de prolétaires ou de mendiants. Il n'y a plus parmi eux ni un propriétaire, ni un gentilhomme, ni un bourgeois aisé de leur langue et de leur sang; il n'y a que des villages de prolétaires, ou plutôt d'êtres sans nom, qui parlent une langue étrangère, que l'administration repousse et qui restent dans une barbarie

profonde. Nous avons eu occasion de voir les détails statistiques les plus positifs sur l'absence complète de toute espèce de capital foncier, industriel ou scientifique parmi ces populations; il y a, dans le même pays, un quart d'Allemands qui prospèrent, et auxquels appartiennent toutes les richesses apparentes de la contrée.

Il faut donc que ces pauvres gens trouvent moyen de vivre à moins de frais que les autres hommes, et cependant, livrés qu'ils sont à l'incurie des malheurs irrémédiables, ils pullulent, et ils se répandraient comme une lèpre d'avilissement sur les pays limitrophes, si la plupart de leurs pauvres enfants bouffis n'échappaient à cet avenir en se couchant de bonne heure dans la tombe. Le monde occidental l'ignore; mais il n'y a pas d'année un peu dure à passer, où ces peuplades ne soient décimées par le typhus et par la faim. Pourquoi s'en inquiéterait-on, une fois que l'appauvrissement en est arrivé à ce degré irrémédiable? La seule chose que l'on puisse désirer, c'est que la mort et la destruction se hâtent d'accomplir leur œuvre de miséricorde, car il est bon que cette gangrène de misère soit retranchée de la communauté des vivants. Pourtant ces fléaux sont odieux, et il est difficile de s'y résigner, surtout lorsqu'ils ont été amenés par l'action inique des hommes; ils ressemblent à ces grands vautours immondes qui enlèvent les impuretés

pestilentielles dans les villes honteusement indolentes du tropique.

L'impression de dégradation humaine, que l'on éprouve en voyant les hameaux slaves soumis à l'action du gouvernement prussien, doit être bien forte, puisque, en traversant la frontière, et en entrant dans les provinces russes, on a le sentiment d'avoir quitté le pays de l'abrutissement et de l'atrophie de tout un peuple. La barbarie russe vous fait l'effet d'être humaine et vivante relativement; c'est l'oppression, mais c'est la vie; le paysan est resté en possession du morceau de terre qu'il cultivait de tout temps. La race polonaise conquise a l'air sain. L'administration, l'industrie, les professions libérales; lui offrent des sphères d'activité dont, sous le régime prussien, elle est entièrement exclue de fait. Le gouvernement russe est plus dur et plus cruel envers les individus; mais il ne veut ou ne peut réduire tout ce peuple conquis à un prolétariat immense, pour lui superposer sa propre nationalité.

Il n'y a personne en Pologne qui ne préfère, par conséquent, la tyrannie russe à l'oppression économe de moyens de l'Allemagne; car il vaut mieux payer la dette des malheurs et des fautes avec son sang, que de la payer au prix de son avilissement et de sa honte.

Il faut donc que l'Allemagne sache qu'elle ne pourra obtenir les remaniements territoriaux nécessaires à sa grandeur comme à sa sécurité, que par le rétablisse-

ment de la Pologne. Celle-ci est le représentant du droit humain des races chrétiennes arriérées, elle est le représentant du droit que ces races ne peuvent abandonner qu'avec la vie, et qui consiste à se développer et à être, en se civilisant.

L'intérêt de toutes les harmonies politiques et sociales exige que l'Allemagne reconnaisse une limite positive vers le nord-est, surtout lorsque cette limitation a existé, qu'elle est commandée par la stricte justice, et qu'elle est profondément empreinte dans les peuples, par la double action de la nature et de l'histoire. L'expérience nous montre que les progrès les plus vrais sont ceux qui impliquent un certain retour sur le passé : tels ont été la Renaissance et la Réforme, et enfin le glorieux retour à l'égalité civile de la Rome antique. Ces grandes réhabilitations sont les greffes de l'avenir. Or, il est évident que la reconstitution de la Pologne peut seule répondre à ce type fécond et satisfaire à toutes les exigences les plus légitimes. Enfin, la Pologne est le compromis naturel entre le droit historique de l'Allemagne et le droit populaire de la nationalité; c'est pour cela que sa reconstitution répond à une articulation naturelle des choses, et qu'elle se trouve dans la direction de ce compromis équitable auquel les grandes luttes viennent toujours aboutir.

Nous croyons qu'il y aurait en même temps un grand malheur, un crime, et une faute à déplorer, si

l'alliance anglo-française n'arrachait la Pologne à la domination russe que pour la livrer à l'exploitation de l'Allemagne. Ce serait le triomphe moral du tsarisme, quelles que fussent les pertes matérielles qu'on lui fît subir. Il est d'ailleurs probable que l'Occident serait déchiré par des guerres et des troubles, dès que les derniers vestiges de l'idée du droit, les derniers rêves de la justice et de l'égalité civile parmi les peuples auraient été sacrifiés dans ses conseils devant la suprématie des intérêts mesquins du moment. Car, prétendre que l'on croit à l'harmonie des intérêts est d'une utopie abjecte. Il y a longtemps, selon l'observation de M. Rossi, que le monde serait un paradis, si les intérêts bien entendus étaient suffisants pour se faire obéir des passions.

Du moment où la Pologne serait livrée aux Allemands, la Russie se trouverait avoir conquis le protectorat de tous les peuples opprimés, quels qu'ils soient, protectorat bien plus grave que celui des chrétiens de la Turquie. Il lui resterait les vastes espaces fertiles qu'il est impossible de lui arracher. Il ne lui faut qu'une idée morale pour présider au développement de sa force, et il lui suffirait d'une étincelle de progrès et de droit spontané, pour déborder sur des pays morcelés, et où des millions de cœurs en viendraient très-probablement à l'invoquer. Il est à croire que l'infatuation de son despotisme serait dissipée par

ces rudes leçons, et alors la Russie se retremperait dans le malheur, plus lentement peut-être, mais avec plus de grandeur que la Prusse ne l'a fait en 1807. Enfin, quelles que soient les dispositions et les convoitises de l'opinion du moment en Allemagne, nous croyons qu'il n'y a point d'homme politique digne de ce nom qui ne doive se mettre au-dessus des mauvaises passions de son peuple, car ce sont les excitations aussi bien que les concessions qu'on leur prodigue, qui constituent les démagogies corruptrices, quelle que soit d'ailleurs la forme extérieure du gouvernement.

LA DIPLOMATIE AUTRICHIENNE.

L'Autriche est l'État le plus diplomatique de l'Europe. L'absence d'une nation proprement dite, de même que les traités séparés de l'union des provinces, attribuent à une sorte de diplomatie intérieure tout ce qu'elles enlèvent à la politique. Il est vrai que la vallée du Danube est couverte d'une véritable poussière de peuples ; on dirait que la confusion amenée par la grande migration du v[e] siècle s'est, par un concours de circonstances, perpétuée dans ces contrées jusqu'à nos jours ; de sorte que les besoins commerciaux et militaires servent de ciment principal à la réunion de tous ces pays.

La vaste agglomération qu'on appelle l'empire autrichien n'a jamais eu que deux principes constitutifs :

le premier était la nécessité de la défense du Danube contre la Turquie ; le deuxième, — l'équilibre européen. Pourtant, depuis que le cabinet de Vienne est tombé dans la sphère d'action russe, après les partages de la Pologne, la position séculaire vis-à-vis de l'Orient a été perdue. L'empire s'est laissé arracher par-là même une de ces raisons d'être qui ne se laissent que difficilement remplacer dans la vie des États. La désaffection des provinces s'est aggravée, tandis que l'équilibre européen devenait un principe unique et une préoccupation exclusive.

Il résulte de là que la guerre de l'Occident contre la Russie a amené pour l'Autriche une crise dont la gravité ne le cède en rien à celle de la Révolution de 1848, qui tout en ébranlant les fondements de l'empire, vient de lui donner une augmentation de force matérielle considérable. La grande question pour cet État menacé par le mouvement révolutionnaire, comme il l'avait été naguère par les luttes de la Réforme, c'était de gagner du temps afin de tirer de sa victoire sur la Hongrie les fruits que lui avait procurés la soumission de la Bohême après la guerre de Trente Ans. Mais lorsque il a fallu agir à tout prix, sous peine de succomber sous le poids d'une déconsidération excessive, alors ce vieux corps a paru animé d'un esprit nouveau, et il s'est trouvé que l'activité déployée par le cabinet de Vienne dépassait de beaucoup tout ce que l'on en attendait.

Ajoutons que la guerre d'Orient touchait à ses intérêts directs et que la neutralité lui devenait extrêmement difficile, parce que de grandes puissances qui combattent pour des intérêts autrichiens, sans l'Autriche, peuvent en arriver facilement à vouloir décider de son sort malgré elle, et contre elle. D'ailleurs, la légalité diplomatique que la guerre a affectée dès l'abord a fait réunir à Vienne les fils principaux des négociations, et elle a fait obtenir à la maison d'Autriche une position plus grande qu'elle ne l'avait euė depuis le règne de Marie-Thérèse. Cependant, cette guerre pleine de perspectives de prospérité inattendues, n'en était pas moins grosse de menaces, pour ainsi dire comminatoires. Si on voulait douter des dangers que la situation actuelle entraîne pour la maison d'Autriche, on n'aurait qu'à prêter l'oreille à ce concert d'adulations qui entoure son jeune et heureux empereur, et qui fait involontairement songer à la popularité de Pie IX en 1847. Car il faut une situation bien critique pour qu'un souverain arrache des louanges à tous ses ennemis, sans même avoir jamais pardonné à personne.

Dans les circonstances actuelles, toute rupture définitive pourrait entraîner les conséquences les plus graves. La rupture avec l'Occident pourrait amener la destruction de l'empire, et l'on ne peut se dissimuler d'un autre côté, qu'une rupture sérieuse avec la Russie exige un

revirement fondamental de toute la politique autrichienne. L'isolement est toujours dangereux pour les Etats, mais il doit surtout être funeste pour ceux à qui la base compacte de la nationalité fait défaut. Il faut donc que l'Autriche ait un système d'alliances à tout prix; ce n'est pas seulement une question d'activité extérieure, c'est une question constitutive, et qui touche aux bases de son existence.

Nous sommes loin de ces temps où la maison d'Autriche avait une position souveraine en Europe, alors qu'elle résistait à la fois aux Français et aux Ottomans, et qu'elle s'étendait dans le sens de ce double antagonisme de l'Orient à l'Occident, semblable à une barre aimantée, et avec un système d'alliances naturelles agglomérées autour de chacun de ses pôles. D'un côté la Prusse a surgi, la Pologne a été détruite, et la Russie a pris la place des conquérants ottomans avec des forces supérieures, et en pénétrant dans toutes les relations européennes; de l'autre, la France a acquis des moyens d'action nouveaux, et sa popularité pèse sur la fidélité des peuples conquis ou qui peuvent se sentir opprimés. Il est bien difficile de croire aujourd'hui que, malgré sa belle armée, ce pays mal soudé puisse rester dans une opposition d'intérêts constante vis-à-vis des deux plus grandes puissances militaires et morales du continent. D'ailleurs, il est loin d'être le centre actif de la gravitation politique, et son activité tient plutôt

à la facilité avec laquelle il se trouve compromis de toutes parts. Au milieu des tourmentes de notre âge, l'empire n'est resté intact que parce qu'il s'est appuyé, et pour ainsi dire, arc-bouté contre la Russie. Veut-il au contraire résister à cette puissance, il est impossible de ne pas voir que l'axe de son existence se trouve immédiatement déplacé. L'indécision hargneuse ne peut alors que tout perdre; et la maison d'Autriche ne peut continuer de vivre dans ces nouvelles conditions diplomatiques que par une alliance indubitable avec la France. Il faudrait dès lors qu'elle lui donnât des gages positifs contre le renouvellement de la Sainte Alliance, et qu'elle se préparât à dénouer les complications de son antique rivalité.

Après ces considérations préliminaires, il suffit de se mettre au point de vue des intérêts durables de la domination autrichienne pour voir que tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour dans la guerre contre la Russie, ne peut aboutir qu'à ôter au cabinet de Vienne ses appuis anciens, sans lui donner aucun appui nouveau. On pourrait dire que les efforts de la diplomatie à Vienne ont suffi pour démanteler la politique défensive et expectante, sans lui rien substituer. L'attitude de l'Autriche dans les conférences a montré de l'âpreté à profiter de l'imprudence de la Russie, elle a donné le signal de la défection de ses alliés, elle a fait tout ce qu'il fallait pour la blesser et pour lui enseigner la

folie de ses sympathies légitimistes. Et cependant le rétablissement de la paix conclue sur les bases des quatre points, en y comprenant même la destruction de la flotte et des fortifications de Sébastopol, ne change rien à la force réelle des tsars. Ce sont des conditions humiliantes, ce sont des fourches caudines, mais la force armée reste entière; ce sont des conditions qui humilient sans affaiblir, et les leçons de machiavélisme incomplet que les Habsbourg-Lorraine viennent de donner aux Romanoff, leur seront rendues avec une large usure; car il faut être un maître d'école de village, c'est-à-dire moins qu'un écolier, pour vouloir mettre des oreilles d'âne à un lion blessé, lorsque ces blessures insuffisantes ne lui ont rien ôté de sa force.

Dans ces termes, il suffirait d'un mouvement de révolution ou de guerre pour que l'Autriche rentrât sous la tutelle russe, comme une suppliante humiliée et honteusement repentante. La rentrée en grâce ne serait, à la vérité, ni impossible ni même improbable; —car, jusqu'à présent, la Russie a été aussi opiniâtre dans ses assujettissants bienfaits que l'Autriche s'est montrée impuissante à être ingrate, quoique cette ingratitude semble être le rêve et l'aspiration décevante de tous ses grands hommes d'État. L'Autriche se verra donc forcée de continuer la politique russe de 1815, qui lui a donné le rôle de l'ennemie naturelle

de tout progrès. Elle deviendra un obstacle inerte au développement général du monde, de plus en plus étrangère aux intérêts de ses peuples et de ses provinces, qu'elle se contentera d'exploiter par une armée de fonctionnaires militaires et civils. L'antique honneur de la bonté de son gouvernement et de l'affection de ses sujets a déjà disparu depuis que l'Autriche, gouvernée par des mains irrésolues ou séniles, a glissé sur cette pente. Que serait-ce, aujourd'hui que son pacte avec la Hongrie a été détruit, et que la marche des choses a achevé de lacérer les anciens titres de sa puissance? La rechute serait pire que le mal; elle pourrait mettre un sceau ignoble sur les destinées de l'Allemagne, et les anciens maux ne pourraient que s'envenimer. L'habileté la plus consommée ne saurait échapper à ce cercle vicieux, qui force à semer la guerre civile dans les provinces pour les contenir, et qui pourrait amener le cabinet de Vienne à n'être plus que l'agent provocateur de la Russie, en poussant à la désorganisation politique et morale du continent.

L'affaiblissement de l'alliance traditionnelle avec la Grande-Bretagne aurait dû être considéré comme un avertissement sérieux; il aurait dû lui prouver que la continuation de la politique russe allait la rendre inutile à la paix et à l'avenir du monde. On a toujours vu que ceux qui vont à leur perte sont abandonnés. Tel est, selon nous, le sens évident de la conduite de

lord Palmerston, tandis que les dissertations de M. de Fiquelmont à ce sujet ne peuvent que sembler puériles, malgré les incontestables talents de leur auteur.

Si l'on doit revenir à l'ancien état de choses, la tenue de l'Autriche n'aura été qu'une faute, et une imprudence inconcevable. A voir ce vieil empire avec son jeune empereur, on dirait d'un vieux corps animé par les passions inconsidérées et impatientes de la jeunesse. Il se trouvera sans lien aucun, isolé et marqué comme une proie pour toutes les convoitises. Gouvernée par une race énergique, la France ne peut être bravée impunément, et l'asile de l'alliance russe ne pourra se rouvrir que si l'on subit des conditions léonines. Ce que l'on appelle la consistance politique, aura été sacrifié en vain, et pourtant l'honorabilité de son alliance était depuis longtemps la seule tradition solide de l'empire; c'était le fond de son importance et de son action. La déconsidération qui suit la duplicité pourrait lui ôter ses derniers appuis.

Dans tous les cas, le *statu quo* restera dépourvu du peu de prestige qui l'entourait, et la maladie chronique de l'empire se trouvera aggravée par la menace distincte des dernières crises.

La première de ces chances néfastes serait l'accord de la France et de la Russie, ce qui ne serait qu'une transformation de l'antique alliance de la

France et de l'Orient, semblable à beaucoup d'égards à l'union de François Ier et de Soliman.

La deuxième chance, infiniment plus probable tant que la Russie restera immense, parce qu'elle ne sort pas des traditions d'une potitique modérée et civilisatrice, ce serait l'alliance de la France et de la Prusse. Il suffirait pour cela que Frédéric le Grand eût enfin un héritier en même temps intelligent et hardi.

Cependant le sort du continent européen dépend aujourd'hui du parti que la cour de Vienne croira devoir prendre, soit qu'elle veuille traiter la Russie comme un ennemi hypocrite qu'elle est résolue d'abattre, soit qu'elle la considère comme un ami qu'elle vient de trahir, et qui doit néanmoins être reconnaissant de tout ce que l'on veut bien lui laisser.

Si la question était posée en ces termes dans les conseils de l'empereur François-Joseph, elle serait par là même résolue. Il est plus que douteux que cela puisse avoir lieu. Pourtant, si l'Autriche tire l'épée contre les Russes, il ne lui reste que deux voies à suivre.

La première consiste à conquérir sur la Russie les provinces polonaises, où réside toute sa force aggressive.

La seconde, c'est le rétablissement de la Pologne dans ses anciennes frontières, jusqu'au Dniéper.

En considérant d'abord la première issue, il faut se dire qu'il n'est point probable que l'Europe veuille y

consentir. Mais enfin si la chose avait lieu, les frontières autrichiennes pourraient aller jusqu'à Odessa et Kief, jusqu'aux lignes du Dniéper et des vastes marais de Pinsk. Cependant, en toute chose, il faut considérer la fin, et alors on verra que l'équilibre des populations au sein de l'Autriche achèverait d'être rompu, car on ne peut se dissimuler que ses provinces orientales ne se liguassent d'espérances et de cœur avec la Russie. Puis vient la protestation de la conscience, qui ruine en fort peu de temps, dans l'opinion, les auteurs des transactions trop odieuses. La Russie ne tarderait point à se réhabiliter dans l'esprit des hommes, la Pologne elle-même l'invoquerait, et sa position est telle, que rien ne pourrait lui résister en Allemagne, si son amitié allait devenir honorable pour des hommes de cœur. Enfin cette conquête, cimentée par la trahison universelle, devrait amener une déroute d'autant plus affreuse, qu'il est impossible d'user de l'arbitraire violent et cru dans la politique sans éveiller l'esprit d'aventure, et sans introduire dans les affaires la pratique des sauts périlleux les plus subversifs et de toutes les coalitions contre nature.

Peut-être est-ce parce qu'il ne reste d'autre issue que le rétablissement de la Pologne, que l'on voit le cabinet de Vienne tiraillé par tant d'hésitations, car les préventions sont enracinées dans beaucoup d'esprits, et la position doit paraître grave à tous.

Cependant il est facile de voir qu'une Pologne rétablie avec l'agrément de l'Autriche et avec son concours, lui donnerait autant de garanties que les combinaisons qui tendent à amener ce résultat malgré elle seraient désastreuses. Ce n'est pas dans le voisinage de la Pologne, mais c'est dans la possession des populations, qu'elle ne peut réconcilier à son gouvernement, que se trouve le danger. Tant que dure cette situation, il est évident qu'une défaite, et la perte d'une seule armée, suffisent pour détruire l'empire, sans que jamais personne puisse entreprendre de le reconstituer.

Toutefois, la Pologne redevenue indépendante ne pourrait avoir ni une existence de fantaisie, ni une politique d'aventure. Sa tâche est trop grande, trop rude et trop nécessaire pour cela. Elle mettrait à néant tout le système des interventions de la Russie en Europe; la pression menaçante que les tsars exerceraient sur les frontières polonaises serait, pour le cabinet de Vienne, une garantie positive de sécurité, en même temps que les grandes menaces de bouleversement, disparaîtraient de l'horizon. Le renouvellement d'une alliance d'Erfurth n'aurait plus de sens, tandis que l'accord de la France avec la Prusse n'aurait plus de but, puisque la Prusse n'aurait rien de sérieux à offrir, et qu'elle aurait perdu ses moyens d'échange.

Le rétablissement de la Pologne entraîne nécessairement l'échange de la Galicie contre les provinces

danubiennes jointes aux bouches du Danube et à la Bessarabie. L'Autriche se verrait substituée à la position des Russes vis-à-vis de la Turquie, position d'autant meilleure pour elle, que son extension ne pourrait menacer la liberté du monde. Ce qui est plus essentiel, c'est que l'empire autrichien trouverait dans la vallée du Danube les éléments de compensation et d'échange, qui lui permettraient de concentrer sa puissance et de devenir un État, pour ainsi parler, organique, en abandonnant quelque jour les embarrassantes possessions de l'Italie contre les frontières naturelles de l'empire, qui seraient alors le mont Olympe et la ligne des Balkans. La possibilité d'accomplir cette transformation doit être regardée comme une bien grande ressource contre les éventualités de l'avenir, parce qu'elle permet de sortir du rayon de la politique révolutionnaire, et d'échapper à tout conflit d'influence avec les Français. Ce ne serait qu'alors que l'assiette territoriale de l'empire se trouverait consolidée et définitivement affermie. Une administration équitable, jointe à des concessions de linguistique parfaitement praticables et inoffensives, pourrait attacher à l'empire des populations valaques et slaves, tandis que, pour les Polonais et les Italiens, une domination étrangère ne peut être que la guerre permanente de l'oppression.

Peut-être est-ce une heure décisive pour la destinée des monarchies. Aujourd'hui l'empire autrichien

semble délivré des superstitions de la Sainte Alliance; le timon des ambitions de l'Allemagne est tombé entre ses mains. La carte de l'Europe ne dépend que de ses résolutions: elle peut faire une Pologne, comme elle peut forcer les alliés à l'oublier momentanément. Enfin, elle n'aurait qu'à vouloir remplacer la Russie en Orient pour conquérir ce qui lui a le plus manqué dans les temps modernes, c'est-à-dire un avenir que l'esprit des temps modernes puisse accepter.

Mais c'est pour cela même qu'elle devra porter l'odieuse reponsabilité de l'avortement infructueux de tant d'efforts. Personne ne sera sûr d'elle, et elle ne sera sûre de personne. Qui sait jusqu'où peuvent aller les récriminations contre sa conduite dans les principautés ainsi qu'à Vienne? On se dira de toutes parts qu'il faut enfin se passer de ce vieil empire dès que l'on veut obtenir des résultats honorables et positifs. Son amour et sa haine paraîtront également méprisables, tandis que les machinations de la rancune russe harcèleront son inertie. Les espérances et les ambitions de l'Allemagne se porteront vers la maison de Hohenzollern, et les puissances de l'Occident prouveront peut-être bientôt que la chute des Habsbourgs offre un moyen non moins positif d'en finir avec les inquiétudes que la Turquie soulève, et que la Russie fomente.

LA PRUSSE.

On ne saurait nier que cette puissance ne se soit déconsidérée par des tergiversations semblables à celles qui, après la mort de Frédéric le Grand, avaient compromis son existence. Pourtant, il y a des différences considérables entre les deux époques; car bien que la Prusse d'aujourd'hui paraisse isolée et affaiblie dans ses relations extérieures, elle n'en a pas moins opéré des réformes excessivement importantes dans le gouvernement, et le ressort de sa force nationale est loin de s'être réellement détendu. C'est pour cela que, malgré son impopularité actuelle, elle n'en est pas moins la seule force monarchique et libérale de toute l'Allemagne du Nord.

On se demandait pourquoi la Prusse existe? A quoi

nous répondrions, qu'elle existe d'abord pour empêcher la république, et ensuite pour préparer l'unité de l'Allemagne dans tout ce que cette unité a de sérieusement politique, et dans les limites sagement restreintes qui peuvent la faire agréer par les grandes puissances du continent.

D'ailleurs, l'accroissement de cet État a des causes organiques et nationales. Son origine et son premier principe, c'est la médiatisation ; elle est la puissance antiféodale de l'Allemagne, et elle est sortie tout entière des ruines de la féodalité politique du Saint-Empire. La grandeur de l'Autriche est basée sur les expansions de l'Allemagne à l'étranger, tandis que la Prusse est le résultat de la concentration antiféodale de l'Allemagne proprement dite. Après la guerre de Trente Ans, toutes les tentatives de l'Autriche dans ce sens avaient définitivement échoué, et, dès lors, il fallut que l'unité nominale de l'empire fût détruite, pour que l'unité de l'Etat moderne, qui embrasse les grands intérêts des peuples, pût être fondée. Depuis lors, l'agrandissement de la Prusse a été la seule expression politique de la tendance vers l'unité de l'Allemagne. Ses titres et ses ambitions ne font qu'un ; position heureuse et féconde, puisque c'est à elle que le royaume de Frédéric doit l'appui de tous les hommes d'Etat et de tous les patriotes considérables que l'Allemagne du Nord a produits depuis cent ans.

Nous croyons nécessaire d'insister sur les limites naturelles dans lesquelles la Prusse pourrait entreprendre de réaliser l'unité de l'État en Allemagne. Ces limites sont bien plus nettement arrêtées que l'on ne pense généralement; nous en avons vu une preuve lorsque la couronne de l'empire, offerte par les constituants de Francfort en 1848, a été rejetée par la Prusse, tandis qu'elle s'efforçait de fonder son protectorat sur la confédération restreinte des Etats du Nord. Ni ses antécédents, ni sa force d'expansion ne permettent à la maison de Prusse de reprendre la tradition incohérente du Saint-Empire. Le vague de l'idée impériale germanique est inconciliable avec la constitution de l'État uni et fort. Il n'y a que la république fédérale, d'ailleurs assez populaire en Allemagne, qui puisse se porter l'héritière du Barberousse, en se contentant des liens de souveraineté les plus lâches. Le foyer de l'idée unitaire se trouve dans le Nord et sur le Rhin, tandis que l'Allemagne du Midi, séparée par la religion, les mœurs et les intérêts, est livrée à des oscillations contradictoires entre l'Autriche, qui a le Danube, et la Suisse, qui a la liberté. La pourpre républicaine de l'empire a été assez faiblement défendue pour nous permettre de dire que ce grand rêve germanique n'était que le mythe rétrospectif de l'unité.

L'ambition de la Prusse ne s'appuie au contraire que sur des traditions positives, et sur des intérêts pleins

de vie. Le but nécessaire et constant de cette ambition n'est autre, en effet, que la possession de l'Allemagne protestante du Nord avec tous les rivages de la mer du Nord et de la Baltique. Elle deviendrait par là même une puissance maritime considérable, puisque la population maritime de ces côtes industrieuses ne compte guère moins de matelots que la France. Les frontières de cette contrée, proprement dite, se relient d'un côté à la Hollande, tandis que les montagnes de la Bohème, de la Thuringe et du Taunus, la séparent du Midi sur une ligne qui va de Dresde jusqu'à Francfort.

On ne saurait douter que la création de ce grand État protestant constitutionnel et maritime ne fût une satisfaction pour les plus légitimes ambitions de ces contrées. Ce ne serait pas une conquête, ce serait une réunion, et elle serait saluée comme un progrès et un grand acte national. Ce contentement serait juste et durable, comme celui qui accompagna en France l'abolition des droits vexatoires de la féodalité. Il n'en faudrait peut-être excepter, pour commencer, que les républiques municipales de Hambourg et de Brême; mais cette opposition ne pourrait être sérieuse, parce que le développement du commerce et de l'émigration des Allemands leur fait vivement sentir le besoin de la protection du pavillon.

D'ailleurs, les aspirations vers la liberté, qui sont de tradition dans ces vieilles contrées du Nord maritime,

se trouveraient bien moins comprimées en Prusse qu'elles ne le sont dans les errements actuels. Sous ce rapport, il faut reconnaître la haute importance de tous les changements apportés dans les derniers temps dans le gouvernement de Berlin, et qui en ont fait le régime le plus libéral, et le seul sérieusement constitutionnel de l'Allemagne.

Le sentiment profond de la grandeur des devoirs du gouvernement caractérise toute la politique intérieure du règne actuel. Il ne faudrait qu'un peu de consistance, pour que les résultats naturels et profonds des plus nobles institutions l'emportent, en Europe et en Allemagne, sur les démonstrations les plus bruyantes de ce que l'on appelle la régénération autrichienne. Malheureusement, il se trouve que l'irrésolution est toujours prompte à paralyser les conséquences du bien que la conscience a fait accomplir.

C'est ainsi qu'en 1846, les bases d'un nouveau droit politique ont été posées, bien que les coryphées d'une école historique renouvelée de celle de la Restauration aient fait dévier les idées dans le sens d'une sorte de socialisme aristocratique. M. de Radowitz regardait, à l'instar de M. de Montlosier, un certain retour vers le principe de l'association féodale comme devant servir de lien entre l'avenir et le passé, entre le droit des hommes et le droit des choses. Il est vrai que, dans la pratique, ces tendances, qui troublèrent les esprits, se

trouvaient impuissantes à rien faire, voire même à rien formuler de précis. En 1848, la royauté a fait des fautes, elle a trop cédé à la révolution, et n'a pas su la discipliner pour de grandes entreprises, ce qui n'eût pas été aussi difficile qu'on se l'imagine vis-à-vis d'un mouvement incohérent et qui, selon l'expression allemande, en était à se chercher lui-même. Cependant la convulsion de ce mouvement n'a pas été stérile, ce qui démoralise toujours les nations, et la protection légale de tous les intérêts a fait de grands progrès constitutionnels. Depuis lors, les réformes viables ont résisté aux suprêmes efforts de la réaction; résultat honorable et même glorieux, que le pays n'a certainement dû qu'à la moralité éclairée de son roi.

Le roi Frédéric-Guillaume IV nous paraît une parfaite représentation de la conscience du protestantisme moderne, depuis que la critique a mordu sur l'autorité textuelle de l'Écriture; ce qui fait que la foi et la raison ne sont plus distinguées ni unies, mais qu'elles sont confondues. Dès lors le rationalisme et la piété, n'ayant plus de lois communes, sont tombées dans une sorte d'anarchie, où ils se sont tour à tour élevés l'un contre l'autre. C'est ainsi que le principe moral de l'affection et de la foi entre le souverain et la nation a été imprudemment formulé, pour combattre l'extension du droit écrit, tandis que l'expérience de la vie eût dû faire comprendre que le grand nom mystérieux

de l'amour ne peut être mêlé à des discussions publiques sans une imprudence de la pudeur, que le cynisme exploitera. Le parti théologique de Berlin s'est attaché à la suprématie ecclésiastique de la royauté protestante, et il a fait autant de tort à la monarchie qu'à la piété, en ravalant la religion de la conscience au niveau des superstitions de l'antique patriciat. Nous n'avons jamais douté que la politique consciencieuse ne soit la grande et la bonne, mais il faut avoir un grand cœur pour la pratiquer, et la dialectique stérile des scrupules infinis laisse grandir tous les maux, et elle finit par donner une justification apparente à tout ce qui est violent et hardi.

Lorsque l'on compare le roi Frédéric-Guillaume à l'empereur François-Joseph, et que l'on regarde à la fidélité aux engagements, de même qu'à la noble vertu du pardon, que le vieux roi a largement pratiquées, et à qui le jeune homme semble n'avoir jamais donné d'accès dans son cœur, il n'y a point de doute que le premier ne soit infiniment supérieur au second. Et pourtant, si ces deux princes pouvaient faire un échange de leurs trônes, la Prusse serait aujourd'hui l'arbitre de l'avenir européen, et l'Autriche serait probablement vouée à une perte certaine.

Car la force des choses, à Berlin, est tout entière pour l'Occident, malgré les scrupules personnels du souverain. Aussi l'alliance de l'Occident avec la Prusse

serait-elle infiniment plus positive. Une fois alliée, non pas à la remorque de l'Autriche, mais pour son propre compte, tout serait dit; il n'y aurait plus à craindre ni retour, ni machinations, ni ces demi-mesures que l'anxiété d'un avenir inconnu ne cesse d'inspirer à Vienne. Il est vrai que la Prusse ne pourrait s'engager dans la guerre restreinte et locale qui se fait sur les côtes de la mer Noire. Cette puissance ne pourrait se mettre mal avec la Russie, ni abandonner la ligne de la défensive austro-prussienne, que pour une forte et solide alliance des principes, que pour de grandes vues et de grandes certitudes. Sa configuration territoriale est vicieuse, et sa constitution nationale tellement incomplète, qu'elle ne peut sortir de cette attitude expectante que pour marcher droit à un remaniement définitif et pour ainsi dire organique du continent.

Il est vrai que la France et l'Angleterre sembleraient faire des concessions disproportionnées à cette ambition; mais l'on doit considérer que l'intérêt de l'Europe est réellement identique à celui de ces deux puissances. D'ailleurs nous rappellerions ce qu'un ingénieur fameux disait à l'empereur Napoléon : « Sire, je maintiens que ce projet est le meilleur, parce qu'il est le seul possible. » Il va sans dire que la création d'un royaume de l'Allemagne entraîne la reconstitution de la nationalité polonaise. Si l'Autriche s'y opposait, la reconstitution des nationalités de l'Italie, de la

Hongrie, et du peuple valaque, s'ensuivrait également. Cette alliance, qui bientôt serait souveraine, et embrasserait toute l'Europe, se trouverait tout naturellement appuyée sur le principe de la monarchie nationale, principe fécond d'ordre et de liberté, et qui seul peut établir l'équilibre européen sur des assises morales et solides. Le droit international étant clair, la diplomatie deviendrait une jurisprudence équitable, tandis que la pratique positive de la justice rassurerait le monde contre le retour infructueux des révolutions. Les hommes d'État se compromettraient moins qu'ils ne le pensent, en faisant des choses grandes et justes, en dehors des questions de l'intérêt immédiat; le bonheur et la moralité de 50 à 60 millions d'hommes est une de ces superfluités qui peuvent peser d'un poids sublime dans les balances de la destinée.

Cependant il est impossible que les puissances de l'Occident arrivent à fonder une alliance de principes durable et prépondérante sur le continent, si elles ne se décident pas à brider la Russie à tout jamais, à reconstituer la Pologne, et si elles ne renoncent pas en même temps aux vieilles traditions du machiavélisme vis à vis de l'Allemagne. Ces trois conditions se tiennent, croyons-nous, par des liens indissolubles, et il faut les admettre, si on veut que la France puisse réellement sortir de son terrible isolement révolutionnaire.

D'ailleurs, les avantages qu'il faudrait acorder à la Prusse ne changeraient rien à l'équilibre des forces entre les principales régions du continent. La Prusse arriverait à 25 millions d'habitants, tandis que l'Autriche serait probablement réduite à 15. Nous ne parlons point des vicissitudes d'une guerre contre la Russie et même contre l'Autriche, parce que la disproportion des forces, de même que la puissance des vrais principes, mettent la victoire hors de question. On peut même croire qu'elle serait rapide, puisque les grandes lignes défensives du Rhin, de l'Elbe, et de la Vistule, sont tournées par la Prusse et qu'elles tombent d'elles-mêmes. Les traités qui suivraient une telle guerre donneraient enfin au XIXe siècle la nouvelle paix de Westphalie, à laquelle il aspire ; ce serait la pacification des nationalités. Les frontières des dominations, et les grands traits de la géographie politique du continent, seraient réglés d'une façon définitive. Mais il est impossible de ne pas voir que, pour cela même, la monarchie prussienne ne peut souscrire à ce nouvel état des choses, à moins que l'on ne permette à l'embryon de sa puissance d'arriver à la plénitude de son développement naturel ; car on ne peut se dissimuler que l'existence de la Prusse ne cessera d'être mise en question que lorsque ses limites auront enfin embrassé et réuni toute l'Allemagne protestante du Nord.

Il est malheureusement notoire que les efforts de la

diplomatie n'ont fait qu'éloigner le moment où cette alliance aurait pu s'accomplir. Mais bien que le cabinet de Berlin se soit, de plus en plus, séparé des cours de l'Occident, nous n'en gardons pas moins la ferme confiance que la nature des choses et les affinités du droit finiront par amener une solution de ce genre, si le cabinet de Vienne laisse échapper la dernière chance, la dernière issue, et peut-être le suprême répit que la marche de l'histoire doive encore lui offrir. Il ne faut en effet qu'une certaine liberté d'esprit dans les conseils de la Prusse pour marcher hardiment à ce but. Elle gagnerait par la médiatisation du nord de l'Allemagne dix fois plus qu'elle ne perdrait par le présent, plus même qu'elle ne risquerait pour l'avenir ; ce qu'elle risquerait est déjà compromis, et ce qu'elle gagnerait serait parfaitement sûr. La Prusse enfin, comme disait un homme d'État, n'existe que parce qu'elle doit s'étendre ; et les petits princes n'ont été conservés jusqu'à cette heure que pour permettre à l'Europe de sortir par des moyens pratiques et réglés de la situation insoutenable que l'iniquité lui a faite.

L'extension de la Prusse n'est pas seulement nécessaire au point de vue de la guerre et de l'administration ; les services qu'elle rendrait à la continuité du développement constitutionnel, et à la stabilité du trône, ne sont pas moins importants. D'abord, parce qu'une grande satisfaction accordée aux aspirations nationales

donne à un gouvernement la meilleure position qu'il soit possible de désirer. Ensuite parce que l'annexion du Nord de l'Allemagne, jointe à la restitution du grand-duché de Posen, rendrait son ancienne prépondérance à l'élément protestant, qui est traditionnel dans l'Etat, et qui se prête d'une façon éminente à l'alliance de la liberté avec certaines traditions historiques ; tandis que l'annexion forcée des provinces polonaises sert à corrompre l'administration en lui faisant prendre des habitudes oppressives, et qu'elle donne aux ennemis de l'État une place dans les conseils de la nation. Enfin, il n'y a pas de doute que la constitution ne fonctionnât mieux, et que l'action anarchique des tendances hostiles qui la troublent ne se trouvât atténuée sous toutes ses formes.

Nous vivons dans une époque où les gouvernements s'écroulent et se fondent, tandis que les États anciens se transforment, et que de nouvelles dynasties surgissent. Il faut, dans de telles époques, que les organisations incomplètes s'achèvent, il faut que les arbres donnent leurs fruits, sous peine d'être extirpés, ou découronnés et greffés à nouveau. Les anciens services rendus ne servent de rien lorsque le cœur défaille, à une de ces époques décisives où il faut produire et grandir, sous peine de tomber dans un rachitisme incohérent. Les anciens titres sont soumis à une grande révision, et ils sont jugés par une certaine conscience du développe-

ment historique, qui s'éveille dans les âmes au milieu des crises. Les anciennes dynasties n'échappent pas à cette loi, et elles se voient évidemment forcées de conclure un traité de nouvelle alliance avec les nations, sous peine de tomber dans une déchéance irrémédiable. Leur noblesse souveraine subit cette loi universelle de toutes les noblesses de l'histoire, et elle peut être comparée à un manteau qui devient bientôt trop étroit et trop court, lorsque les générations successives ne prennent pas la peine de l'allonger. Mais c'est aussi dans des temps pareils que le génie des grandes races jette des racines profondes, et qu'il pénètre jusqu'au tuf des intérêts essentiels de l'avenir, par de grands services rendus aux peuples, par la réalisation de leurs rêves, et par la conquête de ce qu'ils regardent comme la garantie de leurs droits et de leur prospérité.

Ajoutons que la maison des Hohenzollern a l'avantage très-réel, nous dirions presque l'honneur fécond, d'avoir toutes ses racines dans les temps modernes. Leur noblesse féodale, qui ne date d'ailleurs que du XIVe siècle, n'est qu'un vain hochet; leur titre souverain date de Frédéric; la dynastie et l'Etat sont l'œuvre d'un homme. D'ailleurs la noblesse des quartiers a toujours été absurde, et il n'y a qu'une noblesse vraie, c'est celle de l'histoire. Il n'y a pas jusqu'à la monarchie anglaise qui ne soit à beaucoup d'égards bien plus traditionnelle, et bien moins moderne. Et c'est pour

cela même que l'alliance de la monarchie prussienne avec l'empire français nous semble indiquée par la nature des origines, aussi bien que par le rapport des intérêts. En tout cas, la dynastie des Hohenzollern n'a point d'autre choix que de se perdre avec la théorie du droit divin, ou de devenir une parvenue créatrice et glorieuse, qui s'appuie sur le bien public, et se confond avec les intérêts nationaux.

Les errements personnels du roi régnant ne pourraient arrêter pour longtemps l'entraînement de tout le pays, une fois que l'empire français se serait résolu à accepter les bases fortes et justes de la grande alliance de principes que nous proposons.

Il n'est pas question ici de la popularité des rues, qui est éphémère, mais de cette popularité convaincue qui entraîne dans les occasions solennelles le peuple, le vrai peuple, aussi bien que les hommes d'Etat et les vieux serviteurs de la couronne. Il se produit alors une évidence passionnée du salut public, qui arrive au prince, par toutes les voies possibles, et qui s'attaque à toutes les fibres de son esprit et de son cœur. Il est possible de résister aux passions populaires, mais on ne saurait opposer un déni constant à la conviction positive de toutes les classes d'une nation.

Nous ne pouvons préjuger des résolutions simplement personnelles du roi Frédéric-Guillaume, mais nous sommes fortement convaincu qu'il ne dépend

que de la France de conclure avec la monarchie prussienne la grande alliance de justice que nous proposons, et d'obtenir par cela même la reconstitution de la Pologne et le triomphe du droit juste en Europe, en échange des nouvelles médiatisations de l'Allemagne.

Si on ne proposait que des médiatisations et des échanges partiels, ces arrangements auraient peut-être une apparence de déloyauté spoliatrice ; et nous croyons que les relations personnelles de la maison de Prusse pourraient y mettre obstacle. Mais la généralité de la mesure lui donnerait un si grand caractère d'utilité nationale et de haute légalité que, toutes les considérations personnelles ne pourraient que disparaître devant l'autorité d'une loi nécessaire, universelle et qui ne souffre aucune exception.

La démarcation des limites vis-à-vis de la Pologne, n'offre pas de difficultés, dès que l'on commence par admettre que la Prusse, intacte et même victorieuse, ne peut guère abandonner Dantzig pour revenir à l'état territorial d'avant 1772. Ce n'est pas tant l'intérêt que le point d'honneur national qui s'y oppose. Cette province rattache au corps du pays, Kœnigsberg, le berceau de la monarchie, et Dantzig est une ancienne ville allemande et hanséatique. Cependant les deux Prusses occupent les embouchures des fleuves de la Pologne et de la Lithuanie, et elles contiennent une population rurale polonaise et lithuanienne. Il en résulte des

complications d'intérêts, auxquelles il est impossible de remédier entièrement. C'est là un de ces cas où la géographie politique et les intérêts nationaux sont en désaccord. C'est une zône de 80 lieues de long, sur 30 de large, qui s'enfonce jusqu'en Lithuanie, et qui sera toujours exposée, soit que Varsovie et Wilna appartiennent à la Russie ou à la Pologne. Et néanmoins, le maréchal de Knesebeck, un des négociateurs du congrès de Vienne, disait, en 1815, que la saillie géographique de la Pologne vis-à-vis de la Prusse était tout simplement désagréable, tandis qu'une armée russe placée en Pologne pouvait, selon son expression énergique, faire sauter la monarchie. Il disait que ce serait une de ces dépendances insupportables qui font perdre de leur prix à tous les biens de la vie.

Les pertes que la Prusse supporterait par suite de la restitution polonaise ne seraient donc que bien peu considérables, puisqu'elle n'aurait à rendre que le grand-duché de Posen, en garantissant la liberté des fleuves, et en échangeant peut-être quelques cantons des frontières.

VII

L'ALLIANCE ANGLO-FRANÇAISE.

La réconciliation positive des deux grands pays de l'Occident vient enfin de s'accomplir, et tout le monde a senti la portée considérable de ce fait. L'alliance anglo-française avait été essayée après 1830, mais le gouvernement de Louis-Philippe était trop peu craint pour pouvoir être suffisamment respecté. L'entente cordiale a été troublée par des dissentiments infimes, ce qui prouve que l'union de grandes nations ne peut s'accomplir que par des gouvernements forts, et qui ne permettent pas aux prétentions irritantes de se produire.—On ne bâtit pas sur le sable; c'est ainsi que, malgré bien des apparences contraires, l'établissement d'une dynastie qui peut devenir réellement nationale

et forte en France a donné un fond solide pour cette alliance, où les deux pays se sont enfin rapprochés dans leur force. C'est un phénomène nouveau dans l'histoire moderne, que les intérêts particuliers de deux premiers peuples du monde aient pu se confondre dans un intérêt général. — Leur position est si grande, que leur union n'est possible qu'à la condition de la réciprocité pure et du désintéressement ; on pourrait dire que c'est une grande institution de contrôle, tenue en partie double, et qui donne au monde les plus fortes garanties de loyauté.

Il est consolant de voir que les principes de l'équité aient acquis une maturité suffisante pour créer de grands intérêts pratiques. Nous dirions même que les intérêts des deux pays paraissent plus avancés, plus mûrs et plus généreux que ne le sont les principes déclarés et intelligibles de leur conduite. Chose étrange et singulièrement caractéristique pour notre âge, où la puissante moralisation des corollaires matériels de la civilisation empêche la société de s'écrouler, parce que l'utilité pratique du désintéressement de la charité et de la justice soutient les incertitudes de la conviction !

Cependant ce n'est là qu'un appui transitoire; il faut des principes, ne fût-ce que pour l'interprétation commune et intelligible des intérêts. On a répété jusque dans les sphères officielles que c'est la civilisation qui

combat contre la barbarie ; mais où est l'intérêt de la société des nations, et surtout où est son principe d'ordre, où est sa loi ? Peut-on considérer les traités de 1815 et de 1840 comme des chartes d'incorporation pour la civilisation européenne ? C'est au fond de l'intérêt des deux pays qu'est l'union; c'est à la superficie que se trouvent les dissidences. Plus on ira au fond de la question, plus on remontera jusqu'au principe, et plus cette alliance de la France et de l'Angleterre se trouvera affermie.

L'intérêt direct de la France dans la guerre européenne va tout naturellement à élargir sa sécurité et à reconquérir la liberté d'action pour son avenir. Cette liberté de la France, qui est nécessaire au monde, n'a pu être paralysée que par un état de choses contre nature, tel que celui que la vieille coalition a établi pour l'Europe. Cependant il n'y a pas de grand pays continental dont la configuration soit aussi clairement indiquée que celle de la France, et pour lequel la controverse des frontières se réduise à un pareil minimum. Louis XIV et Napoléon songeaient à occuper la Hollande et l'Escaut lorsque l'on combattait pour l'empire des colonies et qu'il s'agissait de savoir qui de la race française ou de la race anglo-saxonne, aurait à peupler le Nouveau-Monde; mais aujourd'hui la question est tranchée par le fait. Les colonies deviennent des empires, tandis que les conquêtes pures et simples, les conquêtes brutales,

deviennent de plus en plus incompatibles avec les conditions de la vie des Etats modernes.

La grande machine oppressive de la Sainte Alliance est encore debout, mais elle ne sert plus qu'à corrompre tous les gouvernements, jusqu'à celui de la Russie, et elle est inutile à leur indépendance et à leur sécurité. La révolution n'est plus confinée en France, et la coalition va directement à l'encontre de son but en empêchant la réforme de vivifier l'ordre social, en imprimant aux États une tension continue dans le vide, et en les séparant des causes réelles de leur existence. C'est une association où la Russie seule conservait le privilége de s'appuyer sur les principes puissants de la vie des sociétés, sur le principe de la race, de la religion, ainsi que sur celui de la géographie dans ses rapports avec la civilisation et l'empire; tandis que les autres États se perdaient dans les commentaires que la chicane a pu devider autour des articles douteux d'un traité de paix.

La liberté, l'ordre, le progrès sans révolutions, tel est l'intérêt commun de la France et de l'Angleterre. Toutes les deux doivent vouloir l'amélioration d'un état de choses qui fausse les relations équitables des États et des peuples, et qui sert par là même à avilir la condition des hommes, sous tous les rapports possibles.

La position du nouvel empire est essentiellement différente de celle du premier. C'est pour ne l'avoir point compris que la Russie est allée s'étrangler dans

ses propres trames. C'est là que se trouve le vrai mot de la péripétie des alliances. Cependant, ce sont les deux révolutions du XVIII[e] et du XIX[e] siècle qui expliquent l'empire, et les transformations de l'aspiration révolutionnaire ont eu une part importante dans le rapprochement des deux nations.

Le premier principe de la monarchie de l'esprit nouveau, c'est de porter le discernement d'un bon sens moral et ferme au sein des aspirations chaotiques de notre temps. La révolution a réellement introduit dans la vie civile un élément religieux, en faisant du bien des hommes le principe de la critique des institutions. Cependant les esprits étroits et faux en ont induit que la moralité elle-même devenait superflue, et ils ont tari les sources de la conscience, en niant les conditions réelles de la vie. Cette logique inintelligente a amené la révolution à déposer le bilan de son entreprise immense, et alors l'empire est venu réhabiliter cette faillite désastreuse pour le monde et pour la France, en réalisant la plus grande part des valeurs réelles qu'elle avait laissées. Le premier empire a sauvé le principe d'une justice égale dans la vie civile, tandis que le second a commencé par consacrer l'abolition du privilége politique de la richesse, que la bourgeoisie avait usurpé, et qui ne pouvait que démoraliser radicalement la société.

La première révolution était née de la critique, de la

révolte contre les institutions; elle était faite surtout pour la liberté et l'égalité individuelles. Mais le principe de l'individualisme est incomplet; il fait de la société une poussière animée, où la loi du nombre, de la force ou de la passion reste seule applicable. C'est par là que l'empereur lui-même a failli, en s'imaginant que les droits individuels pouvaient suffire au monde. Sa législation ne se trouve incomplète que là où il s'agit d'associations, de vie collective ou d'institutions. C'est à cette source enfin qu'il faut rapporter les entraînements de la conquête à outrance et les fatalités de l'effroyable lutte avec l'Angleterre.

Au contraire, la seconde révolution a été amenée par le sentiment puissant de la nécessité des liens sociaux et moraux dans l'organisation politique. Il ne s'agit plus de faire des lois, il s'agit de créer des institutions viables. Le nouvel empire doit arracher à la révolution, qui ne se comprend pas elle-même, ses véritables raisons d'être. C'est au prix de ce discernement qu'est son avenir. L'ordre à l'intérieur a donné la force pour agir dans les questions internationales; et maintenant, c'est au développement victorieux des vrais principes dans la politique européenne que l'empire doit demander la force nécessaire pour l'organisation normale de l'état moderne. Pour cela, il faut s'appuyer sur les conditions en même temps naturelles et morales, de la vie de l'humanité. Le véritable, le seul

grand intérêt du gouvernement, doit le porter à organiser la liberté par les mœurs, en relevant partout où son action peut s'étendre les principes de la liberté locale, de l'importance politique de la famille et de la patrie. Il ne s'agit plus d'imposer des principes abstraits, ni de faire triompher de grandes lois par la conquête; l'empire n'a plus de Panthéon à peupler avec des dieux vaincus; mais il s'agit de rallumer à une flamme plus pure les foyers éteints de la sociabilité, et de relever dans le monde et en France les dieux lares de la Cité.

C'est cette utilité suprême, c'est cette nécessité intime de la justice, qui donne à la France de Napoléon III une position qui peut être plus forte que ne l'était celle de Louis XIV, de la République ou de l'Empire. Elle n'a plus, il est vrai, le privilége de la centralisation administrative, ni celui des révolutions, ni celui plus fécond de l'émulation universelle des citoyens; mais elle a tout naturellement le privilége de n'avoir que des intérêts équitables. Du moins, il ne dépend que de son chef de le lui donner d'une façon éclatante. Alors, après tant d'ébranlements, la conscience du pays se trouvera affermie, et sa pensée acquerra une autorité irrésistible dans l'arbitrage de la cause européenne.

Il est évident que l'intérêt de l'Angleterre s'accorde essentiellement, sur le point des principes, avec ces nécessités durables du nouvel empire. Les dissentiments envieux allaient en se perdant et en se déconsi-

dérant de plus en plus, et ils ne peuvent que disparaître complétement dans la crise actuelle.

L'enchaînement des réformes accomplies de toutes parts efface journellement les différences qui séparent les sociétés. La première révolution, essentiellement politique, pouvait épargner l'Angleterre, qui possède une aristocratie sans connaître les distinctions blessantes du gentilhomme et du roturier, et où la représentation nationale, la liberté individuelle et économique, avaient devancé le monde entier de fort loin. Mais aujourd'hui le débat est engagé sur le fond de la vie, il déborde à travers les particularités de l'existence, et il pénètre à travers les limites de l'individualité des nations. C'est ainsi que le mouvement universel, après avoir amené un conflit acharné entre la liberté protestante et la liberté révolutionnaire, a fini par réunir les pays qui les représentent, par des liens étroits; solidarité positive et négative, solidarité de progrès et de dangers, que l'on eût pu à peine soupçonner autrefois.

Depuis trente ans, les réformes anglaises ont déplacé de jour en jour l'équilibre des institutions. Cependant si le combat des partis a gardé le caractère des luttes du droit, des luttes entre le droit écrit et le droit de l'équité, ce résultat ne peut être attribué qu'à une aristocratie qui perd chaque jour du terrain, et dont l'existence tout entière est mise en cause. Cette aristocratie, qui au moyen-âge ensanglantait l'Angleterre,

parce qu'elle était toute-puissante, est devenue dans les temps modernes le véritable lien de la paix civile. C'est elle qui empêche que le travail et le capital ne se heurtent directement, et qui préservent l'antagonisme politique de se poser dans ces termes radicaux qui soulèvent les passions extrêmes. C'est donc elle qui a conservé la vieille liberté anglaise, puisque la guerre déclarée entre le pauvre et le riche a toujours été le tombeau de la liberté publique.

Cependant, il est plus que douteux que cette grande aristocratie privilégiée puisse rester seule debout dans le monde. On a dit que son ombre était bien froide pour les pauvres gens, et nous ne croyons pas que son maintien soit désirable, ne fût-ce que pour que la bonne femme, assise près du berceau de son enfant, ait la joie de pouvoir rêver pour lui les plus belles et les plus glorieuses destinées.

Il est donc évident pour l'observateur que le compromis traditionnel sur lequel la grandeur de l'Angleterre est assise, doit être finalement ruiné par un déchirement déplorable, si le respect qu'on lui accorde ne parvient pas à se transformer en une conscience positive de lois générales. Il paraît certain que le triomphe des principes de la mauvaise révolution devrait être mortel pour la prospérité d'un pays qui ne vit que par le crédit, les échanges, et par l'industrie. Or, si cette apothéose de toutes les passions possibles

pouvait s'établir et se régulariser pour quelque temps en France, il est plus que douteux, si le peuple de la Grande-Bretagne ne serait pas entraîné à sa ruine par cet exemple; d'où il résulte que le développement normal et régulier de la France, devient une véritable garantie pour l'avenir de l'Angleterre.

La basilique anglaise a déjà été appuyée par maints étais révolutionnaires. Cependant la grandeur inouïe et, pour ainsi dire, vertigineuse de l'industrie britannique, a jeté la nation hors d'elle-même; on dirait que la cîme la plus élevée de la civilisation s'écroule chaque jour pour féconder le monde de ses débris épars. Le pays lui-même devient semblable à une ville immense, qui, pour vivre, a besoin d'une banlieue gigantesque, prête à lui échanger des matières premières contre des produits manufacturés. Le libre échange avec des nations inférieures lui est devenu par là même d'une nécessité impérieuse.

Il est vrai de dire que l'ancienne politique commerciale, qui violait les franchises des neutres et imposait des tarifs aux faibles, a dû être abandonnée, grâce à cette même nécessité des échanges illimités, grâce aussi à une éducation industrielle arrivée à ce point où l'équité est un stimulant. Ajoutez encore que la domination exclusive des mers devient impossible, depuis que les États-Unis, ont accumulé des ressources maritimes hors ligne, qui en ont fait la puissance

la plus redoutable. Ainsi la supériorité industrielle absolue et la décadence maritime relative ont également contribué à rapprocher l'Angleterre des intérêts généraux de la société française et européenne.

En revanche, tous les intérêts constitutionnels et économiques de l'Angleterre sont venus se heurter directement contre le système et contre la domination des tsars; de sorte que la rupture actuelle ne peut pas être considérée comme une mésintelligence aigüe, mais transitoire, et qu'il faut bien y voir un antagonisme qui va au fond des choses, et sur lequel il est impossible de revenir sérieusement. Depuis longtemps il existait entre les conquérants maritimes et les conquérants continentaux de l'Asie une hostilité sourde, dont les tiraillements ne pouvaient se terminer que par un pacte de partage, ou par un éclat. Indépendamment de l'empire des Indes, que nous croyons en dehors des atteintes de la Russie, et que les Américains sont probablement destinés à ravir à leur tour, il n'y a presque pas d'intérêt sérieux qui n'ait contribué à séparer les deux empires. En rejetant les offres relatives à l'Égypte, l'Angleterre a repoussé la seule manière de s'entendre avec la Russie, et de la garder pour alliée. La Grande-Bretagne n'a déjà que trop de possessions à garder; mais elle ne peut souffrir que la Turquie, que la Perse, et que la mer Noire, qui est le grenier de l'ancien monde, puissent lui être fermées. Elle qui

vient de forcer à coups de canon les portes de la Chine dans l'extrême Orient, comment pourrait-elle laisser établir au cœur de ses relations, les portes de fer du blocus des tsars?

Naguère encore, le cercle de la politique européenne était assez restreint pour donner à la zizanie et aux commérages une sérieuse importance; les affaires se tripotaient pour ainsi dire, en famille, entre les cabinets; mais le monde s'est étendu, et toute la face des choses a changé. Or, il est évident que l'accroissement démesuré de la Russie et de l'Amérique enlève à la rivalité de la France et de l'Angleterre le caractère suprême qui absorbait l'intérêt de l'univers. Leur lutte renaissante ne serait plus sans médiateurs redoutables, et leur antagonisme s'éteint, ainsi que par la loi des affinités chimiques l'acide ne mord plus sur la base, alors qu'une affinité plus intime est intervenue.

L'isolement de la politique anglaise n'est plus tenable, il lui faut des alliés unis par une solidarité réelle, si elle ne veut pas être prise et brisée entre les masses de ces grands pays nouveaux, comme un noble vaisseau entre des parois de glace.

Il est vrai que l'esprit qui préside à l'expansion impérieuse d'un grand peuple est relativement commun, mais lorsqu'il s'agit de briser des liens auxquels l'apparence de la suprématie dans le monde semblait attachée, alors il est, pour ainsi dire, sans exemple dans l'his-

toire que la sagesse et la prudence aient été capables d'évoquer au même degré l'intrépidité et le génie des nations. Les retraites glorieuses sont encore plus rares dans la politique que dans la guerre, et elles doivent apparaître étonnantes, comme si un prétendant à la couronne avait su se créer la position d'un grand citoyen dans un État libre. Cependant il y a un rapport positif et inéluctable entre la grandeur durable de l'édifice d'une puissance et l'étendue de sa base territoriale; et l'Angleterre se rapproche de jour en jour, à cet égard de la position que la Hollande avait occupée au XVIIe siècle, seulement que toutes les proportions se trouvent infiniment étendues, ce qui aggrave la portée des fautes, tout en multipliant les ressources de la prudence. Jamais encore le peuple de la Grande-Bretagne n'a eu besoin d'autant de grandes vues, d'autant de générosité et de vertu civique.

Les plus grands succès matériels de notre temps se trouvent sans contredit en Russie et en Amérique, mais les intérêts moraux du genre humain ne sont véritablement représentés jusqu'ici, que par les nations de la vieille Europe. Nous croyons même que le prestige que les Empires nouveaux exercent dans des sens divers entraîne les gouvernements et les peuples dans de pernicieuses méprises; la passion cherche des exemples, et elle oublie combien la position de ces deux pays est anormale et exceptionnelle. Quant à nous, nous croyons

que ces deux Empires ne sont encore que des colonies; seulement, dans l'un c'est le peuple, et dans l'autre c'est le gouvernement, qui ont été établis colonialement.

Nous avons suffisamment insisté sur les vieilles sociétés barbares dont le gouvernement est le civilisateur forcé. L'Amérique, au contraire, c'est la nation la plus civilisée au monde, jetée au sein d'une nature primitive, libre des plus dures nécessités que les relations plus étroites imposent à la société adulte. C'est une république, et qui néanmoins est encore empreinte de la discipline légale issue des luttes constitutionnelles de la monarchie anglaise : être étrange, et qui, à l'intelligence d'un homme joint des passions naïves jusque dans la rouerie, telles qu'on les voit chez les enfants. Nous la comparons à l'enfant, parce que le progrès, pour des êtres adultes, n'est possible qu'à la condition sévère de la continence, tandis que l'Amérique progresse et grandit par les forces généreuses de la jeunesse, sans effort sur elle-même, et sans avoir besoin de déployer aucune vertu qui lui soit propre. C'est un pays où les origines du capital social n'ont point de mystères, où elles ne sont entachées d'aucune violence privée, et où l'épargne du travail crée la richesse à vue d'œil, avec toute la clarté désirable dans une expérience scientifique. Ce n'est pas une nation, ce n'est pas une société ; c'est une migration de famille, c'est

une armée biblique, lancée à la conquête du désert fertile. Toute la vie du pays est tendue vers ce but. Il n'y a pas jusqu'à la forme exceptionnelle du gouvernement des Etats-Unis qui ne tienne à ces causes. Les publicistes américains se vantent avec une sagesse vraie de posséder un gouvernement de pondération (*of inference*), mais ce n'est pas le pouvoir, c'est la souveraineté qui se trouve bien positivement divisée entre les autorités locales et le gouvernement de Washington. Cette division tutélaire ne peut durer que parce que les communes et les États qui surgissent de toutes parts échappent au gouvernement central, et qu'ils le débordent. Mettez que la colonisation s'arrête et que l'antagonisme s'établisse sur des termes fixes, et la constitution sera rompue.

Dans vingt-cinq ans, les Etats-Unis contiendront 60 millions d'habitants; ils posséderont Cuba, le Mexique, et leurs vaisseaux de ligne seront établis sur le canal de Panama, la plus grande position stratégique qu'il puisse y avoir, le Gibraltar du monde. Cependant il ne reste que bien peu de traces de l'honorable loyauté des contemporains de Washington ; le droit de gens est violé, et cette officine des peuples produit des essaims envahisseurs pareils à ceux des Normands, qui élèvent encore une fois le brigandage à une importance historique. L'esclavage y est en honneur, les Mormons établissent la pluralité des femmes, la foule applique

la loi du *lynch* à ceux qu'elle trouve mal pensants, et des nations entières semblables aux enfants rachitiques de Sparte, y sont vouées à la destruction par la violence. Les aventuriers du monde entier achèvent de vicier le sang du pays, en sapant les traditions religieuses qui étaient l'âme et le ciment de la république. Enfin, il devient de jour en jour plus évident que, si le sens moral de ce pays ne se trouvait plus ravivé et soutenu par la vie plus haute de l'Europe, la brutalité de cette société pourrait dépasser toutes les bornes connues.

En cet état du monde, entre ces deux extrêmes, les Américains et les Russes, il faut encore revenir dans la vieille Europe, pour y trouver le sentiment de l'équité, les principes du droit et de la noblesse humaine. C'est dans son sein que se trouvent ces institutions mesurées auxquelles l'éducation progressive de la race humaine est attachée. C'est ici que la grande question de la continuité du progrès doit se décider; c'est ici que l'on peut trouver le chenal ouvert entre la tyrannie de la licence et la barbarie dogmatique de l'oppression.

La France et l'Angleterre sont les champions naturels de l'indépendance et de l'honneur de la société européenne. On pourrait même dire que leur union est forcée, et que l'action de la Russie et de l'Amérique enserre toute leur politique dans des voies précises, dont il ne leur est pas possible de s'écarter. Peut-être

ne manque-t-il à cette union que la conscience avouée de son principe, pour réunir dans un faisceau tous les grands intérêts équitables : l'intérêt du droit international, l'intérêt de la paix, de la légalité progressive, de la patrie, et enfin celui de la monarchie nationale et juste. C'est dans ce sens que le grand homme de Sainte-Hélène disait de l'Europe qu'elle deviendrait ou républicaine ou cosaque; car il nous paraît évident que l'empereur ne songeait pas à prophétiser, et que sa parole figurée et pénétrante ne faisait que signaler les écueils qui se dressent sur la route du progrès européen, et qu'il indiquait par là même cette politique de la monarchie libérale dont il regrettait de s'être écarté.

Les intérêts demandent qu'on leur rende la paix; ils la voudraient au plus vite, ils la voudraient durable, et ils voudraient pouvoir croire à son éternité. Cependant la désorganisation de l'armée anglaise suffit à prouver qu'il est dangereux de croire à un pareil avenir, dans un milieu où la force seule a décidé de toute chose. Il est même probable que, si l'Angleterre n'arrive point à corriger les vices des relations internationales, elle sera forcée d'aggraver la charge de ses armements militaires, malgré la paix, ce qui peut aller jusqu'à entamer l'arche sainte de cette indépendance individuelle à laquelle la supériorité de son industrie et sa vie tout entière paraissent attachées.

Cependant, tant que l'on maintient la question orien-

tale dans son isolement, on ne peut arriver à des résultats utiles. Combattre la Russie par mer, c'est comme si l'on tenait l'épée avec des pincettes. Faire la guerre pour des points d'interprétation sans arrière-pensée féconde, c'est comme si l'on se battait pour savoir à qui passera le premier par une porte assez large pour que tout le monde y passe. Enfin, les quatre garanties elles-mêmes, si l'on parvenait à les obtenir, ne feraient que pallier l'inefficacité des résultats.—La paix, appuyée sur ces conditions, serait tout le contraire de la sécurité à laquelle on aspire; car il est évident que la force de la Russie est entièrement indépendante du nombre de ses vaisseaux. Ces conditions, qui ne répondent à aucune force réelle et vivace, suffisent néanmoins pour jeter la Russie en dehors du concert européen. Elles ne sont donc pas des garanties pour la paix de l'avenir, tandis qu'elles détruisent l'un des principes fondamentaux de la paix du passé. Car il est encore évident que, depuis le traité de Vienne, c'est le poids de la suprématie russe qui, joint à la peur des révolutions, a maintenu la paix parmi les puissances. Otez les liens de ce vasselage, et la liberté sera rendue aux passions des cabinets, à moins qu'un principe de droit et d'ordre ne vienne se substituer à la tutelle légalisée de la crainte. Il n'est donc que juste de dire qu'au point où en sont les choses, les quatre garanties semblent inventées exprès pour imposer à l'Europe des charges mons-

trueuses et pour la jeter dans de longues perturbations.

Si l'on se contente d'humilier le tsar, celui-ci n'enverra certainement point d'ambassadeurs au congrès de la paix, mais il songera à augmenter l'efficacité de ses armes. Sans la Russie, 120,000 gendarmes enrôlés volontaires, et un système de milice, devraient probablement suffire aux besoins de la France, tandis que 800,000 Russes qui restent sous les armes, et qui servent vingt-cinq ans, forcent tout le monde à les imiter. La probabilité des déchirements futurs est d'autant plus grande, que les derniers temps ont montré combien la guerre est encore un moyen de force pour les gouvernements.

Nous ne croyons pas que les hommes de cœur aient à regretter la paix lâche et injuste; on n'a que trop vu ce qu'elle apportait. Les intérêts privés enflent leur importance outre mesure; les jeunes générations désapprennent de briser le cercle étroit de la personnalité égoïste; elles oublient le respect des grandes lois préexistantes de la vérité. Enfin, on a toujours vu que les sociétés paisibles deviennent stagnantes et pourries, à moins que l'établissement le plus puissant, le plus pur de la justice ne leur communique un principe moral d'immortalité.

Qui veut la paix doit vouloir le droit, ne fût-ce qu'un principe unique, ne fût-ce qu'une maxime ou une règle d'interprétation ; car il faut être pour le moins

d'accord sur un point unique pour pouvoir raisonner et ne point se battre. Mais, nous demandera-t-on, où sera la force de coercition nécessaire pour assurer l'exécution de ce droit? Nous répondrons en demandant à notre tour, où est la force qui fait respecter le droit des gens? La pratique du bien est la créatrice des principes de l'action; agissez avec justice, et la législation contenue dans vos actes sera aussitôt reprise en sous-œuvre par la théorie, et il se trouvera facilement des Grotius pour la formuler.

Le droit des gens a moralisé la guerre, et il a été l'honneur de la société chrétienne. Le droit des nations fera la même chose pour la politique, et il peut aller jusqu'à prévenir le mal, que le droit des gens se contentait de pallier.

Les relations des peuples sont devenues tellement intimes, que leurs intérêts généraux se sont confondus dans de grands intérêts universels. La misère ou l'abaissement de la main d'œuvre ne peut affliger un pays civilisé sans que la condition populaire n'en soit affectée et avilie dans tous les autres. Mais si les peuples cessent de chercher leur bien dans le mal d'autrui, ce n'est pas une raison d'imaginer que la justice leur est devenue inutile; cela prouve, au contraire, que l'équité leur est devenue nécessaire, et que la justice leur est devenue possible.

La grande règle de morale politique, c'est de considé-

rer avant tout l'intérêt de l'éducation intellectuelle et morale des hommes. Et lorsqu'on applique cette règle à l'état de la possession territoriale des empires, on voit clairement que la nationalité, qui s'appuie sur la communauté de l'histoire, de la langue et des mœurs, embrasse les moyens essentiels du développement progressif de tout être humain. Les langues représentent les mœurs et les aptitudes spéciales de l'intelligence, tandis que les souvenirs communs et les liens du sang servent à la charité sociale entre les citoyens. Plus les intérêts se généralisent, et plus ces grands principes de l'union entre les hommes leur deviennent indispensables. Certaines théories abstraites et sophistiquées se sont à la vérité prévalues de la généralité du progrès pour nier le principe de l'individualité nationale, mais la véritable science, qui est saine et loyale, ne va point à simplifier sans classer : c'est en précisant toutes les lois particulières qu'elle parvient à formuler les suprêmes harmonies de l'unité. — C'est ainsi que le droit des nations est contenu dans le droit complet de l'humanité, et que le seul moyen d'empêcher qu'il ne trouble le monde, c'est de l'assurer.

Le principe de la nationalité est comme celui de la famille, il est le représentant du droit des mœurs au sein de la législation des intérêts, et il peut seul servir de principe fondamental pour des relations équitables, parmi les états civilisés. Si l'on ne peut arriver à com-

prendre la solidarité des nations par le raisonnement, du moins ne devrait-on pas être aveugle à l'expérience des temps modernes, où les révolutions ont été la source de presque toutes les guerres. Or, tant qu'il y a des gouvernements qui sont les ennemis forcés d'une partie de leurs peuples, tant que le droit de la conquête persiste dans toute sa crudité cynique, tant que la loi politique va contre le droit des mœurs, les révolutions seront inévitables, et le droit des peuples ne pourra être réconcilié avec celui de la monarchie. Est-il possible, par exemple, que le Polonais appelle la Russie ou la Prusse de ce nom si doux de patrie, qui seul a pu imposer aux citoyens le sacrifice loyal des passions à la cause du bien commun.

Chacun a le droit et le devoir de se développer conformément à sa nature et sans paralyser l'action d'autrui. Les systèmes qui brisent la force de ce développement, peuvent être un tribut payé par l'humanité à sa faiblesse et à ses vices, mais ils sont hors de l'ordre légitime. L'organisation qui étouffe et qui violente la conscience est nécessairement mauvaise. Et puisqu'il s'agit de légalité, nous dirions qu'établir une légalité politique qui va droit contre la conscience et l'honneur des honnêtes gens de tout un peuple, c'est comme si l'on corrompait la loi civile pour en faire une excitation perpétuelle à la débauche.

Puisqu'on fait la guerre à la Russie, que les traités

sont par là même rompus, et que la lettre de leurs titres ne peut plus obliger, on doit remonter jusqu'au principe de cette guerre, jusqu'à la cause première qui la nécessite, c'est-à-dire jusqu'à la conquête de la Pologne. Il y a des cas, et nous en avons rapportés nous-même, où le droit politique, le droit des gens, l'intérêt de la civilisation et celui de la paix, peuvent se trouver en opposition avec le principe naturel des liens nationaux ; mais ici rien de pareil : le droit de la Pologne c'est la synthèse de la totalité du droit international. Le droit traditionnel de l'histoire, le droit du progrès civilisateur, et le principe intime de la nationalité, y sont d'accord. Il n'y a pas même ici la collision suprême, chantée par les grands tragiques de la Grèce, et qui élève le droit mystérieux des liens du sang contre le droit légal et intelligible de la Cité. Il est clair qu'il n'y a pas jusqu'à ce droit littéral et impitoyable qui a fait condamner Antigone, cette antique Titanide du dévouement, qui n'oblige l'Europe à briser, avant qu'il ne soit trop tard, le sépulcre de la Pologne.

On veut fonder la sécurité et la paix du progrès. Dès lors, le point stratégique de la victoire pour les alliés et le nœud de la question internationale se trouve également aux confins de la Pologne et de l'Allemagne. La Pologne est le but, et l'Allemagne est la voie ou le moyen. Nous ne voulons pas dire que l'on ne doive considérer l'Allemagne que comme un moyen matériel,

car les vrais intérêts des deux peuples sont unis par une solidarité réelle, et l'alliance de l'Occident doit être pénétrée d'une dignité trop haute pour pouvoir regarder une grande nation autrement que comme un but en elle-même. Mais il y a une torpeur qui est incompatible avec les droit des vivants, et le grand pays du centre de l'Europe ne peut rester intact et non entamé, comme une autre Chine, dans une immobilité complice, et qui empêche la justice du monde de passer. Si le système de ce pays ne formait qu'une seule masse, on ne pourrait le pénétrer ou le ramener qu'avec d'excessives difficultés. Mais il est divisé entre la Prusse et l'Autriche, et c'est la rivalité de ces deux puissances qui, depuis Frédéric et Joseph, a été la cause et le point saillant des progrès politiques et sociaux de l'Allemagne. C'est par là que la pensée civilisatrice y pénètre, et c'est à ce défaut de son opaque armure que le monstre de la routine oppressive doit être entamé. C'est la place où le fer de la justice doit frapper, c'est la place qu'il doit pour ainsi dire tenter sans relâche, jusqu'à ce qu'il y trouve une solution de continuité assez large pour lui permettre de passer tout entier.—C'est à quoi on réussira tôt ou tard, si on l'entreprend ; soit que l'Autriche brise les liens odieux et mortels de la routine par un coup de génie et d'audace, soit que la maison de Prusse consente à réaliser enfin les ambitions de ses aïeux, ou bien que la révolution soit encore desti-

née à voir rallumer ses torches là où l'inertie des rois aura fait la nuit. Quoi qu'il en soit, ce qui est assuré, c'est que l'Occident est en état de faire crouler le système de la coalition oppressive, et de reconstituer la Pologne ; tôt ou tard aussi il faudra qu'on le veuille, puisque c'est la seule voie qui puisse mener à une sécurité sérieuse.

C'est en Pologne qu'il faut attaquer la Russie, non-seulement si on veut passionner la guerre, mais encore si on veut la légitimer. C'est au travers de l'Allemagne que passe le grand déblai qui mène au salut de la légalité en Europe. Dès lors le concours de l'une des deux grandes puissances allemandes est nécessaire. Quel que soit le prix que vous mettiez à une solution réellement organique, il ne saurait être trop élevé. Cependant, si l'Autriche recule, on doit pouvoir entraîner la Prusse par la médiatisation des princes allemands. Faites un pont d'or à la victoire, au lieu de le faire à l'ennemi ! — La société des nations possède, dans l'existence de ces petits princes, des ressources comparables à celles que les biens nationaux offraient pour la défense du territoire de la République, avec cette différence que l'on n'aurait pas besoin de procéder par la confiscation des biens et des droits, mais par l'abolition des abus. Ce ne serait point diminuer le principe de l'hérédité monarchique, ce serait le régénérer, en le ramenant à sa source vive,

qui consiste dans la garantie suprême qu'il donne au droit.

Les deux grands intérêts de la monarchie populaire, c'est de réhabiliter la révolution, et de régénérer l'hérédité. Ce sont les principes et les raisons d'être d'une politique qui demande impérieusement que l'on ôte à la Révolution le patronage des causes justes, que l'on rende aux peuples leur droit d'héritage, et que l'on introduise dans la société des nations les principes de l'ordre moral, dont on voudrait assurer l'empire dans la société civile. — Enfin, si le langage de la Bible était aussi usuel en France qu'il l'est encore à cette heure en Angleterre, nous dirions que c'est par le triomphe de la monarchie de David sur la monarchie de Saül que l'Europe peut être réellement pacifiée, et que l'alliance de la France et de l'Angleterre, sortant de la sphère de ses longs tâtonnements, pourra se perpétuer en produisant de nobles fruits.

VII

LES PRESTIGES.

La prépondérance de la Russie peut être comparée à la logique du mal, qui triomphe de l'inconsistance des honnêtes gens ; elle a l'obscurantisme, l'esclavage, la corruption, grandes causes de faiblesse ; mais elle a la puissance de l'ordre, quoique ce ne soit qu'un ordre tout extérieur et mécanique. L'ordre, c'est le cri de la Russie, c'est en ce signe qu'elle a vaincu et qu'elle prétend enchaîner une civilisation bouleversée, qui n'enfante des armées que pour qu'elles s'entre-tuent. La puissance des tsars menace le monde, elle lui en impose, et, ce qui est plus honteux, naguère encore elle lui était nécessaire; elle se hérisse de baïonnettes et d'artifices, et pourtant elle n'a réussi à tant de choses

que parce qu'elle a su appliquer à sa conduite ce grand principe de l'ordre, dont rien d'intelligent ne peut se passer. C'est ainsi que, par une anomalie étrange, la barbarie se meut dans les conditions normales de la science, tandis que la civilisation qui ne consiste, pour ainsi dire, que dans les applications de la science à la vie, semble dépourvue de *criterium* organisateur.

Cette grande cause d'infériorité, qui peut aller jusqu'à creuser un abîme, exige impérieusement l'établissemen d'un principe d'ordre nouveau, plus profond et plus noble, et qui doit être en même temps pratique et moral. L'ordre juste doit mettre en relief les limites providentielles de la liberté humaine, ce qui équivaut à son organisation virtuelle; car il est évident qu'une puissance ne peut être organisée que par ce qui la limite. Alors la liberté, créatrice dans l'humanité, après Dieu, retrouvera la sérénité de la force. Mais, nous dira-t-on, où trouver ce principe de limitation providentielle, ce principe qui sera le levier contingent et matérialisé de la sainte justice? Nous répondrons qu'il faut le chercher dans la famille. Le principe héréditaire répugne à la pensée abstraite; mais c'est la nature elle-même, dans sa plus haute expression, qui l'a transmise à l'esprit, et puis tous les liens du cœur s'y sont rattachés, et presque tous les dévouements affectueux entre les hommes ont été entés sur ce tronc. Il est bien entendu que nous ne parlons point de la famille dog-

matique et oppressive, et que nous voulons que cette institution, à laquelle la perpétuité de la vie est attachée, soit pénétrée jusque dans ses entrailles par l'action de la réciprocité morale.

L'ordre héréditaire était, ou radicalement nié, ou supporté à grand' peine par la théorie, et voilà que l'histoire a fait naître sous nos yeux un principe d'ordre nouveau dans l'établissement d'une dynastie, et dans l'émergence d'un nouveau principe monarchique. C'est un de ces faits que les écoles semblaient considérer comme des mythes, et qui sont, à notre sens, comme une génération spontanée du bon sens public. Il a fallu toute la vie d'un grand homme pour incruster un nom propre dans une idée, pour conquérir l'imagination des hommes, pour créer le prestige. Cependant il y a encore une conquête suprême qui reste à accomplir : il reste à faire la conquête de la confiance. Pour durer et achever sa tâche, la monarchie nouvelle ne doit pas être seulement le gouvernement de l'honneur et de la gloire nationales, mais elle doit encore satisfaire à la conscience de l'honnête homme et à la conviction du penseur.

Nous croyons que le grand homme politique du XIX[e] siècle sera celui qui saura donner à la conscience politique de la civilisation le ferme appui de la monarchie nationale. C'est un principe simple, immédiat, *sui generis*, et qui néanmoins exprime d'une façon

positive cette greffe de la morale sur la nature, qui est l'essence de la destinée humaine. L'établissement de l'hérédité dans la pensée scientifique, et pour ainsi dire radicale de nos jours, donnerait une base solide, sur laquelle la société pourrait porter pendant les grandes crises qui soulèvent momentanément l'axe même de la vie, et ce serait une large anticipation sur un avenir de certitude morale.

Il y a beaucoup à faire : l'inquiétude publique demande au pouvoir de l'action et encore de l'action, tout en étant effrayée par l'initiative; et que peut-on faire vis-à-vis de cette incertitude forcenée, qui est comme un lit de Procuste pour tout gouvernement possible? Ce que l'on ferait serait vain, car les grandes choses ne sont possibles que par une conviction publique, et elles entraînent une pétition de principe. L'esprit d'illégalité en est encore au point que la meilleure partie du boni de la France se trouve absorbée par l'assurance des risques et périls. Pour fonder quoi que ce soit après tant de révolutions, il faut assainir le sol, l'air, et tout le milieu ambiant de la politique, à la source régénérée de la confiance.

Les périls de la nation française tiennent à l'universalité de son génie. La vieille France du XVIIIe siècle est morte en faisant pour l'humanité une trouée, à l'instar de Winkelried. Il y a dans sa pensée une sincérité énergique qui dévisage les obstacles. C'est ainsi qu'elle

a posé les problèmes suprêmes de la moralité dans l'intelligence, et du bien dans le vrai. Ailleurs, il y a une fausseté calme et réglée, qui a pris paisiblement possession de la vie; tandis qu'en France le charlatanisme se démène et grimace en criant, ce qui prouve qu'il n'est pas dans son élément, et l'empêche de pénétrer dans les âmes. Le peuple français sépare les fruits de la civilisation de leur enveloppe particulière, et il a répudié les formes de son histoire pour amener le progrès à ses facteurs éternels, qui sont la science et l'amour du bien. Malgré la richesse de son passé, il s'est fait pauvre, car il a voulu établir une vérité qui fût vraie partout, en deçà et au delà des Pyrénées, et partout où les hommes travaillent et souffrent.

L'Angleterre, sa sœur longtemps ennemie, la Marthe du génie moderne, enfante dans les douleurs du corps, les peuples nombreux du Nouveau Monde; elle accomplit la conquête de la nature pour la civilisation, tandis que la France, plus semblable à Marie, faisait pour elle la conquête de l'humanité, et qu'elle appelait les déshérités de l'histoire et de la société, les barbares et les prolétaires, à la participation du progrès. C'est la France qui a fait de la pratique de la liberté et de la civilisation une science incomplète encore, mais qui n'en contient pas moins le principe d'une charité laïque et d'une catholicité idéale.

Il n'y a pas jusqu'à cette belle langue scientifique de

la France qui ne serve de véhicule à l'universalité de la pensée. L'action centrale des civilisations successives, l'a délivrée des équivoques de l'étymologie. La valeur de ses termes n'est déterminée que par l'expérience, la science et l'histoire ; elle ne supporte ni la poésie parasite, ni l'abstraction immodérée, et elle force la pensée à se ployer au grand art d'une intelligibilité saisissante. C'est en France que les grandes idées écloses au monde viennent se faire reconnaître et légitimer, et la littérature française semble être le Palais de Cristal d'une exposition universelle de la pensée.

La science a fait table rase des principes traditionnels, l'inertie et l'hypocrisie ne peuvent qu'entraîner à des ruines complètes ; car il ne s'agit plus seulement de vivre, il s'agit de renaître, et la prudence nous force à mettre ce qui est juste au-dessus de ce qui n'est qu'utile.

D'ailleurs, le retour n'est plus possible, puisque les mêmes problèmes ont entamé toutes les sociétés européennes, celles mêmes dont l'égoïsme était le plus opaque. Cependant c'est la France qui soutient une lutte inouïe avec le démon de la liberté, pour lui arracher le secret fatidique de la justice; son génie, c'est le Prométhée loyal, et elle est parmi les nations celle dont la destinée se trouve le plus directement liée aux intérêts de l'humanité dans notre âge. La vraie France ne ressemble ni à la fille au vin bleu, ni à la Jeanneton bourgeoise des poëtes, mais elle est une amante de

la justice. Il faut une gloire pour ainsi dire rayonnante de moralité, pour clore la grande révolution de ce pays qui a été essentiellement l'application de l'idée morale aux gouvernements et à la législation des sociétés. C'est à ce point de vue de l'universalité du génie de la France, et de la mission essentiellement législative des Napoléon, que l'on doit considérer en dernière instance la crise internationale de l'Europe, dont la guerre actuelle d'Orient n'est peut-être que le premier acte.

La guerre d'Orient, comme toutes les grandes entreprises, a été déjà féconde en découragements; mais nous croyons que la défense de la fatalité, attaquée dans son repaire, ne peut être qu'opiniâtre. Nous ne pouvons nous empêcher de considérer la guerre déclarée à l'État qui portait le plus haut le drapeau criant et ensanglanté du despotisme comme une nécessité de glorieux avénement.

Cependant la guerre que l'on fait à la Russie n'est réellement juste, et ne peut être glorieuse que parce qu'elle soulève la question de l'affranchissement de la Pologne. S'il ne s'agissait que de l'appui prêté aux Turcs, elle ne serait qu'un palliatif trop violent et trop cher pour son objet, et les combats acharnés des soldats de la France seraient comparables aux grands coups de l'épée de Roland dans la forêt. Mais les noms de la Russie et de la Pologne sont indissolublement unis dans

la pensée des hommes. Il ne s'agit pas de soulever la question de toutes les nationalités à la fois, ni d'accomplir en un jour tout le bien qu'il y aurait à faire dans le monde. Chacune de ces grandes questions nationales a des caractères et des complications spéciales, et elles veulent être étudiées dans leur jour; il en est dont le sort se rattache à un système politique ou à un ordre d'idées tout particulier. C'est ainsi que les nationalités mineures du Danube ne pourraient être mises en possession de leurs destinées que par les démembrements fédératifs de l'Autriche et de la Turquie, auxquels on ne saurait penser aujourd'hui. L'unité et l'indépendance de l'Italie sont compliquées par la souveraineté temporelle de l'Eglise romaine. Il y a donc une abstraction déloyale qui cache un déni de justice, lorsque l'on prétend qu'il est inutile de faire le bien, parce que l'on ne peut faire tout le bien à la fois. A chaque jour suffit son œuvre, et la réparation faite au peuple le plus opprimé de la terre par une action commune, serait sans nul doute l'action la plus honorable que les concerts européens aient encore produite.

Il appartient à la France d'apporter dans la politique le discernement de ce qui est bien et de ce qui est mal; et il n'y a que son chef qui puisse donner à l'alliance la volonté tenace du bien, puisque malheureusement l'Angleterre n'a pas aujourd'hui de grand homme qui la résume. Lui seul est en mesure d'embrasser l'uni-

versalité, et de décider la question sociale des nations avec la netteté positive de la prévision et de la conscience personnelle. Cette grande action aurait pour premier résultat de tracer une ligne de séparation profonde entre la monarchie nouvelle et la royauté du privilége, et elle resterait comme un témoignage perpétuel entre l'empire et tous les principes odieux que l'histoire a jugés.

Mais la considération essentielle, et qui prime toutes les autres, c'est que l'établissement d'une justice internationale doit nécessairement amener un immense enseignement pour les affaires intérieures de la nation. La solidarité profonde qui existe entre la monarchie populaire et le principe de la personnalité morale des nations, est appelée à faire la force de ces deux principes; leur union est une synthèse dans le sens le plus élevé de ce mot, parce qu'elle éclaire les entrailles de chacune des idées qu'elle réunit, et qu'elle rectifie immédiatement les aberrations dans lesquelles on pouvait être tombé à leur égard. L'une et l'autre limite les passions absolues, devenues si dangereuses depuis que les théories leur ont forgé des armures de guerre. D'un côté l'indépendance nationale tire sa force des nécessités morales de la vie collective, tandis que la monarchie porte tout entière sur les garanties qu'elle donne au principe de l'ordre éthique dans la société et dans le pouvoir. L'une et l'autre, enfin, sont l'ex-

pression la plus positive du droit des mœurs dans la vie politique de l'humanité.

Toute institution d'ordre libéral ressemble à une traite tirée sur le bon sens moral d'un peuple, et cette traite a été honteusement protestée toutes les fois que la conscience publique s'est trouvée obscurcie; il faut donc que l'homme appelé à fonder le développement de l'ordre nouveau de la société en appelle à tout ce qui peut porter une conviction pure dans le cœur du peuple. Il faut qu'il déchire les voiles perfides dans lesquels les partis s'efforcent d'envelopper sa tête, comme ces gladiateurs du cirque qui tenaient d'une main le fer, et de l'autre le sac pour aveugler leur adversaire. Appliquez à votre politique le grand criterium du bien moral; et les embûches de la tactique, les soupçons honteux, et les doutes honnêtes et les haines généreuses, qui sont peut-être le plus à craindre, se verront arracher leur aiguillon.

La guerre entreprise contre la Russie offre un champ, éloigné des questions de coteries et de personnes, où le gouvernement de l'empereur peut gagner cette gloire juste dont l'éclat est nécessaire aux législateurs; l'affranchissement de la Pologne, de cette sœur d'armes assise en suppliante au foyer généreux de la France, est une de ces actions qui pénètrent dans la conscience des hommes comme le clou que le dictateur enfonçait dans le temple des dieux avant de descendre

sur la place publique, pour en apaiser les dissensions, Faites-le bien durable, faites justice, et les générations non conçues encore porteront les traces de votre génie moral, le seul qui fonde, parce que l'action de la volonté et l'inspiration divine s'y rencontrent, parce que c'est lui qui met à nu les articulations du plan de la Providence, et qui donne des formes plus hautes et plus pures au bon sens de la race humaine.

IX

LA DYNASTIE.

Il y a deux routines dont la marche envahissante menace la monarchie et la justice. L'une, c'est la routine de la diplomatie et des bureaucrates, qui poursuivent avec une opiniâtreté paisible la destruction de toutes les forces vives dans la société, parce que la facilité du travail des bureaux leur paraît être la plus parfaite expression du progrès social.

L'autre, c'est la routine révolutionnaire, qui vient planter le drapeau de l'absurde, le drapeau de la quadrature du cercle et de l'hypostase des tendances sur chacune des conquêtes du génie humain, et qui ne fait servir le progrès qu'à délier les consciences. C'est la routine du nivellement qui avilit la destinée hu-

maine afin de l'améliorer. Cette routine ne laisse pas aussi que d'amener avec elle un état-major de bureaucratie humanitaire. Certains clubs ont été des bureaux en voie d'enfantement. La perfection de ce genre se voit en Espagne, où les surnuméraires font la révolution.

Mais ni le bien-être populaire ni la puissance du gouvernement ne peuvent être obtenus par ces procédés : ce sont des buts qui échappent lorsqu'on les poursuit absolument au mépris de toutes choses, car ce ne sont après tout que les fruits mûrs et les corollaires magnifiques d'un principe plus haut. Nous sommes arrivés à un temps où, selon la pensée de l'Évangile, il ne faut avant tout que chercher la justice afin de pouvoir acquérir tous les autres biens. La condition de l'homme s'améliore pour ainsi dire d'elle-même par l'action de la science. Mais les relations interpersonnelles et les rapports intérieurs de la vie de notre espèce ne peuvent être réglés que par la conscience de la responsabilité. Toute la question, toute l'angoisse du progrès se résume par là même dans l'immense aspiration du monde vers une autorité intelligible de la justice.

L'établissement puissant de la justice des rapports est la base profonde de tout l'édifice moral. Et même la charité, et même l'amour ne nous dispense point d'ériger la justice ; voyez comme les écoles socialistes qui le disent tombent dans la corruption. On n'a pas droit de

se laisser traiter avec iniquité. Il y a un égoïsme lâche à souffrir que les cœurs de ceux que nous aimons se pervertissent, parce que nous y trouvons le bonheur de l'abnégation. On doit demander ce qui nous est moralement dû, même à ceux pour qui on va donner sa vie. C'est là ce qui fait toute la différence entre l'amour héroïque et l'amour lâche.

Nous avons établi qu'entre toutes les nations du monde, c'est la France qui a poursuivi directement et par-dessus tout la conception positive de la justice. On peut dire que les catastrophes opiniâtres de son histoire le prouvent. Tous ses gouvernements ne sont tombés que parce qu'ils ont poursuivi des buts moins élevés, et qu'ils se sont appuyés sur des bases moins profondes. Ils ne sont point tombés pour n'avoir pas su résoudre le problème, mais parce qu'ils n'ont pas voulu se l'assimiler; car la justice n'est pas un établissement utopique, et elle a son principe dans une vertu.

Le gouvernement de la France doit avoir la préoccupation et la foi de sa légitimité; il doit savoir que les intérêts et la force ne valent pas, à la longue, dans ce pays contre l'évidence du droit et contre l'autorité. Mais la légitimité se gagne, elle se complète, elle se perd; et il n'y a que la solidarité la plus positive entre une dynastie nationale et les principes réels de l'universelle justice qui puisse l'assurer.

L'évidence de cette solidarité entre la justice et la

dynastie, c'est là, croyons-nous, en France le secret de l'empire, *arcanum imperii*.

1° Il faut que le gouvernement ne puisse être accusé de s'appuyer sur aucun intérêt injuste au sein du pays.

2° Il doit être élevé au-dessus de tout soupçon de connivence avec les gouvernements étrangers, là surtout où ces gouvernements ont été iniques.

Ces deux grandes conditions négatives s'accordent merveilleusement avec les nécessités naturelles de la politique des Napoléon.

Quant aux conditions positives, leur nature ne permet pas de les exprimer d'une manière aussi brève et aussi abstraite, et nous nous réservons d'en parler plus tard. Nous écarterons de même la question de la république qui prétend à être le gouvernement de l'idéal, et qui donne aux plus nobles cœurs les illusions fatales d'un droit absolu, mais qui ne tient aucun compte de la conditionalité générale de la vie humaine. Il ne reste donc que la monarchie à tous ceux qui croient que la justice et la garantie des droits constituent la fonction essentielle du gouvernement.

Cependant, toutes les anciennes familles souveraines prétendent à réaliser en France cette synthèse de la monarchie et de la justice, et il s'ensuit un déchirement de l'idée monarchique. L'indifférence et le fanatisme à cet égard peuvent avoir des suites également funestes; et il s'agirait de trouver un principe de dis-

cernement applicable à la valeur réelle de leurs droits. Quant à nous, nous croyons que les Napoléon, outre qu'ils sont en possession du pouvoir, se trouvent encore dans les seules véritables conditions historiques, sans lesquelles il est bien difficile de gouverner avec grandeur et sincérité. On pourrait aller jusqu'à dire qu'ils sont la seule famille qui soit restée historique dans ce pays. Nous parlons de l'histoire qui vit encore et qui est puissante dans les esprits, et non point de celle dont toutes les couleurs sont éteintes et passées comme les couleurs d'un tableau mal peint. La grandeur des événements de notre siècle a passé comme un cataclysme sur les anciens fastes de ce pays. Il a toujours fallu aux grandes époques du monde des races nouvelles, comme dans le renouvellement courant des choses, à des temps nouveaux il faut des hommes nouveaux.

Les légitimistes soutiennent la superstition de l'hérédité : ce n'est pas la solidarité des générations, mais le droit de répudier les dettes paternelles qu'ils réclament pour leurs princes. La branche aînée est déchue pour le mauvais emploi qu'elle a fait de sa puissance sous Louis XIV, et pour ses déplorables errements du XVIII[e] siècle. Restait l'épreuve du malheur, à laquelle les Bourbons ont encore moins résisté. S'ils voulaient continuer à être les représentants de la famille française, ils devaient rester purs de toute participation à la guerre contre la France. Ils avaient l'Amérique où ils

pouvaient se retremper dans la dignité de l'honneur pauvre, et dans les habitudes de la sociabilité moderne. Mais ils ont été inférieurs à toutes les circonstances, et la fatalité de tant de fautes paraît trop irrémédiable pour que l'arrêt de l'histoire puisse être révisé.

Quant à la dynastie des d'Orléans, elle était sans racines sérieuses dans le passé, aussi bien que dans la pensée du pays. Le roi Louis-Philippe n'avait pas le cœur assez grand ni assez noble pour servir d'ancêtre unique à une race de rois. Le vice de son origine pesait sur l'esprit de ce roi âgé, qui ne se sentait pas nécessairement et irrévocablement lié à l'ordre nouveau du monde. Il succombait sous les difficultés du moment, et il n'a pas su trouver dans les besoins moraux du peuple l'appui stable de son trône. Les fictions constitutionnelles de la charte étaient établies au mépris de toutes les lois physiologiques de la vie des sociétés, et comme s'il n'y avait dans la vie que des intérêts et des théories. La bourgeoisie avait mis l'argent au fond de toutes ces institutions, et elle administrait le pays pour son compte ; on pourrait affirmer sans paradoxe que Louis-Philippe n'a été qu'un prête-nom, ou plutôt que les d'Orléans n'ont pas régné du tout.

Dès que l'on admet que la pensée et la position d'une famille souveraine ont une importance positive, on doit par là même concevoir que la déchéance doit pouvoir

atteindre toute une dynastie. Si la tradition des familles est une puissance réelle, elle ne peut par cela même prétendre à l'immuabilité. Si elle était immuable, elle ne serait qu'un vain mot. Il faut donc que la légitimité s'épuise lorsqu'elle ne s'est pas renouvelée à l'heure utile. Le roi d'Angleterre a été interdit par les médecins. L'indignation publique pouvait déposer Tarquin, Augustule ou Néron. Il en est de même de toute famille qui a suivi le chemin des Stuarts; car il est évident que sa tradition, tendue contre la conscience avérée du pays, peut alors être considérée comme un vice générique et politique inhérent au sang.

Au contraire, la tradition des Bonaparte est moderne, et pourtant elle a des origines organiques et profondes dans le sein mystérieux de la grande révolution qui domine toute la pensée de l'histoire moderne. Les jeunes origines du droit l'empêchent de s'immobiliser, et lui créent une légitimité progressive telle qu'il la faut à un siècle de révolution. Et néanmoins l'empereur Napoléon III règne par suite de sa position héréditaire, et il n'est point un chef de faction heureux. Il y a une sorte d'hypocrisie désagréable et de *cant* démocratique à prétendre qu'il est le fils du suffrage universel; il est le fils de l'histoire, et le suffrage universel n'a fait que constater ou renouveler son droit. L'héritage du conquérant qui a fait le Code de l'égalité est inséparable de la fortune de sa race, quoique ce

soit encore lui dont la statue colossale risque de faire sombrer le vaisseau de sa dynastie, selon que ses propres fautes seront considérées comme des exemples ou comme des leçons.

C'est là même où le grand empereur a échoué, c'est sur la guerre avec la Russie, c'est sur la question de l'Orient et de la Pologne que le second empereur de sa race et de son sang reprend l'œuvre interrompue, dans des conditions essentiellement différentes et qui paraissent éminemment aptes à manifester le vrai fond de sa pensée. Ce qui est sûr, c'est que Napoléon III n'était libre de son action que dans la politique étrangère, vis-à-vis de l'âcre défiance des partis, vis-à-vis de la désorganisation de la pensée publique, vis-à-vis de l'hostilité ouverte de la plupart des supériorités naturelles du pays, vis-à-vis d'une aristocratie intellectuelle dont la position est entièrement excentrique, et qui, depuis vingt-cinq ans, jette le sentiment national dans une extrême confusion.—Il n'y a d'action libre que celle qui est élevée au-dessus des nécessités de la durée et des préoccupations de l'existence ; en même temps que cette action libre, dans le sens éminent de ce mot, est indispensable au pouvoir s'il veut rompre le cercle de la défensive perpétuellement impuissante où les partis l'enferment pour le déconsidérer en l'étouffant. Il n'y a qu'elle enfin qui puisse manifester la pensée d'un règne.

Aussi, lorsque la question d'Orient a surgi, l'empereur s'est trouvé par là même arrivé à la bifurcation des chemins de son règne et de sa vie, et le parti qu'il allait prendre était décisif pour son avenir, pour sa dynastie et pour la France. S'il avait voulu de la dictature des Césars, de ce despotisme démocratique qui abaisse les âmes à deux titres, en ôtant aux citoyens la conscience de la responsabilité par le despotisme, et en détruisant le sentiment de l'honneur et de la famille par le nivellement; s'il avait voulu établir une exploitation raisonnée du pouvoir sur l'abaissement des âmes, alors pour inaugurer le césarat dans le monde, il n'avait qu'à saisir l'alliance de la Russie, et à partager l'empire de l'Orient et de l'Occident sur les ruines des partis, des nations, et de la virtualité de toutes les idées morales.

L'empereur a choisi une autre voie, ce qui nous donne le droit de croire de la part d'un esprit aussi résolu qu'il veut la dynastie de la légalité et non point la dictature de la force.

Cela prouve qu'il ne peut pas se contenter du seul fait du pouvoir, ni de la nécessité imposée à la faiblesse des partis. Cela devrait prouver aux plus prévenus que ce n'est pas le césarat de la décadence, mais l'empire de l'avenir que cette volonté silencieuse et forte entreprend de réaliser. Enfin, cela devrait prouver aux faiseurs d'analogies historiques que ce n'est pas avec la dicta-

ture des Césars, mais avec la révolution civilisatrice, qui a mis le consulat entre les mains des plébéiens, que l'Empire doit être comparé dans la grande histoire typique de l'antiquité. Dès lors il n'y a plus qu'une seule voie qui reste réellement ouverte à la politique du gouvernement actuel. Il doit mettre un abîme entre la monarchie de l'esprit nouveau et le despotisme; il doit vouloir le triomphe de son droit dans les esprits, et il ne peut vouloir poursuivre en toute chose que la pensée obstinée du législateur, appelé à fonder la liberté des citoyens et la liberté des peuples sur les fortes bases de la véritable légalité.

Nous ne craignons pas l'imitation servile des procédés de Napoléon Ier; l'indépendance de l'esprit de son successeur est trop hautement prouvée par son alliance avec l'Angleterre. Mais il faut plus encore; il faut que le successeur des Napoléon pousse la foi en lui-même jusqu'à rivaliser pour la politique et la gloire législatrice avec le premier empereur, en se délivrant de la plupart des traditions du premier Empire.

Après un prestige immense, il ne faut rien moins qu'une autre gloire non moins haute pour donner aux nouveaux Carlovingiens la liberté d'esprit qui a manqué aux premiers. Le malheur des descendants des grands hommes, c'est d'être fascinés par l'exemple du génie de leurs ancêtres. Ces races possèdent un talisman puissant sur les âmes des peuples, mais elles ne savent

point échapper à son empire, et elles ressemblent à cet apprenti du mage, qui après avoir déchaîné la puissance des génies, ignorait l'art de les arrêter dans leur œuvre. C'est donc à une véritable rivalité avec le grand empereur que l'avenir de sa famille dans l'histoire se trouve attachée, tandis que l'imitation servile et superstitieuse du premier Empire ne pourrait être que le mauvais génie de cette grande race.

Napoléon a commencé l'Empire, mais il ne l'a pas fondé; il a commencé le droit de la monarchie nouvelle, mais il l'a laissé incomplet. L'entraînement du génie de la guerre et de l'administration lui faisait attacher trop peu de prix aux sentiments, aux mœurs et à la vie intime des peuples. Il y a un égoïsme du génie qui poursuit ses projets, sans s'inquiéter des convictions humaines, pourvu que les instruments obéissent, comme il y a un enivrement qui fait croire à la possibilité de tout faire. Il eût voulu que le grain fût produit sans le secours des forces spontanées de la nature; il eût voulu renfermer la vie du monde dans les bornes de sa vie, et il a succombé sous les crises que sa toute-puissance avait suscitées sans les prévoir.

Véritablement il y a deux espèces de grands hommes, comme il y a deux grands types d'épopées : l'une c'est le chant retentissant de la guerre et de la gloire, on pourrait dire que c'est le chant de la gloire quand même, puisque le plus noble des guerriers l'a aimée

jusqu'à vouloir mourir dans la fleur de la jeunesse, de la beauté et des regrets qu'elles inspirent, plutôt que de rester dans la vie obscure. La fatalité de cette passion sublime prend l'enfant au berceau et le mène jusqu'au dénoûment tragique. La seconde épopée vient plus tard ; les dieux semblent irrités de ces grands succès qui enorgueillissent les passions, et le poëte raconte la forte sagesse du héros qui désarme la Némésis, en mettant le courage, la patience et la ruse héroïque au service de la grande idée du devoir. Le premier des héros a été pleuré par Thétis, et il a inspiré les poëtes divins; tandis que le second est parvenu à revendiquer l'héritage de son sang, et à assurer l'avenir de sa patrie.

Les mêmes différences se retrouvent parmi les grands hommes de l'histoire. Les uns accumulent des forces pour l'avenir, car ils comptent avec désintéressement sur l'action progressive du temps. Et c'est par là, peut-être, qu'ils participent à la puissance créatrice et qu'ils fondent des institutions capables de développement. L'éclat qu'ils projettent est moindre, mais ils éclairent la route des peuples; ce sont les semeurs des champs de l'histoire.

Les autres en seraient bien plutôt les moissonneurs superbes. Ils peuvent être nécessaires à l'économie des choses comme les dévastations de l'ouragan ; mais au point de vue des développements organiques, souvent

ils ne sont que les dissipateurs des forces acquises : ils jettent aux vents du hasard les fruits du travail des générations opiniâtres[1], et ils ruinent glorieusement leur pays. Tels ont été : les Frédérics de Souabe, Charles XII, Charles-Quint avec son fils, et une portion importante de la vie et des actions des grands hommes de la France pourrait être rangée sous le même chef.

Quant à Napoléon, sa position, ainsi que celle d'Alexandre et de César, touche à l'universalité ; elle embrasse toutes les ambitions humaines. Nous ne parlons point du demi-dieu de la guerre. Il n'y a que l'homme politique, qui a laissé une tradition et une dynastie, qui nous occupe. C'est l'homme politique qui a détruit les formes de la féodalité politique des nations, et c'est lui qui a coordonné les droits individuels en une grande unité scientifique. — C'était la législation abstraite, c'était l'immense travail préparatoire qui devait nécessairement précéder la législation organique des institutions, que notre temps réclame. On pourrait le comparer à un architecte sublime qui prépare les assises sur lesquelles l'édifice devra s'élever; on pourrait le comparer au laboureur qui défriche le champ dans lequel d'énormes racines séculaires sont enchevêtrées. Mais il n'a point semé, il n'a point édifié, et il n'a point engendré d'institution vivante qui pût fonctionner indépendamment de sa volonté. L'œuvre entière était probablement impossi-

ble à accomplir dans les conditions et dans les idées de son temps, puisque son génie y a échoué.

Et néanmoins, sa gloire ne sera réhabilitée que si la partie organique et inachevée de son œuvre, se trouve reprise par la rivalité pieuse de ses successeurs. Sans quoi, l'égalité du droit ne semblera aux générations futures qu'une forme creuse et perfide, qui ne perfectionne le système abstrait de la justice en elle-même qu'en corrodant toutes ses garanties pratiques. Il en sera de même de la centralisation des Etats européens, si elle n'aboutit point à une réorganisation morale, et si on ne la fait servir qu'à simplifier l'arbitraire des diplomaties. Alors les hommes de l'avenir demanderont au héros de la France ce qu'il a fait des forces évoquées par un ébranlement gigantesque. On lui demandera pourquoi il a touché à tout et n'a rien accompli, pourquoi il n'a ébauché que des œuvres prédestinées à la ruine de son vivant, ou à la corruption après sa mort. Alors il semblera n'avoir été qu'un prodigue sublime qui a dépensé tout le génie de la patrie. Les hommes d'Etat, et tous ceux qui ne jugent de l'arbre que d'après ses fruits, le placeront parmi les dissipateurs glorieux dont nous avons fait mention. Et Sainte-Hélène elle-même, la prison du martyre, ne semblera avoir été qu'une espèce de prison pour dettes à la taille d'un Titan; prison sourcilleuse, fantastique, et que la gloire a transfigurée à l'instar du Thabor.

Pour sauver la gloire de l'empereur qui a labouré le monde par l'administration et la guerre, il faut que son successeur fasse produire à ses grands travaux les fruits du bien durable. Sans quoi l'œuvre immense écrasera de ses assises inachevées le noble peuple de France et toutes les nations du continent. Elle sera comme ces murailles cyclopéennes qui paraissent condamner à une dévastation malsaine le sol des hauts lieux qu'elles recouvrent. Il ne restera peut-être alors qu'une race d'hommes, celle des Anglo-Saxons, pour continuer l'histoire progressive, puisqu'elle seule aurait su échapper au cataclysme de la révolution et de l'Empire, et que seule elle aurait su garder des institutions et des principes.

Cependant le sort de la révolution européenne, l'avenir de la France et la marche de l'humanité, se trouvent attachés à l'administration féconde de l'héritage des Napoléon. La grande question de notre temps, c'est de limiter la liberté et de donner par là même au droit juste les garanties positives de la force, sans avoir recours à l'arbitraire, mais en s'appuyant sur les conditions naturelles de la vie de l'humanité. Il s'agit de poursuivre l'arbitraire jusque dans ses repaires modernes, et d'étendre à la hauteur des progrès de notre âge cet empire de la légalité, qui est à lui seul toute la véritable civilisation politique; ce qui du reste n'est possible qu'en restreignant l'action parasite du gou-

vernement, et en le contenant dans sa fonction essentielle et légitime. Il s'agit de donner à la monarchie constitutionnelle l'expression la plus haute à laquelle elle ait encore atteint, en l'appuyant sur des principes en même temps libéraux et universels.

Or, il n'y a dans la société européenne tout entière que les Napoléon qui aient assez de force populaire pour créer des institutions libérales, et pour les faire vivre en les contenant dans des limites positives. Les relations intimes de la localité, l'aristocratie naturelle spontanée, qui tient à la confiance que les hommes honorables inspirent à leurs concitoyens, enfin, et par dessus toute chose, les liens providentiels de la famille, voilà les éléments sur lesquels les institutions peuvent et doivent être assises. C'est en un mot le principe naturel des mœurs qui doit servir à limiter et à organiser la liberté universelle, puisque c'est là que se trouvent toutes ses garanties. Et notez bien que ce même principe est également applicable à la société des hommes et des familles dans l'État, et à la société universelle de tous les peuples que la civilisation chrétienne a unis.

Il est vrai que pour accomplir cette partie organique de l'œuvre napoléonienne, qui en est certainement la plus élevée, il ne faut rien moins que l'inspiration du génie sans son égoïsme. Cette activité législatrice constituante, est, croyons-nous, l'action la plus haute

qu'il soit donné à un homme d'exercer, puisque c'est elle qui crée les organes de la conscience collective, et qui organise la responsabilité des individus vis-à-vis de l'humanité; enfin c'est l'action qui doit se rapprocher le plus de l'idée divine, puisqu'elle n'agit sur les êtres que pour éveiller et pour affermir leur spontanéité, leur force et leur personnalité morale.

Nous nous voyons forcés de demander une élévation de vue rare dans les affaires, mais la position semble faciliter les grandes choses. Les déceptions révolutionnaires des dernières années ont détruit bien des illusions, passées naguère à l'état de dogmes. Les âmes des peuples sont brisées et pétries comme une argile, où la vie latente couve, et semble n'attendre que la main du génie pour s'empreindre de nouvelles formes organiques.

D'un autre côté, l'éclat imprudent de la Russie a été pour la politique des cabinets ce que la révolution de février a été pour les illusions des peuples. Les partis pris, les points de repère, les arcs-boutants de la tradition, se sont trouvés subitement et violemment ruinés. Depuis lors les procédés diplomatiques ont perdu leur boussole.—En vain la ruse impuissante fouillait l'arbitraire, elle épuisait les combinaisons oiseuses, les *regna inania;* elle faisait le périple du vide; le parlement des diplomates restait dans la logomachie des protocoles; il n'avait plus ni volonté, ni principes, ni

traditions, et cependant les événements marchent et les difficultés ne peuvent plus s'éluder.

Il appert à tous les yeux qu'au milieu d'une telle déroute, il suffit d'une intelligence infatigable, d'une conviction positive, et d'un but arrêté pour beaucoup obtenir. L'Autriche est le cœur diplomatique de l'Europe; mais ce cœur est malade, il est atteint d'une sorte d'anévrisme constitutionnel, et il est impossible que ce pays reste debout sans s'appuyer sur l'une des deux grandes puissances du continent. Une fois donc que la Sainte-Alliance serait tranchée par le fer, rien ne peut empêcher le chef de la France d'imposer à l'alliance européenne une volonté désintéressée et pure : les brumes de l'incertitude seront dispersées. L'idée de justice s'attachait nécessairement et dès l'origine au drapeau de l'alliance de la France et de l'Angleterre ; cependant le principe de cette guerre de la civilisation a été ou obscurci, ou voilé par les cupidités, les craintes et les intérêts dont il fallait tenir compte. Mais lorsque l'instruction de la cause est terminée, qu'une décision est inévitable, et que même la nécessité d'un remaniement territorial peut devenir imminente, alors vient un moment où la conscience doit éclater, et où elle doit enfin signifier ses arrêts.

Nous ne croyons pas qu'il soit utile ou sage de proroger les solutions définitives à un avenir reculé et

dont personne ne peut être assuré. Nous ne croyons pas que le gouvernement actuel puisse se contenter de ces demi-mesures, mêlées de courage et de faiblesse, qui ramèneraient la sanglante guerre de Crimée au niveau d'une seconde expédition d'Ancône, si malgré la grandeur des efforts qu'elle a coûtés, elle n'aboutissait qu'à faire encore pactiser la France avec des compromis sans portée, sans principe, sans justice et par là même sans avenir.

La guerre cauteleuse et diplomatique resterait, douteuse quant au droit, équivoque quant à son principe, et elle ne pourrait aboutir à des résultats utiles. Car il ne faut pas confondre la modération ou plutôt la mesure inspirée de la justice avec le compromis des habiletés inintelligentes.

Ce n'est pas le sentiment de l'infini, ce n'est pas l'amour du bien qui manque à notre temps, ce sont les convictions positives, les principes arrêtés, les routes ouvertes et frayées par l'autorité qui lui font défaut. C'est pour cela que tant d'âmes généreuses se méprennent sur la direction du progrès, c'est pour cela qu'elles poursuivent des directions épuisées, et qui ne peuvent plus aboutir qu'à la subversion. Puisse le drapeau de la justice être enfin déployé, pour que tous ceux qui se sentent dans le flanc le trait ardent et inextinguible de l'amour du bien aient le bonheur de se rallier sous le drapeau de l'autorité et de donner leur vie, avec la cer-

titude de la victoire, sous une discipline loyale, pour la juste cause!

C'est donc là où le droit d'un côté, et l'injustice et la *barbarie* de l'autre, sont évidents, que les armes de l'Occident doivent chercher la Russie; c'est en Pologne que ces armes glorieuses doivent frapper ce despotisme immense, dont les ombres s'étendent de plus en plus sur la société européenne. Reconstituer la Pologne, ce serait rendre aux nations leurs droits d'héritage, ce serait reconstituer la conscience dans la politique. Le rétablissement de ce pays doit être regardé comme un monument expiatoire, que le chef de la France consacre à la paix et à la justice au sortir de la crise révolutionnaire, pour terminer cette grande guerre civile du droit, où les partisans de l'hérédité et ceux du droit populaire se sont pendant trop longtemps méconnus, et combattus à outrance.

La haine a quelquefois l'instinct du vrai, puisque c'est elle qui a donné à l'empereur le surnom de Taciturne. C'est un présage que nous saluons du nom d'heureux. Puisse son augure être accompli! puisse Napoléon III réaliser, sur un principe plus sûr et sur une échelle agrandie, l'œuvre que Guillaume d'Orange le Taciturne a accomplie pour les États-Unis de la république des Pays-Bas.— En effet, il suffirait que l'empereur arrachât à la guerre actuelle l'affranchissement de la Pologne, qui est l'acte décisif de la justice inter-

nationale, pour que la pierre de l'angle d'une telle œuvre soit posée. — Ce sera plus qu'un fait, ce sera l'application victorieuse d'une grande loi, ce sera l'institution d'un principe. C'est alors que l'héritier de la révolution et de l'Empire pourra être salué l'avoué du droit dans la civilisation, et qu'il pourra être glorifié à juste titre comme le fondateur des états-unis de la monarchie nationale de l'Europe.

Qu'il revienne avec cette couronne de la justice sur le front, et sa mission sera sanctionnée. C'est alors qu'il pourra créer des institutions qui ne seront pas seulement faites pour laisser passer l'intrigue, la bureaucratie, l'arbitraire et, en fin de compte, les révolutions militaires ou civiles ; car il faut une autorité bien glorieuse et bien haute, pour créer des institutions sérieuses, capables de survivre aux intérêts du présent et qui soient à même d'abriter les travaux et la vie des générations de l'avenir.

Le défaut de ce que l'on appelait les gouvernements de la Charte n'était pas d'être trop constitutionnels, leur vice consistait, au contraire, à n'avoir qu'une légalité mal établie et insuffisante. La Convention a jeté une semence profonde de l'abaissement des caractères, en défendant aux tribunaux de connaître des actions civiles intentées à l'administration. Tous les régimes suivants ont adopté cette tradition, parce que le chemin qui devait les mener à leur perte leur était facile.

Cependant la justice n'est pas une branche du pouvoir exécutif; elle est la fonction essentielle, la fonction adéquate du gouvernement, et elle ne peut cesser d'être un véritable pouvoir dans l'État sans amener un arbitraire profondément corrupteur.

Un gouvernement libéral ne peut être considéré comme fondé que lorsque les idées de la liberté et de la légalité se sont confondues et identifiées dans l'esprit du peuple. Il en résulte que la justice devrait connaître de tout ce qui touche aux intérêts collectifs, aux associations, à la presse et au contentieux administratif. Il est bien entendu que dans ces questions brûlantes, dans un pays encore déchiré par les factions, l'action du jury pourrait être remplacée par celle de la magistrature, constituée au besoin en cour d'équité. Ce n'est pas le règne de l'opinion, c'est le règne de la conscience et de la légalité, qui est essentiel.

D'ailleurs, le pouvoir du monarque héréditaire est intimement uni à l'indépendance de l'autorité judiciaire, puisque, par sa seule existence, il donne des garanties positives à ces principes sociaux stables sans lesquels la loi civile ne saurait exister. Le seul fait de l'élection des juges par le peuple, ôterait à la justice le caractère de nécessité morale qui en fait la force, et elle menacerait l'inamovibilité du juge qui en est la sanction.

Il y a une conditionalité fondamentale dans tous les

établissements humains. Ainsi la création de la richesse par le travail a pour point de départ une appropriation arbitraire. L'art se sert des matériaux et des formes de la nature; et la pensée elle-même ne se fixe qu'en subissant les perturbations de la langue, qui n'est qu'un détritus d'images. Il y a donc un côté par lequel les établissements les plus équitables s'appuient sur la force, et c'est là que le pouvoir héréditaire intervient pour imprimer à cette relativité irréductible le caractère d'une légalité déterminée. Et c'est ainsi que ce qui d'un côté paraît être une suspension du droit et un privilége, se trouve être la suprême garantie des institutions, la plus haute garantie du droit personnel, vis-à-vis de toutes les forces collectives. C'est pour cela que le gouvernement monarchique est le gouvernement du bon sens, celui qui peut distinguer le plus clairement les sphères essentielles de l'être, et assurer la part la plus large à l'action de la conscience et du vrai idéal.

Dans les temps modernes, la loi a été trop souvent établie contre les mœurs, et cela non-seulement contre certaines mœurs existantes, mais contre toutes mœurs possibles. Tels étaient surtout les règlements organiques relatifs à la centralisation administrative, à la composition des corps politiques, à l'éducation, aux cultes. Cependant si on veut donner à la civilisation moderne un droit rationnel et positif, c'est d'après des principes diamétralement opposés qu'il faudrait

agir : car les mœurs ont été de tout temps les régulateurs suprêmes de toute loi durable, de la même manière que la divine idée du bien est le véritable critérium organisateur de la raison. Il faut se rendre compte des conditions, des principes et des rapports essentiels des mœurs, dès que l'on veut établir des lois que la liberté puisse respecter. C'est le déplorable oubli de ce principe fondamental de la vie collective, qui est cause que les cœurs les plus droits en sont réduits à chercher les membres épars de la justice. La physiologie comparée de l'être collectif et de l'être individuel est loin d'être faite ; pourtant nous croyons que c'est dans l'intelligence de ce grand principe que consiste le génie des législations.

D'ailleurs, lorsque toutes les traditions de l'histoire sont rompues, et que l'on en est arrivé à la table rase, il n'y a plus que les conditions universelles de la vie humaine, les habitudes nécessaires de la personnalité, les liens du sang et les liens de la nationalité, qui puissent servir à articuler le gouvernement des hommes libres. C'est la fiction constitutionnelle que la providence à empreinte dans la nature, et qu'il faut respecter, car il est évident que la société libérale ne peut être organisée que si l'on se conforme aux grandes lois naturelles d'une acoustique de la conscience dans l'humanité.

Lorsqu'on a dit que la loi n'était point athée, mais

qu'elle était laïque, on a dit trop peu, croyons-nous. Un État étranger aux sentiments et aux principes de la piété humaine serait réellement infidèle à sa mission. Confondre une tolérance généreuse et sincère avec l'indifférentisme, ce serait comme si l'on prenait le mépris pour la charité. L'État doit être pieux dans ce sens qu'il doit s'attacher à tous les corollaires naturels de l'idée du bien. C'est ainsi que la famille a été à tel point l'alvéole des sentiments moraux, que la religion elle-même lui a emprunté sa langue, lorsqu'elle a voulu annoncer aux hommes le Dieu bon.

Ce n'est point à dire que l'on doive confondre la législation et la morale ; méprise également funeste à la conscience et à la raison. Cependant la loi positive et juridique n'exprime que des rapports abstraits et directs, elle ne dispose pour ainsi dire que de la ligne droite, et elle est par là même incapable de formuler les courbes changeantes et les ondes infinies de la vie. Mais si son point de départ est l'utile, son but est le bien ; elle établit dans le fleuve des barrages contre lesquels l'activité spontanée accumule des forces, des aptitudes, des coutumes, et elle projette dans le tourbillon passionné ce que l'on pourrait appeler les sinus et les tangentes de toutes les vertus morales.

Dans la science, aussi bien que dans la politique, tout dépend de la manière de poser les questions. Les hommes doivent être liés les uns aux autres par les

côtés qui les rattachent tout naturellement au bien. Alors ce ne seront plus les avocats éloquents des factions, mais les hommes en qui le pays a confiance, ceux qu'il croit avoir le discernement du bien et du mal, que le jeu des institutions et les flots du scrutin apporteront au gouvernement. Si l'empire de la paix a un jour sa colonne, celle-ci ne pourra être élevée que lorsque la conscience publique, dans la liberté, sera arrachée à la domination des agioteurs d'idées, des déclamateurs et de tous les loups-cerviers du Forum ; et elle ne pourra être consacrée qu'à celui qui sera enfin parvenu à établir le gouvernement des meilleurs dans la liberté de tous : « *Optimorum imperii instauratori Augusto!* »

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

TABLE

FIN DE LA TABLE.

côtés qui les rattachent tout naturellement au bien. Alors ce ne seront plus les avocats éloquents des factions, mais les hommes en qui le pays a confiance, ceux qu'il croit avoir le discernement du bien et du mal, que le jeu des institutions et les flots du scrutin apporteront au gouvernement. Si l'empire de la paix a un jour sa colonne, celle-ci ne pourra être élevée que lorsque la conscience publique, dans la liberté, sera arrachée à la domination des agioteurs d'idées, des déclamateurs et de tous les loups-cerviers du Forum ; et elle ne pourra être consacrée qu'à celui qui sera enfin parvenu à établir le gouvernement des meilleurs dans la liberté de tous : « *Optimorum imperii instauratori Augusto !* »

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

TABLE

FIN DE LA TABLE.

PARIS. — IMPRIMÉ CHEZ BONAVENTURE ET DUCESSOIS,
55, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS.